

france forum

- *La fin du règne de Mitterrand*
- *Réenchanter la vie...*
- *Après Maastricht et Minsk*
- *1989-1992 : temps d'incertitude*
- *Une communauté méditerranéenne ?*
- *Vers quelle fonction publique ?*
- *Décentralisation, chantier inachevé (I)*
- *Pour une justice efficace*
- *Lobbies et lobbying*
- *La Fraternité, un beau rêve ?*
- *L'Europe et ses cultures (II)*
- *François Bourricaud
et les deux individualismes*
- *Arts et lettres*
- *De Colomb à Copernic*

Jean BOISSONNAT - Jean-Marie PELT - Bernard BOSSON - François FEJTÖ
Serge ANTOINE - Maurice BLIN - Jean BRENAS - Gino NECCHI - Jean-Dominique
GIULIANI - Jean ONIMUS - Jean-Marie DOMENACH - René PUCHEU
Philippe SENART - Marc DARMON - Pierre AVRIL - Henri BOURBON
Jean-Yves CHEVALLIER - Pierre FAUCHON - Etienne BORNE.

L'existence d'une revue dépend du nombre de ses abonnés

Abonnez-vous — Diffusez France-Forum

Abonnements de soutien

FRANCE-FORUM demande instamment à tous ceux qui comprennent son effort de lui apporter leur appui en souscrivant un abonnement de soutien dont le prix minimum est fixé à 150 F.

France-Forum, 133 bis rue de l'Université, 75007 Paris
Numéros spécimens gratuits sur demande

POUR UNE CROATIE LIBRE ET POUR LA PAIX

Il n'est pas d'usage que la revue "France-Forum" ouvre ses colonnes à des manifestes. Seule une raison sérieuse justifie qu'il soit aujourd'hui, à titre exceptionnel, dérogé à cette règle : le silence quasi total des médias sur le texte ci-après rédigé à l'initiative de notre ami et collaborateur, François Fejtő, et d'Alain Finkelkraut. Or, il nous semble que ni l'importance du sujet traité ni la qualité des signataires ne méritaient cette imputoyable censure.

Certes, "France-Forum" n'a pas été, en tant que tel, consulté sur le principe de cette démarche à laquelle les promoteurs ont voulu associer des personnalités et non des organismes. Mais, sans pouvoir dès lors être "engagée", au sens fort de ce terme, par ce texte, notre revue se devait de lui marquer son intérêt - l'un de ses dirigeants l'a signé - et surtout, de porter à la connaissance de ses lecteurs une information qui aurait mérité un plus large écho.

Le manifeste, daté du 11 janvier 1992, conserve valeur de témoignage en faveur des peuples qui veulent leur liberté et leur identité dans une société internationale pacifique.

Nous, soussignés, protestons énergiquement contre la campagne de dénigrement systématique à laquelle se prête une partie des mass média français : en effet, celle-ci tend à présenter la Croatie comme une province dominée par des revenants, animés par des sentiments fascistes, réactionnaires, anti-occidentaux et antidémocratiques. Cependant, et en dépit des contraintes que la guerre fait peser sur la liberté d'expression, il ne faut pas oublier que la Croatie est dotée d'un gouvernement issu d'élections libres.

Nous déplorons également la passivité des instances occidentales face à une agression flagrante, effectuée à l'aide d'armements lourds, qui a déjà fait des milliers de victimes et causé d'innombrables destructions. En faisant dépendre la reconnaissance de la Slovénie et de la Croatie, ainsi que le déploiement d'une force internationale, d'un accord préalable entre agresseur et agressé et en ne cessant de faire à ce dernier un procès d'intention, la Communauté Européenne, qui se pose par ailleurs en défenseur de la paix, de la démocratie et des droits de l'homme, donne d'elle-même une image déplorable. L'inertie des instances internationales, et notamment des membres de la CEE, nous paraît d'autant plus regrettable, qu'en reconnaissant la Slovénie et la Croatie, dans leurs frontières légales et légitimes dès le mois de juin, il aurait été possible d'empêcher à temps cette guerre, notamment l'utilisation de l'espace aérien et maritime par l'agresseur, d'épargner d'innombrables vies humaines et de vieilles villes d'art et de civilisation, ainsi que de contenir le danger de contagion du conflit aux autres républiques de l'ex-fédération yougoslave.

Nous constatons enfin que l'objectif de la récente campagne de désinformation dont certains médias français se font l'écho pourrait bien être de fournir des arguments à ceux qui voudraient encore empêcher ou retarder la reconnaissance de la Croatie, sous prétexte que celle-ci ne remplirait pas les conditions formulées par les douze Etats-membres de la CEE le 16 décembre dernier. Pourtant, la Suède, l'Islande, l'Allemagne, l'Ukraine, la Lituanie, l'Estonie et la Lettonie considèrent, elles, que ces conditions sont parfaitement remplies. Par ailleurs, on n'a pas estimé nécessaire d'imposer de semblables examens de passage successifs aux républiques de l'ancienne Union Soviétique, dont on a immédiatement reconnu l'indépendance. Nous espérons donc que la France tiendra les engagements qu'elle a pris à Bruxelles et reconnaîtra toutes les républiques de l'ancienne Yougoslavie qui, ayant exprimé leur détermination à retrouver leur indépendance par voie démocratique, en ont fait la demande.

Pierre Behar, Michna Berindei, Henri Bourbon, Pierre Bouretz, Kazimir Brandys, Rony Broman, Pascal Bruckner, Aron Brunetière, Jean-Claude Casanova, Cornelius Castoriadis, Pierre Chaunu, François Fejtő, Marc Ferro, Alain Finkelkraut, Elizabeth De Fontenay, Paul Goma, Pierre Hassner, Pierre Kende, Annie Lebrun, Michel Marian, Gilles Martinet, Philippe Meyer, Olivier Mongin, Jean d'Ormesson, Alexandre Paléologue, Alain Peyrefitte, Thomas Schreiber, Philippe Sollers, Paul Thibaut.

FRANCE FORUM

COMITÉ DE DIRECTION

Etienne Borne, Henri Bourbon
Jean Aubry

133 bis, Rue de l'Université - 75007 Paris
C.C.P. Paris 14.788-84 N - Tél. 45 55 10 10

Abonnement annuel 120 F

Abonnement de soutien de 150 F à 200 F

Sommaire *275-276*

Janvier-Mars 1992

30 F

DOSSIERS ET ÉTUDES

- LA FIN DU RÈGNE DE MITTERRAND**
PAR JEAN BOISSONNAT p. 2
- RÉENCHANTER LA VIE**
PAR JEAN-MARIE PELT p. 6
- MAASTRICHT... MINSK...**
UNE NOUVELLE EUROPE SE CONSTRUIT
PAR BERNARD BOSSON p. 13
- 1989-1992 : PREMIER ACTE
DE LA RÉVOLUTION MONDIALE...**
PAR FRANÇOIS FEJTŐ p. 17
- UNE IMPOSSIBLE COMMUNAUTÉ MÉDITERRANÉENNE ?**
PAR SERGE ANTOINE p. 19
- QUELLE FONCTION PUBLIQUE DEMAIN ?**
PAR MAURICE BLIN p. 22
- LA DÉCENTRALISATION : UN CHANTIER INACHEVÉ**
PAR JEAN BRENAS p. 25
- LA JUSTICE... EN SURSIS AVEC MISE
A L'ÉPREUVE (II - POUR UNE JUSTICE EFFICACE)**
PAR GINO NECCHI p. 34
- LOBBIES ET LOBBYING :**
LE TRIOMPHE DES INTÉRÊTS PARTICULIERS ?
INTERVIEW DE JEAN-DOMINIQUE GIULIANI p. 37
- LA FRATERNITÉ N'EST-ELLE QU'UN BEAU RÊVE ?**
PAR JEAN ONIMUS p. 40
- CULTURES EUROPÉENNES : DÉCLIN OU RENAISSANCE ?**
PAR JEAN-MARIE DOMENACH p. 45
- LES DEUX INDIVIDUALISMES DE FRANÇOIS BOURRICAUD**
PAR RENÉ PUCHEU p. 53

ARTS ET LETTRES

- LA VIE LITTÉRAIRE**
PAR PHILIPPE SÉNART p. 56
- DISQUES**
PAR MARC DARMON p. 62

NOTES DE LECTURE

- LES MARCHANDS D'INFLUENCE
DE JEAN-DOMINIQUE GIULIANI**
PAR PIERRE AVRIL p. 63
- OÙ VA LE TEMPS QUI PASSE ? DE FRANÇOIS FEJTŐ**
PAR HENRI BOURBON p. 64
- L'AUBE DU MOYEN-ÂGE - NAISSANCE DE
LA CHRÉTIENÉ OCCIDENTALE - DE JEAN CHÉLINI**
PAR JEAN-YVES CHEVALLIER p. 66
- CAPITALISME CONTRE CAPITALISME DE MICHEL ALBERT**
PAR PIERRE FAUCHON p. 67

PROPOS DU TEMPS

- DE COLOMB A COPERNIC**
PAR ÉTIENNE BORNE p. 70

LA FIN DU RÈGNE DE MITTERRAND

par Jean BOISSONNAT

Plus personne ne sait - pas même l'intéressé - si François Mitterrand achèvera son second mandat. A peine avait-il fêté son dixième anniversaire à l'Elysée, que les prémisses d'une fin de règne sont apparues. Le gouvernement Cresson s'est écrasé au décollage. Le chômage s'est mis à grimper de façon inquiétante. L'affaire Habache a fait éclater les vices de fonctionnement d'une monarchie républicaine. Le parti socialiste s'est effondré dans les sondages avant de le faire très probablement dans les élections.

A vrai dire, nous vivons la fin d'un cycle politique.

LE SECRET DE MITTERRAND

En dix ans, le monde a changé la France, plus que la France n'a changé le monde. Rien d'étonnant à cela. Un pays qui ne représente qu'un pour cent de la population mondiale ne peut à lui seul faire basculer l'univers.

Cette décennie, pendant laquelle notre pays n'a connu qu'un seul chef de l'Etat, a donc été marquée davantage par les événements qui nous ont secoués du dehors que par la volonté politique de François Mitterrand. Ce n'est

pas mépriser celui-ci, ni sous-estimer son action que de dire cela. L'homme politique se reconnaît à sa capacité d'utiliser les circonstances pour conquérir le pouvoir et s'y maintenir.

Depuis le début de la V^e République, le savoir-faire de François Mitterrand l'a conduit à se poser délibérément en challenger du général de Gaulle, quoi que fasse - bien ou mal - celui-ci. Il l'a très bien compris en 1965, lors de la première élection présidentielle au suffrage universel, quand aucun autre leader de la gauche n'a voulu se lancer dans une bataille perdue d'avance. Lui savait que cette défaite du moment l'installait dans une position d'où il pourrait, plus tard, s'élancer vers une victoire. D'autant que - et ce fut son autre choix décisif - il incarnait du même coup l'union de la gauche, c'est-à-dire qu'il habitait les électeurs communistes à voter pour lui, ce qu'ils ne devaient pas cesser de faire pendant un quart de siècle, quoi qu'en pensent au fond d'eux-mêmes les leaders du PCF.

Tout le reste était secondaire dans l'esprit de l'ancien ministre de la IV^e République, bien décidé à accomplir

jusqu'au bout sa vocation d'homme politique, c'est-à-dire à conquérir le pouvoir. Peu importe que le général de Gaulle achève la décolonisation en donnant l'indépendance à l'Algérie, qu'il construise pour la République des institutions qui faciliteront plus tard la pérennité d'un président socialiste, qu'il confère à notre défense et à notre diplomatie un prestige réel et une autonomie quelque peu illusoire, peu importe tout cela, avec quoi François Mitterrand aurait pu être plus ou moins d'accord. Il fallait être l'anti-de Gaulle pour avoir une chance de devenir l'après-de Gaulle.

De même, les programmes, les discours, les promesses n'étaient que les moyens d'un moment pour aboutir à la fin recherchée. Je me souviens d'une conférence de presse du candidat Mitterrand, lors de la campagne présidentielle de 1974. Il énumérait un long catalogue de promesses destinées à séduire les syndicats. Je lui demandai s'il ne craignait pas de les décevoir pour le cas où il serait élu, car les circonstances économiques rendaient impraticables un certain nombre d'entre elles. Il me répondit tranquillement que l'important était d'être élu et qu'on verrait bien après...

François Mitterrand est une "bête à élections", comme d'autres sont des "bêtes à concours". Ce qui ne veut pas dire qu'il gagne toujours. Mais ses défaites elles-mêmes servent à préparer des succès futurs. Est-ce à dire que l'homme est sans convictions, construit pour tourner à tous les vents, pourvu que ceux-ci poussent sa barque vers le port ? Un tel jugement serait excessif. Ce juriste de métier est attaché aux droits. Ce catholique de formation entretient des soupçons sur l'argent. Ce septuagénaire, qui avait vingt-deux ans au moment de Munich, se souvient des guerres où peut conduire le pacifisme (le souvenir de Munich a joué un rôle décisif dans l'attitude du chef de l'Etat dans la guerre du Golfe). Cet ancien prisonnier de guerre connaît la valeur d'une réconciliation entre la France et l'Allemagne par construction européenne interposée.

L'homme de gauche est donc né en lui de la convergence entre une ambition et quelques convictions. L'ambition du pouvoir et les convictions héritées de sa jeunesse et de son expérience. La vieille SFIO lui a offert l'occasion d'une brillante OPA au congrès d'Epinay, voilà vingt ans. L'année 1991 a été celle d'un double anniversaire : dix ans de présidence, vingt ans de socialisme.

Ainsi, François Mitterrand s'est-il trouvé naturalisé socialiste au nom du droit du sol plus qu'en vertu du droit du sang. Quand il se retourne aujourd'hui sur son action au pouvoir, peut-il se sentir traître d'un socialisme acquis dans de telles circonstances ? Et, d'abord, qu'est-ce que le socialisme en France ? Cela a toujours été un discours marxisant tempéré par une pratique sociale-démocrate : le discours pour mobiliser les militants et séduire les électeurs ; la pratique pour prétendre à l'exercice du pouvoir dans un pays d'Europe complètement immergé en Occident.

En 1981, l'articulation entre le discours et la pratique

s'est faite autour du programme des nationalisations. Vues sous un angle, celles-ci apparaissant comme le symbole du transfert de propriété, signe que la révolution était en marche ; sous un autre angle, ce n'était plus qu'une façon de recapitaliser des entreprises stratégiques en faisant appel aux contribuables, ces épargnants forcés. C'est-à-dire rien de plus qu'une modalité du réformisme.

La marche du monde pendant la décennie écoulée s'est chargée de trancher pour nous la question laissée en suspens : réformisme ou révolution, changer de gouvernement ou changer de société ? *L'effondrement du communisme sur lui-même* en Europe centrale a tout d'un coup disqualifié un mode d'organisation sociale que le socialisme français n'avait certes jamais pris comme modèle, mais dont il rêvait de donner un jour une forme pure accomplie, véritablement radieuse et universelle.

Qui oserait proposer, aujourd'hui, un programme de nationalisation comparable à celui du Programme commun ? Personne. L'échec du communisme règle le problème de la propriété, le seul qui creusait un fossé infranchissable entre la droite et la gauche. Tout le reste n'est que dosage : plus ou moins d'Etat, de fiscalité, de négociation collective, de permissivité, etc.

Le deuxième événement mondial qui a bouleversé les données de la vie politique française a été *l'apparition d'un réformisme de droite*, dont les expériences Reagan et Thatcher ont été les expressions les plus radicales. Quoiqu'on pense des résultats de ces deux expériences - beaucoup moins convaincants que leurs zélateurs l'ont prétendu -, la tendance qu'elles ont exprimée conserve une signification profonde. Ce mouvement néolibéral corrige, en réalité, des excès de la social-démocratie qui a dominé l'après-guerre dans tout l'Occident, que ce soit sous des gouvernements de gauche ou de droite, y compris en France.

Le gouvernement Chaban, par exemple, sous Pompidou, était plus social-démocrate dans son action que le gouvernement Fabius sous Mitterrand. Réglementations tatillonnes, fiscalité trop lourde, protection sociale sans discernement, la société occidentale a été saisie d'un malaise, d'un étouffement au tournant des années 80, tandis que l'économie de marché risquait d'en perdre sa souplesse d'ajustement et son goût de l'initiative. Sans parler de l'individualisme qui faisait exploser ces carcans protecteurs.

Face à cette réaction libérale, la gauche s'est transformée en parti de l'ordre (d'un ordre bien entendu "social") et la droite en parti du mouvement. Surprenante inversion des traditions historiques, l'ordre et le mouvement ont changé de camp. Les conservateurs sont devenus réformistes et les réformistes conservateurs dans la société capitaliste revue et corrigée par la social-démocratie. A vrai dire, les philosophes soupçonnaient depuis longtemps le libéralisme d'être un ferment d'anarchie. Il suffit de relire Martin Heidegger ou Carl Schmidt pour s'en convaincre. Le libéralisme n'est pas une politique, disait le second, mais seulement une criti-

que de la politique ; lui-même ne s'intéresse qu'à l'économie et à la culture, ce qui explique sa défiance à l'égard de l'Etat.

La dépolitisation à laquelle nous assistons en France n'est pas seulement l'expression d'un écœurement devant des magouilles d'hommes politiques ou le reflet d'une chute des idéologies. Elle est, en vérité, une idéologie : celle d'un véritable dépérissement de l'Etat (les libéraux sont plus efficaces en ce domaine que les disciples de Marx), qui aboutirait à réduire la société aux sphères de la vie économique et de la vie culturelle.

François Mitterrand apparaîtra, dans l'Histoire, comme un leader politique qui se sera employé à freiner cette révolution libérale, à conserver l'Etat, la Sécurité sociale, la négociation collective, etc. On a cru qu'il venait pour faire avancer la société ; c'était tout le contraire, il arrivait au pouvoir pour la retenir sur la pente où elle était entraînée. Il parlait comme un révolutionnaire, mais il agissait comme un conservateur ; conservateur non pas du capitalisme sauvage et de l'Etat minimum tels qu'ils existaient au XIX^e siècle ; mais du capitalisme tempéré et de l'Etat-providence tels qu'accomplis dans le second XX^e siècle. Si les Français, qui sont majoritairement de droite, lui ont donné leur confiance à deux reprises, c'est que, d'instinct, ils avaient pressenti son véritable rôle : réduire la vitesse des changements en cours dans les profondeurs de la société pour les rendre supportables.

L'ÉPREUVE DES FAITS

Printemps 1981, la France compte 1,8 million de chômeurs. Printemps 1991, leur nombre dépasse 2,6 millions. Près d'1 million de chômeurs de plus en dix ans, ce n'est pas un succès pour un homme qui est arrivé au pouvoir sur le thème de la lutte pour l'emploi.

Dans son face-à-face avec Valéry Giscard d'Estaing en 1981, c'est sur l'emploi que François Mitterrand avait fait porter toute son argumentation. Il se faisait fort, grâce à la "nouvelle logique" de sa politique économique et sociale, de réduire le chômage.

La relance de la consommation populaire devait accélérer la croissance de la production. L'abaissement de l'âge de la retraite et la réduction du temps de travail devaient permettre de mieux partager le travail. Le développement du rôle de l'Etat et des collectivités publiques devait créer des emplois nouveaux dans le secteur public. Les nationalisations devaient moderniser notre appareil de production et lui permettre de gagner des parts de marché. Tout cela était effectivement d'une grande logique apparente. Sauf que, au lieu de voir le chômage diminuer, on le vit s'élever. Pierre Mauroy se battit vaillamment pour le maintenir sur "la crête des 2 millions". Il n'y avait pas de crête à ce niveau.

Quand on rappelle, aujourd'hui, au président de la République cette déception, il ne peut évidemment pas la nier. Il cherche des excuses dans trois directions : l'appareil de production était plus délabré qu'il ne le pensait en

arrivant au pouvoir ; la conjoncture internationale était plus déprimée que ce que prédisaient les experts ; notre système de formation professionnelle avait formé - ou plutôt pas formé, voire déformé - des générations entières d'inadaptés aux besoins des entreprises.

Il y avait du vrai dans tout cela. Mais était-ce la bonne manière de redresser la situation que de transférer encore plus de revenus du secteur des entreprises vers celui des ménages, ce qui aboutissait à déprimer les investissements, lesquels n'ont retrouvé leur niveau de 1980 dans l'industrie qu'en 1986 ? Fallait-il mettre la France en porte-à-faux avec son environnement étranger, ce qui ne pouvait qu'accroître notre déficit extérieur qui devait doubler de 1981 à 1982 ?

Etait-il opportun de concentrer sur la lourde administration de l'Education nationale l'essentiel des moyens de formation, allant même jusqu'à la tentative de nationalisation de l'enseignement privé, ce qui devait entraîner la première réaction de masse de l'opinion publique contre le pouvoir en place ?

Une fois de plus, la gauche française voyait la croissance de la production comme une donnée et la distribution des richesses comme une volonté. Elle ne savait toujours pas que ce n'est parce qu'il y a des pompes qu'il y a de l'essence ou parce qu'il y a des boulangeries qu'il y a du pain.

Fort heureusement, l'imbrication de l'économie française dans l'économie mondiale devait rapidement rappeler à l'ordre nos gouvernants. Ce fut le tournant vers la rigueur pris en 1982-1983. Aujourd'hui, les socialistes tentent une ultime justification en disant que, sans les "largesses" de 1981, ils n'auraient jamais pu imposer les "rigueurs" de 1982-1983. Reste à prouver que les secondes auraient été nécessaires si les premières n'avaient pas existé...

Si l'on veut dresser un bilan à peu près objectif de l'action économique des gouvernants pendant ces onze années (avec la difficulté que représente la cohabitation de 1986 à 1988), il faut comparer la France à ses grands partenaires. Pour simplifier, retenons deux indicateurs seulement : celui de l'équilibre économique à travers le taux d'inflation, et celui de l'équilibre social à travers le taux de chômage. Il apparaît tout de suite que la réussite de la décennie se situe dans la lutte contre la hausse des prix : celle-ci a été divisée par quatre chez nous en dix ans. En 1991 la France a eu le taux d'inflation le plus faible de toutes les grandes nations industrielles, c'est-à-dire mieux que l'Allemagne et le Japon. En revanche, notre taux de chômage s'est accru de moitié en dix ans, alors qu'il a baissé aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et au Japon.

En vérité, il est plus facile de lutter contre l'inflation que contre le chômage. Surtout quand on a l'opportunité de s'adosser - ce fut notre cas - sur les disciplines financières du voisin, en l'espèce de l'Allemagne. Toutefois, en matière d'emploi, la France a renoué, depuis 1986, avec des créations nettes d'emplois, alors qu'elle en avait

détruit pendant quatre ans auparavant.

Sur l'ensemble de la période de 1980 à 1990, le taux de croissance de l'économie française se compare à celui de nos voisins : 2,3 % par an comme en Allemagne et en Italie, légèrement moins qu'en Grande-Bretagne (2,6 %) et qu'aux Etats-Unis (2,7 %). Mais ces deux pays sont en train de payer les excès de la dernière décennie : dérapage des revenus outre-Manche et des dettes outre-Atlantique.

A vrai dire, le véritable apport de la gauche à l'économie française a été de démontrer qu'il n'y avait pas d'alternative dans le monde d'aujourd'hui à la solidité de la monnaie et à la profitabilité des entreprises. Démonstration par l'absurde, d'abord. Puis, par l'action.

Si François Mitterrand a tenu bon sur cette ligne, c'est aussi parce que toute autre politique aurait ruiné son projet européen. Ici, il a véritablement mis sa marque. Entre l'Europe libérale ou la France socialiste, il a choisi la première, au détriment de la seconde, parce que, socialiste ou pas, la France ne pèserait plus lourd dans le monde en restant seule. Le franc est devenu un élément stratégique de la politique nationale à partir du moment où il est apparu clairement que l'unité d'action avec l'Allemagne deviendrait impossible si nous restions dans une position d'infériorité monétaire.

C'est encore plus vrai aujourd'hui après la chute du mur de Berlin. La France ne peut plus équilibrer sa position avec l'Allemagne en bénéficiant de la rente de situation politique qui était la sienne depuis la guerre. Cela compensait la prééminence de nos voisins dans le domaine monétaire. Aujourd'hui, il faut élever notre niveau de crédibilité économique à la hauteur de celui des Allemands pour compenser la perte de notre rente de situation. Faute de quoi la construction européenne serait vécue comme une subordination de la France à l'Allemagne, c'est-à-dire qu'elle ne se ferait pas.

Dans la grande bataille de la monnaie unique, consacrée par les accords de Maastricht, François Mitterrand est *"le seul dirigeant français dont la main ne tremble pas"*, nous disait l'un des meilleurs observateurs de ce combat. Il en ira probablement de même quand il faudra discuter sérieusement d'une force d'intervention européenne. Car la guerre du Golfe a fait apparaître de façon aveuglante que les Etats européens n'avaient pas les moyens de garantir la défense de leurs intérêts vitaux, en l'occurrence le libre accès aux ressources de pétrole du Moyen-Orient. Sans les Etats-Unis, nous étions désarmés face à l'Irak. Le mérite du chef de l'Etat, dans cette affaire, est d'avoir su braver les états d'âme de sa propre famille politique en affirmant une détermination sans faille pour la défense du droit international et de nos intérêts nationaux.

On discutera longtemps le point de savoir si François Mitterrand s'est engagé délibérément dans la politique de rigueur de 1982-1983 et dans la politique de vigueur de 1990-1991 ou s'il y a été contraint par les circonstances. Peu importe, il l'a fait.

Paradoxalement, le chef de l'Etat a moins réussi dans les domaines où il apparaissait le mieux armé : l'enseignement, la négociation sociale, la refonte du système de protection sociale, l'assimilation des immigrés. C'est que, dans ces domaines, son désir de conserver l'acquis a contrarié la nécessité de réformer. Le parti de l'ordre - le sien - l'a emporté sur celui du mouvement.

De même, à vouloir disperser l'action de l'Etat dans des domaines périphériques (la gestion des entreprises, par exemple), il a négligé de la resserrer dans les domaines où personne ne peut se substituer à la puissance publique. L'Etat, c'est d'abord et avant tout un instrument pour domestiquer la violence : sécurité, justice, défense extérieure. S'il fait défaut là, à quoi bon réussir la nationalisation de Rhône-Poulenc ou marier Thomson avec le Commissariat à l'Energie Atomique (CEA) ?

La fin du second septennat se révèle difficile. Les socialistes semblent se résigner à perdre les élections les unes après les autres. Certes François Mitterrand peut tenter de jouer la carte Delors qui lui permettrait d'esquisser pour demain une nouvelle coalition socialo-centriste à base de convictions européennes. Mais cela imposerait un changement de mode de scrutin qui modifierait en profondeur le fonctionnement de la V^e République. Car celle-ci est fondée autant sur le scrutin majoritaire que sur l'élection du Président au suffrage universel, combinée avec le droit de dissolution.

Cela pose une question de fond. Dans les conditions historiques nouvelles que nous connaissons, faut-il conserver l'alternance entre deux familles politiques bien distinctes ou pratiquer un système de coalition où l'on retrouve toujours les mêmes avec un accent plus ou moins libéral ou plus ou moins social-démocrate ? L'avantage du premier système est d'intégrer, à tour de rôle, toutes les forces politiques dans l'exercice du pouvoir, alors que le second élimine les extrêmes. Peut-être celui-ci est-il inévitable pour gérer une transition après de violents spasmes historiques comme ceux que nous venons de connaître. Mais le problème essentiel des démocraties de marché reste de savoir comment on fait tenir une société debout. Car la démocratie survalorise l'individu et le marché, l'envie. C'est-à-dire qu'ils nourrissent des ferments de désintégration sociale. Lorsqu'il y a un ennemi extérieur - nazisme, communisme - les démocraties se musclent pour se défendre. Mais, sans menace évidente, ne risquent-elles pas de se diluer ?

Certes les perspectives européennes changent les données de notre vie politique intérieure. Mais la Communauté européenne ne sera pas une supnation à l'échelle de l'Europe. Elle conduira, au contraire, à une nouvelle répartition des pouvoirs et des compétences entre différentes collectivités : régions, nations, communauté. Le défi du XXI^e siècle est donc bien de trouver le ciment de la vie collective sans laquelle nous sombrerons dans l'anarchie avant de retourner à l'autoritarisme.

Jean BOISSONNAT

RÉENCHANTER LA VIE

par Jean-Marie PELT

Au moment même où sort le présent numéro de "France-Forum", notre ami et collaborateur Jean-Marie Pelt publie un nouveau livre, "Au fond de mon jardin" (Fayard), dont nos lecteurs apprécieront de lire ci-après quelques bonnes feuilles, reproduites avec l'aimable autorisation de son éditeur.

Au rebours de la mode, cet auteur d'une œuvre importante - dont Evolution et Sexualité des Plantes, L'Homme re-naturé, La prodigieuse aventure des plantes, Le tour du monde d'un écologiste, parmi bien d'autres - a entrepris de relire la Bible, "seul, sans exégète ni théologien" et de "retranscrire (ses) impressions de façon accessible à un contemporain, avec des renvois constants à notre temps". Ce qui l'a conduit à une "redoutable et terrifiante prise de conscience", à savoir que "les projets, les valeurs et les perspectives de notre époque sont parfaitement contradictoires avec l'enseignement" du Livre. Bref, nous sommes confrontés au même choix que les Hébreux, "Dieu ou les idoles", à la seule différence que "nous avons aujourd'hui incomparablement plus d'idoles qu'eux, puisque nous en fabri-

quons chaque jour de nouvelles".

Le récit "des épisodes ou des personnages qui ont marqué (la) propre existence" de l'auteur "vient, comme en contrepoint", avec ses problèmes, dont celui de l'écologie.

Alors, Jean-Marie Pelt, confrontant sa lecture et ses expériences, découvre qu'en définitive, à travers mille rebondissements, merveilleux ou apocalyptiques, "la Bible ne raconte qu'une seule et même histoire... : une fantastique histoire d'amour entre Dieu et les hommes". Aussi son livre a-t-il pour ambition de "réenchanter la vie"... et la terre.

Ce n'est donc pas un hasard s'il débute par l'évocation d'un jardin, celui du grand-père de l'auteur, vu à travers des yeux d'enfant comme un Eden, et s'il se termine par un "épilogue" intitulé : "Nous irons tous au Paradis". A vrai dire, tout au long de ce poème, évocateur tour à tour de la forêt, du désert, de l'île de Pâques, de la femme, de la nature,.... et, en cela, plus favorisés qu'Adam et Eve, nous n'en serons jamais sortis.

LE JARDIN

Enfant désespérément unique, j'avais dans le jardin de mon grand-père, puis de mon père, mes points de repère, mes habitudes, mes usages et mes commodités. Le fait qu'il fût entièrement entouré de hauts murs revêtait à mes yeux la plus grande importance, et semble m'avoir condamné à vie à ne pouvoir supporter la promiscuité. Aucun objet à caractère technologique n'avait sa place dans ce modeste univers dont le caractère sacré était rehaussé par la "chappelle" du troisième étage, petit édifice circulaire pourvu

d'un clocher pointu où je célébrais force offices avec dévotion et componction. J'adorais aussi m'aventurer près des ruches, uniquement parce que cela m'était interdit, ou bien coucher à la logette parce qu'on pouvait y contempler le ciel, la nuit, ou encore sauter d'un étage à l'autre, mais surtout du troisième au second, car le mur du quatrième était si haut que je ne l'affrontais que dans des circonstances exceptionnelles, m'accroupissant tout près du pommier du Japon et me laissant choir parmi les asperges de l'étage inférieur en visant les bosses plutôt que les creux...

Pourtant, chaque jour vers 8 heures, un événement surgi d'un autre monde détruisait brusquement la belle harmonie de mes journées jardinières : c'était le passage quotidien de l'autobus dont la lourde carcasse crachait une fumée noire, épaisse et pestilentielle - c'était l'époque où le mot *pollution* ne désignait encore que ces flux nocturnes qui mouillaient les garçons durant leur sommeil ! "Lotobus", sorte de démon familier, quotidiennement de retour à la porte du jardin, exerçait sur moi une fascination extraordinaire. Aussi, dès le premier coup de klaxon, je me précipitais, sautant murs, plates-bandes et massifs, pour me poster au coin de la chapelle d'où je voyais le majestueux véhicule gravir en cahotant et crachotant la route en contrebas. Je ne l'aurais pas raté pour tout l'or du monde ! Comme on le voit, le ver des appétits et curiosités technologiques était déjà dans le fruit !

Le jardin s'ouvrait en son point culminant par une porte à double battant débouchant en rase campagne. Au loin, l'horizon du grand-duché de Luxembourg, distant de moins de cinq kilomètres. Tout près, un peu à gauche, un autre verger, celui de ma mère, cette fois, avec ses classiques fruitiers lorrains. L'urbanisation n'épargnant plus le moindre village, champs et prairies durent céder le pas à un lotissement dont la croissance finit par exiger la création d'une école maternelle ; et celle-ci trouva sa place au pied des mirabelliers et pommiers de ma mère, respectés par une municipalité heureusement convertie aux exigences de l'écologie. Ainsi les petits y piétinent-ils l'herbe ou la terre, et non le sec macadam d'une cour, vivant en aimable cohabitation avec les fruitiers. Une dérogation aussi ostentatoire aux sacro-saints principes de l'Education nationale, qui prévoit le mariage incontournable de la cour et du préau, ne manqua pas de susciter les réserves de l'Administration, et l'on rapporte qu'un inspecteur manifesta son inquiétude pour le cas où une pomme, se détachant d'un arbre, viendrait à se fracasser sur la tête d'un enfant : comme en Eden, la pomme, toujours la pomme ! Mais, après tout, cet incident n'avait point trop nui à Newton ; les pommes n'ont d'ailleurs jamais fait de mal à personne, sauf la toute première - qui d'ailleurs n'en était pas une, comme on le verra. Aujourd'hui, le jardin d'enfants de Rodemack, l'"école du petit prince", est un véritable jardin d'enfants. Elevés au contact intime de la nature, ces bambins, écologistes en herbe, connaîtront dès leur tout jeune âge, à l'instar de leurs ascendants, les arbres, les fleurs, les fruits, les oiseaux, si étrangers aux petits des villes qui ont à présent toutes les peines du monde à faire le lien entre le lait et la vache, la laine et le mouton, la frite et la pomme de terre, les tranches de poisson surgelé et l'animal qui nage dans l'eau claire. Bref, notre maternelle est un vrai jardin où la Terre-mère continue à veiller et à nourrir ses petits...

Exemple à méditer, exemple à suivre. Pourquoi pas un jardin auprès de chaque maternelle ? Avec, de surcroît, des poules qui pondent et couvent des œufs, des lapins qui "pondent"... des petits lapins, et des tourterelles ! Un jardin où l'on apprendrait la nature et la vie. Voilà un vrai projet écologique pour nos enfants. L'écologie à

l'école, c'est la véritable école de la vie. La technologie viendra assez tôt !

Tel fut l'univers de mon enfance. Tous mes souvenirs s'y concentrent, nombreux, en particulier celui de mon grand-père qui consacrait chaque jour une bonne heure à me raconter des histoires sur la germination des haricots, l'éclaircissement nécessaire des laitues ou la croissance des radis et des poireaux - car ce n'est pas la même, l'une s'effectuant par deux feuilles et l'autre par une seule ! - à quoi s'ajoutaient les contes d'Andersen ou de Perrault, sans oublier les prières que je récitais fièrement au frère de grand-père, alors évêque de Metz et visiteur assidu du jardin. Un évêque dont je ne comprenais guère qu'on prît intérêt à baiser la bague, comme le faisait à ma grande stupeur son propre frère, mon aïeul. Il est vrai que si Monseigneur pouvait se prévaloir du titre envié de "prélat domestique de sa Sainteté", il me semblait déjà que j'eusse davantage appartenu, à sa place, en raison d'une nature fort indépendante, à la race des prélats sauvages ! Autre originalité des Pelt, que ma mère dénonçait avec vigueur, déplorant que les préoccupations ecclésiastiques l'emportassent chez nous si tragiquement sur les préoccupations économiques. Mais un certain mysticisme demeure à l'évidence inscrit dans les gènes familiaux : n'avait-on point trouvé, un soir, très tard, mon grand-père en extase au milieu d'un plant de tomates ?

Flottant entre ciel et terre dans ce "jardin d'innocence", observateur admiratif collé aux pas mesurés de mon grand-père, je passai ma petite enfance en complète entente avec le jardin et son jardinier. Aucun trouble, aucun conflit ne perturbait le calme déroulement des jours qui s'égrènaient au son de l'Angélus et des cloches du village ; j'étais un bambin immergé dans l'harmonie universelle de la vie, dont l'enfance évoquait singulièrement celle de l'humanité en ce jardin d'Eden dont chacun garde à sa manière le souvenir. J'y connus une sorte de bonheur absolu que jamais plus la vie ne m'offrit par la suite, comme si mon expérience singulière résumait cette histoire que relatent justement de manière similaire la Bible et le Coran qui, l'une comme l'autre, font naître l'homme dans un jardin. Un jardin planté "de tout arbre bel à voir", de "vignes et de palmiers" ; mais, "au milieu du jardin, il y avait aussi l'Arbre de Vie, et l'Arbre qui permet de distinguer le Bien comme le Mal".

J'ignorais encore tout du récit de la Genèse, de la création de l'homme, du paradis terrestre, de la présence de Dieu s'y promenant sous la brise du soir. En revanche, les cours de botanique expérimentale de mon grand-père s'achevaient régulièrement par de pieux exercices où la citation "en marche avant et en marche arrière" du *Notre Père* et de *Je vous salue Marie* tenait une bonne place. Je les débitais d'un trait, à toute allure. J'étais toutefois fort intrigué par cet étrange objet évoqué dans la seconde prière, ce fameux "entraillébéné" que j'écrivais mentalement comme il se prononçait, en un seul mot. Je ne manquais jamais de m'enquérir auprès de mon grand-père de ce que pouvaient bien être ces "entraillébénis"-là ? A mon sens, ce ne pouvait être que des arbres,

puisqu'on disait "le fruit de vos *entraillebénis*" ! Si la chose fournissait des fruits, c'était donc bien un arbre ! Mais grand-père restait étrangement discret sur le sujet qui n'était, paraît-il, pas de mon âge. Alors, quel était donc ce "fruit" cinquante fois évoqué dans un chapelet ? Visiblement, on tenait à me le cacher, ainsi que l'arbre producteur !

J'avais donc pressenti, par ce cocasse glissement sémantique dont les enfants ont le secret, l'existence d'arbres mystérieux, inaccessibles aux âmes innocentes. De ces arbres-là, je sus plus tard qu'il en existait deux en Eden. Le premier était l'Arbre de Vie : quiconque mangeait de ses fruits accédait à l'immortalité, à l'instar des dieux. Mais, pour découvrir cet arbre planté au centre du jardin, il fallait d'abord goûter du fruit de l'Arbre de la Connaissance "de ce qui est bon ou mauvais". Ce fruit, quoi qu'on en ait dit, n'était pas une pomme ! Le croquer, c'était s'arroger le divin privilège de discerner avec certitude ce qui fait le bonheur ou le malheur des hommes. Or cela, de toute évidence, nous ne le savons pas ! De nombreux adages témoignent de cette inaptitude à discriminer ce qui est bon de ce qui est mauvais pour nous comme pour les autres, immédiatement ou plus tard : "Qui fait l'ange fait la bête", "Le mieux est l'ennemi du bien", "J'avais cru bien faire", "C'est un mal nécessaire", "C'est un moindre mal"... Autant d'expressions qui en disent long sur les aléas de nos jugements et l'indigence de nos capacités de discernement ! "Dieu seul sait", dit d'ailleurs un autre dicton. Car Dieu seul est sage ; seul Il connaît le sens et les vertus salvatrices du bonheur et du malheur, du bien et du mal, de la joie et de la souffrance, qui restent pour nous des énigmes. Cette sagesse, Il la dispense à qui L'aime et Le respecte. Mais, pour avoir prétendu la lui voler, Adam et Eve se retrouvent "tout nus" - hors du jardin...

Une sorte de cataclysme s'abattit alors sur l'humanité naissante : pour avoir osé manger le fruit de l'Arbre de la Connaissance, espérant devenir par là "comme des dieux", l'homme fut chassé du Paradis comme je le fus moi-même de mon jardin par la guerre en septembre 1939.

.....

Voici qu'après avoir mangé du fruit de l'Arbre de la Connaissance, l'humanité s'aventura dans les abysses du savoir, de la science et de la technologie. A peine le paradis était-il perdu que déjà se profilaient les lendemains qui chantent. Voici qu'étaient désormais offertes à tous et à chacun, d'un bout à l'autre de la planète, la possession et la jouissance, en toute plénitude et souveraineté, de toutes les idoles créées de main d'homme, d'un homme désormais absorbé par l'adulation de ses propres créatures. Certaines recèlent une charge symbolique particulièrement appuyée : nouveaux dieux de notre temps, la trilogie de la voiture, de la télé et de l'ordinateur, ces trois éléments-standard du confort, se substitue désormais à l'antique trinité, celle du *Credo* de Nicée qui, soumise à cette sévère compétition, n'a plus guère de chance de l'emporter. On le voit bien, par exemple, aux programmes télévisés des jours de fête

dans lesquels un Martien, téléspectateur attentif et averti, serait dans l'incapacité de déceler que les Français pratiquent encore sporadiquement l'une ou l'autre religion...

La trilogie de la modernité n'a pas seulement un caractère utilitaire ; elle revêt aussi un caractère sacré. On idolâtre la bagnole et l'on consent, pour l'acquérir, un lourd tribut ; mieux, on lui sacrifie un nombre de victimes digne des plus tyranniques divinités païennes : trois cent cinquante mille morts depuis la Deuxième Guerre mondiale, l'équivalent des pertes françaises face aux nazis ; neuf millions de blessés : plus que n'en fit la guerre de 1914. Au total, les pertes imputables à la voiture valent celles d'une troisième guerre mondiale ! On se rassemble en silence devant la télé, non point pour méditer comme devant l'autel ou le Saint Sacrement, mais parce qu'on n'a plus rien à se dire depuis belle lurette ! On cajole son ordinateur comme un bien précieux qui, insidieusement, finit par devenir l'Unique nécessaire, attribut jadis réservé à la seule divinité !

Le traité du bon usage du progrès reste à écrire. Pourtant, les hommes d'aujourd'hui sont tout remplis d'eux-mêmes, gonflés d'orgueil dans leur fragile esquif chargé à ras bord. Du jardin d'Eden, leurs enfants n'ont plus le moindre souvenir. Leurs parents, pas davantage. Tout au plus s'étonne-t-on que certaines nations en conservent et la mémoire et l'espérance, et ne se précipitent pas avec zèle à la table du grand banquet de la modernité, si généreusement servi. Suprême sacrilège ! Archaisme aussitôt rapporté à quelque fanatisme, cloué au pilori comme la pire des avanies, puisqu'il pourrait conduire, qui sait, à restreindre la consommation mondiale de Coca-Cola ! Un véritable crime contre l'humanité !

L'on apprend aussi que tel enfant a pu croire que les pommes poussent dans les hypermarchés, temples modernes de la consommation, cathédrales pour notre temps où les caddies remplacent avantageusement les prie-dieu dont ils épousent d'ailleurs la forme. Que tel autre s'interroge sur le besoin de préciser que certaines de ces pommes que l'on mange sont des pommes *de terre*, puisqu'il est communément admis qu'il n'y a point de vie sur quelque autre planète que ce soit, donc ni pomme de lune, ni pomme de mars ! Il ignore simplement que les pommes de terre ne poussent pas seulement *sur* la planète Terre, mais aussi *sous* terre. Pour lui, ces légumes poussent tout épluchés ; leur forme parallélépipédique atteste leur vocation à devenir frites, tout comme ces poissons rectangulaires sortis du congélateur et qui n'ont rien de commun avec ceux qu'on voit dans les films du commandant Cousteau. Les petits des villes, désormais si étrangers à la nature, connaissent mieux les marques de voitures que le nom des arbres. L'objet technologique, la machine, le robot leur sont familiers, tout comme l'art de les manipuler, de tapoter boutons et bitonios, de faire réglages et démontages. La vie, elle leur reste mystérieuse, et la nature chaque jour plus étrangère, comme une excroissance qui existerait en dehors de nous, voire même, dans les plus mauvais cas, *contre* nous.

Certes, le jardin n'est pas mort. On en voit même aujourd'hui de fort beaux, réhabilités ou redessinés dans leur splendeur passée après des décennies d'abandon, à Menton, aux Tuileries, à Nanterre, Reims, Amiens ou ailleurs. Car le jardin est à nouveau à la mode après une longue désaffection. Les populations en redemandent, comme l'attestent les indices de fréquentation des parcs et jardins publics, en forte hausse. Fini la mode des "espaces verts", pitoyable pratique consistant à bourrer de verdure les trous subsistant entre les tours et les barres des grands ensembles ! L'heure est à nouveau au jardin architecturé, au vrai parc harmonieusement dessiné dans une heureuse alliance entre nature et culture... Ce qui n'empêche pas chacun, à la manière du héros de Voltaire, de vouloir cultiver le sien propre, ultime refuge de l'individu face à l'énorme pression sociale déferlant sur lui via la télévision et la rue. Car bricolage et jardinage, quoi qu'on dise, restent les deux mamelles de la France. Sans eux, l'homme moderne perdrait sans doute son tout dernier espace de liberté et de créativité, réduit à n'être plus qu'un robot sommé de consommer passivement les programmes et vains gadgets de la société d'abondance.

Le bout de jardin devient comme le dernier souvenir, ô combien lointain, de l'état de grâce des origines. Car nous avons tous besoin d'un tel coin d'innocence. Il faut donc le recréer. Mais comment ? La question est en soi sacrilège au pays qui possède le plus puissant ministère de l'Education nationale au monde. Les jardins d'enfants ne font-ils pas déjà l'affaire ? Sinon, qu'à cela ne tienne : quelques milliers de postes créés à cet effet en dépit des inévitables restrictions budgétaires et voilà les jardins d'innocence intégrés par le système. Telle est la réponse institutionnelle à l'expression d'un besoin intérieur commun à tous : l'absolue nécessité d'une enfance émerveillée.

Or il se trouve que ce jardin d'innocence n'a pas forcément la forme d'un jardin. C'est un état, une grâce, non un lieu. Certains n'y accèdent jamais : peut-être en ressentiront-ils à jamais le manque, vécu soit comme une invite au dépassement - et ils s'épanouiront au plus haut niveau de l'expérience spirituelle -, soit comme un lest pesant qui les "tirera vers le bas", et ils seront alors des orphelins de la vie.

Tous pourtant auront connu dans leurs tendres années, ne serait-ce que l'espace de quelques instants, l'extase d'un émerveillement, d'une communion intuitive avec les forces de la terre et du ciel. Car la vie suffit à porter l'esprit enfantin comme une eau douce et chaude. Point besoin d'enclous ni d'activités dirigées. Jeux, jouets, copains, promenades, séjours sécurisants chez l'un ou chez l'autre peuvent délimiter autant de jardins de l'âme.

LA FORÊT

La Bible évoque une collection d'arbres célèbres : le chêne des pleurs, le chêne ou le térébinthe de Sichem, le palmier de Déborah, le tamaris de Bethsabée et bien

entendu, le chêne de Mambré. Ces anciens lieux de culte pris aux Cananéens ne connaissaient sans doute pas pareils désordres (1). Il n'en reste pas moins qu'on a cherché à les faire disparaître pour mieux unifier le culte, et empêcher toute sacralisation de rites de type cosmique : le lien fécondité-prostitution, par exemple. De telles pratiques n'avaient-elles pas été se nicher jusqu'au temple de Jérusalem où sévissaient des courtisanes que Josias chassa avec fracas ?

Ce sont autant d'arguments pour limiter les risques inhérents à l'existence d'arbres sacrés que la Bible s'acharna à désacraliser. Ainsi, dans la Genèse, parle-t-on, tantôt du chêne, tantôt des chênes de Mambré ; car la forêt est moins suspecte que l'arbre. De même pour le chêne de Moré qui passera au pluriel quelques siècles plus tard, dans le Deutéronome. Et le mouvement se poursuit avec la traduction de la Bible par Saint Jérôme au IV^e siècle, où le chêne de Moré et le chêne de Mambré deviennent non plus des arbres mais des vallées... Bref, les arbres des patriarches furent englobés dans la condamnation qui frappa les lieux du culte cananéen, établis sur "les collines sous tout arbre verdoyant" ; on supprima donc et l'arbre et la colline pour les remplacer par une vallée. Fallait-il que ce chêne fût si lourd de charges superstitieuses pour qu'on le diluât dans un prudent pluriel, avant de finir par l'anéantir dans une vallée riante ? En fait, ce chêne des patriarches semble bien avoir réellement existé, puisqu'on le signale encore à l'époque de Constantin.

Si dans cet habile tour de passe-passe sémantique, la forêt cachait l'arbre, l'arbre de son côté cache aussi la forêt ! Tandis que l'on vénérât comme partout ailleurs quelques arbres séculaires chargés de légendes, de mythes et de traditions, la forêt lentement disparaissait par surexploitation et surpâturage. Ces déforestations s'étendirent sur quatre millénaires, mais furent plus violentes au siècle dernier et au début de ce siècle sous l'occupation turque. De sorte que de maigres garrigues remplacèrent un peu partout la forêt. Une situation que l'Etat d'Israël a entrepris de redresser par un exceptionnel effort de reboisement, étendant actuellement à cent quinze mille hectares la totalité des surfaces boisées - dont le tiers en forêt naturelle, le reste en forêt artificielle. Les déboires constatés après l'attaque par des parasites du pin d'Alep ont récemment amené les forestiers israéliens à le remplacer par une autre espèce de pin, le *Pinus brutia*, plus résistante mais aux caractéristiques à peu près semblables. Quant au cyprès, il sert à la multiplication des brise-vents, eux-mêmes nécessaires à la mise en valeur par irrigation des régions arides et subdésertiques où ne vivent spontanément, nous l'avons dit, que les tamaris et les acacias piquants. Comme partout au monde, une quinzaine d'espèces d'eucalyptus ont déjà été introduits à grande échelle, et l'on ne peut que souhaiter que prévale la modération dans l'importation d'une essence étrangère à la région méditerranéenne, ses effets néfastes sur les sols n'étant plus à démontrer. Au total 5 % seulement du territoire israélien est recouvert de

Menaces sur des forêts de légendes...

forêt, un chiffre qui en dit long sur l'intensité de l'effort à poursuivre. Un effort qui, en tenant compte des espèces introduites et des pratiques culturelles modernes, modifie le paysage de telle sorte qu'il est plus probable de retrouver la Palestine du Christ dans les territoires occupés de Cisjordanie et à l'est du Jourdain que dans la très moderne Israël.

Un même effort de reboisement s'impose sur notre propre littoral méditerranéen, où l'on souhaiterait que la terre fût aimée comme l'aima le vieil Hébreu de la Bible. Car de forêt, de nature, il ne reste que très peu, surtout sur le littoral de plus en plus grignoté par le béton.

...C'était un homme des bois. Mon filleul Jean-Luc, si habile à débusquer l'incongru, l'avait repéré dans son antre, au fond d'une épaisse forêt, à moins de cinq kilomètres du centre de Nice. Dans cette région qui tient sans conteste la lanterne rouge en matière de protection de la nature et de l'environnement, "l'homme des bois" et sa femme vivaient une étonnante expérience du type "naufragés volontaires" en forêt vierge. Ils habitaient une cabane rustique et semblaient tout ignorer des rudiments du confort moderne : ni eau, ni gaz, ni électricité ne parvenaient jusque-là... Dans cette tentative de survie, la nourriture était, pour l'essentiel, assurée par le cochon, les poules et les lapins. Les poulaillers jouxtaient la cabane et il était difficile de savoir dans cet habitat indécis qui, des poules, des lapins ou des humains, habitaient l'un ou l'autre de ces deux étranges édifices ? La forêt, très dense, était une pinède laissée à l'abandon et embroussaillée plus que de raison, condamnant d'avance

au moindre incendie ces baraques. Et, merveille, on voyait déjà pointer ici où là quelques chênes verts, manifestant ainsi une régénération naturelle de la forêt méditerranéenne. Ici la nature, livrée à elle-même, débarrassée des fatigues que l'homme lui inflige, en plein repos, se retrouvait !

L'homme des bois vivait en totale autarcie, dans un état de dénuement saisissant. Moderne Robinson naufragé... tout près du centre de Nice ! Il était 22 heures, la chaude nuit méditerranéenne était peuplée d'étoiles et l'agglomération niçoise, scintillante de tous ses feux, étendait son croissant autour de la Baie des Anges. Soudain tout fut d'une beauté inouïe. La lune naissante, argentée, s'éleva à l'est, tandis qu'au zénith, dans le grand triangle de l'été, Deneb rappelait que l'une des plus belles étoiles du ciel est grande comme mille soleils. Pas un souffle, seulement cette impassibilité propre au monde méditerranéen, où la végétation toujours verte et la mer sans marée semblent perpétuellement immobiles, tels que les virent les Grecs et les Romains.

Jean-Luc dit qu'il était l'heure de redescendre. Comme on accédait à l'habitable de l'homme des bois par un sentier escarpé et hasardeux, il me prit la main pour m'ouvrir l'itinéraire. Un instant son profil se découpa dans le clair-obscur de la lune, auréolé des milles lumières de la ville qui se déployait en contrebas et s'étendait au loin. Soudain sa beauté me frappa : son visage fin et gracile, ses cheveux légèrement flous de méditerranéen, et la grâce particulière de ces jeunes Italiens au regard bleu et fulgurant, évoquaient le David de

Michel-Ange. Gratuité absolue de la beauté, rehaussée ici par une âme aussi claire que le regard et une réelle noblesse de l'esprit ! Et alentour, ce ciel profond ; la ville immense à nos pieds, la cabane silencieuse dans les pins, les lentisques et les chênes verts. En un millionième de seconde, je fus comme transporté... Lumineuse expérience du divin, un soir d'été, à Nice ! Merci Jean-Luc, à toi qui t'appelle Deï, "de Dieu", de m'avoir amené là où je fus comme ravi en Dieu, dans la grâce inouïe de cet instant d'éternité, de cette communion unique de la beauté et de la bonté, de l'homme, de la nature et de la vie.

LE BLÉ, LA VIGNE, LE FIGUIER

Dans la célébration eucharistique, le pain et le vin symbolisent la vie active et la vie contemplative. Le pain évoque le miracle de la multiplication, miracle d'essence quantitative qui manifeste l'accroissement d'une ressource, d'une nourriture matérielle ; au contraire, le vin évoque le miracle de Cana, de l'eau changée en vin, transformation qualitative qui symbolise l'accès à une nourriture d'essence supérieure, spirituelle. Le pain reprend donc à son compte le symbolisme de l'accroissement des ressources alimentaires, implicitement contenu dans celui des céréales. Celles-ci doivent leur nom à la déesse romaine Cérès, la Déméter de la mythologie grecque, qui a prêté son profil à nos premiers timbres-poste. C'est elle qui livra aux hommes les secrets de la culture du blé, de ce grain qui, mis en terre, rapporte le centuple.

Cette idée de la multiplication du grain initial, on la retrouve dans une célèbre anecdote rapportée par Marc Doudon. Un brahmane, ou prêtre hindou, présente à un prince le jeu qu'il a inventé : l'échiquier ; celui-ci est émerveillé par l'abondance des combinaisons offertes et tient à remercier le brahmane. Pas sot le brahmane : il se contentera d'une quantité de blé égale à la somme des grains obtenus en mettant un grain sur la première case, deux sur la seconde, quatre sur la troisième, huit sur la quatrième, ... Le prince accepte d'emblée, d'autant qu'il est très riche et que ses greniers regorgent de blé. Comment pouvait-il imaginer jusqu'où pouvait l'emmener une telle progression géométrique ? Dès la 38^e case, il devait déjà y déposer six mille tonnes de blé ; et quand il arriva à la dernière, la 64^e, le malheureux donateur n'en crut pas ses oreilles lorsqu'il entendit le résultat des calculs du brahmane : le total de l'échiquier atteignait huit cent milliards de tonnes, soit la production mondiale de blé pendant près de trois mille ans, sachant que la production mondiale annuelle tourne aux alentours de trois cent millions de tonnes !

Multiplications et démultiplications font donc partie de l'essence même des céréales. Dans l'Evangile, elles affectent aussi les pains qui en dérivent. Dans le pain, les grains se fondent comme les individus dans une communauté fraternelle ; c'est en rompant le pain que cette communauté est nourrie : et ce pain partagé, où chaque

grain disparaît pour ne former qu'une seule pâte, devient le symbole même de la fraternité.

Or ce pain multiplié et partagé, c'est encore près de Capharnaüm qu'il le fut au profit de cinq mille personnes qui avaient suivi Jésus au nord-est du lac ; là précisément où, au cours de l'été 1906, l'israélite Aaronsohn, explorant la haute Galilée, découvrit à quelques kilomètres seulement de la synagogue de Capharnaüm, à Rosch-Pinah, des plants de blé sauvages dans les lieux arides, à l'écart de toute culture. Ce blé sauvage est aujourd'hui considéré comme l'ancêtre de la plupart des blés cultivés. Il a été trouvé à l'endroit même où se situe le miracle de la multiplication des pains : fait profondément symbolique et suggestif même si, selon l'Evangile de Jean, les pains en question étaient des pains d'orge, ce pain de froment réservé aux plus fortunés. En fait, l'orge était sans doute plus anciennement cultivée que le blé et mûrissait plus tôt, dès le début de l'été palestinien.

Des moissons aux vendanges, il n'y a que quelques semaines à franchir. Avec l'olivier et le figuier, la vigne symbolise, dans l'Ancien et le Nouveau testament, les fruits de la terre. Bienheureux le père de famille qui possédait dans son jardin ces trois richesses, accompagnées d'une fontaine d'eau douce ! Il vivait alors dans l'abondance, la paix et la prospérité. Le fruit de la vigne fit dans l'histoire de fameux dégâts. Dans la Bible déjà, on voit Noé, à peine sorti de l'arche, s'empresser de planter une vigne. Il s'enivra et se dénuda à l'intérieur de sa tente ; ses fils, marchant à reculons, le vêtirent pudiquement d'un manteau... L'humanité nouvelle issue de Noé connut là son premier accroc. Il y en eut bien d'autres, si bien que le Coran interdit toute boisson alcoolisée à ses fidèles.

Mais la symbolique de la vigne chante plutôt l'ivresse de l'amour. Dans l'Ancien Testament, la vigne est un symbole de premier plan : elle représente le peuple choisi, Israël, que Dieu a planté avec amour, qu'il a protégé d'un mur et patiemment éduqué. Le dialogue de Dieu avec son peuple devient alors celui d'un propriétaire de vigne avec ses vigneron. Plusieurs paraboles s'inspirent de ce thème : celle des vigneron infidèles qui tuent les envoyés du maître, les prophètes d'Israël, et même son fils, le Messie, pour conserver la récolte ; celle de l'ouvrier de la onzième heure qui, nous l'avons vu, perçoit un salaire identique à celui de ses collègues parce que Dieu est libre de donner "plus qu'à devoir", comme disent les juristes ; celle du père qui envoie ses deux fils dans sa vigne : l'un accepte, mais n'y va pas - il symbolise les Pharisiens -, l'autre refuse mais se repent et y va - il symbolise les "collecteurs d'impôts et les prostituées". Pas très gentille pour les percepteurs, cette collusion avec les prostituées... Ces collecteurs travaillent, il est vrai, pour les occupants romains, mais, après s'être convertis, ils entre-ont malgré tout dans le Royaume !

Au sommet du symbolisme de la vigne, dans l'Evangile selon saint Jean, le Christ n'est plus propriétaire, il est la vigne elle-même, et les fidèles en sont les sarments :

ils y puisent leur sève et ne peuvent vivre séparés. A la fin de l'histoire du salut, cet enracinement en Dieu fait de la vigne le symbole même du royaume de Dieu : elle symbolise le corps du Christ, la communauté humaine tout entière, plantée par Dieu dès l'origine, et qui remplit progressivement le paradis.

Comment séparer la vigne du raisin ? Le premier vêtement de nos premiers parents, après le fatal événement qui les laissa nus, et nous avec, était une feuille de figuier, que la tradition populaire et l'iconographie ont transformée en feuille de vigne. A bien y réfléchir, celle-ci, par sa taille plus modeste, était moins fonctionnelle dans son aptitude à parer au plus pressé. Mais la Bible est explicite : c'est bien une feuille de figuier qui masqua la différence, devenue subitement évidente, entre l'homme et la femme. Désormais radicalement distincts, les voilà condamnés à être perpétuellement à la recherche l'un de l'autre, ce qu'ils font sans désespérer depuis lors. Si la feuille de figuier, de dimension plus importante, offre un vêtement plus convenable, elle est aussi de consistance plus raide et évoque d'emblée le cilice qu'utiliseront plus tard les ascètes, comme si la vie après la chute, telle qu'elle s'est perpétuée jusqu'à nous, n'était pas en elle-même une sorte de cilice moral à porter ou supporter jusqu'au bout... Une condition que les croyants acceptent dans la lumière de la foi, mais qui laisse la plupart des agnostiques ou des athées mi-figue, mi-raisin.

Vivre dans sa vigne et sous son figuier ! Expression maintes fois réitérée dans la Bible, exprimant l'idée que se fait un Hébreu du bonheur. Expression qu'on se garderait de faire sienne aujourd'hui, sous peine de se voir taxer d'archaïsme, d'obscurantisme, de passéisme, d'inadaptation. Bref, d'être considéré comme un mécréant de la nouvelle religion planétaire : celle du progrès. N'est-ce pas justement ce que font ces Provençaux, plus traditionnels qu'on ne le pense, que l'argent n'a complètement dévoyés que sur la Côte d'Azur ? Du fond de leur vieux pays, ne les voit-on pas s'opposer au tracé d'un TGV qui menace précisément leurs vignes et leurs figuiers ? Le progrès, certes, mais ailleurs et pour les autres ! Après tout, pourquoi n'accepterait-on pas de perdre quelques précieuses minutes entre Nice et Paris par respect pour la vigne de grand-père..., et quelles que soient les sommes offertes pour l'achat des terrains ? C'est une mentalité radicalement différente de celle des hommes du Nord, où la religion du progrès est solidement enracinée. On le constate à l'ardeur des élus de l'Est pour obtenir "leur TGV" qui n'en finit pas de venir. Mais l'Israël de la Bible fait partie du monde méditerranéen et l'attachement aux traditions l'emporte sur l'audace des innovations ; d'où son attachement à la vigne et au figuier. Qu'importe le progrès, inexistant à l'époque, du moins comme concept ; et, aujourd'hui, le mugissement, le vrombissement et le frémissement du TGV ! Qu'il aille donc se faire voir ailleurs, ce TGV...

Jean-Marie PELT

(1) Désordres évoqués dans un passage précédent, non reproduit dans les présents extraits : arbres-fruitiers abritant les courtisanes sacrées à Ur et Haran, d'où partit Abraham, jardin d'amour au sanctuaire de Mylittaï, l'Aphrodite de Babylone.

JEAN-MARIE PELT

120 F

*J'ai rencontré Dieu tout petit, sur les genoux
de mon grand-père, au fond de son jardin.
Avec de telles racines, la vie devait tout
naturellement m'amener à l'écologie.*

*Je m'y consacre depuis deux décennies, et j'ai
décidé, après ce long parcours, de lire la Bible.*

*Pour elle, le sort de l'homme et de la nature
sont étroitement liés. Que l'homme
s'en éloigne, qu'il malmène la Création et
aussitôt celle-ci, par une colère,
une sécheresse, une pollution, sanctionne
ces transgressions.*

J.-M. Pelt

FAYARD

“MAASTRICHT... MINSK... UNE NOUVELLE EUROPE SE CONSTRUIT”

par Bernard BOSSON

A Maastricht les Douze ont programmé le chemin vers une véritable monnaie unique. Ils l'ont fait hélas trop prudemment, mais ils l'ont fait tout de même et il s'agit là d'un véritable événement car la monnaie unique imposera une véritable union politique, une véritable communauté prenant toute sa dimension politique et humaine tout en respectant les identités nationales, régionales et locales dans le cadre d'une pleine application du principe fondamental de subsidiarité (1).

A Minsk et à Alma-Ata, les Onze, qui auraient dû être Douze si la guerre civile n'avait fait rage en Géorgie, ont, eux, créé une nouvelle Communauté d'Etats indépendants (C.E.I. - le mot russe utilisé ayant d'ailleurs une signification plus proche d'entente ou d'association que de communauté) sur les décombres de l'Union Soviétique, mais, dès qu'ils ont voulu donner un contenu concret à cette nouvelle entité, ils ont buté sur d'innombrables obstacles, dont le principal a été d'emblée la volonté d'indépendance de l'Ukraine, à tel point que les caricaturistes ont résumé la coïncidence de ces deux événements en illustrant avec tout leur talent un mouvement croisé d'union à l'Ouest et d'éparpillement à l'Est de notre continent.

Faut-il voir dans ces événements ou dans ceux de la Yougoslavie, comme le proclame l'extrême-droite fran-

çaise, la preuve que l'heure de l'intégration est passée et que celle du grand retour des nationalismes a sonné ? Comment en tout cas expliquer ce paradoxe ? Je m'attacherai à démontrer d'abord qu'il n'y a ici de contradiction qu'apparente, puis je m'efforcerai de tirer de ces événements, qui ont en effet un lien intime entre eux, quelques enseignements valables, pour l'Europe de l'Ouest et pour l'Europe de l'Est. Enfin, je tenterai de dessiner ce que pourraient être, à l'issue des bouleversements actuels, la rencontre des deux Europes et la formation d'un nouveau système politique sur notre continent.

EUROPES DE L'OUEST, DU CENTRE ET DE L'EST : DES SITUATIONS TRÈS DIFFÉRENTES

1 - Deux différences fondamentales d'ordre historique entre les situations respectives des pays d'Europe occidentale d'une part, des peuples de Yougoslavie et d'Union Soviétique d'autre part, expliquent à elles seules amplement les évolutions contrastées que viennent de connaître ces différents ensembles.

La première d'entre elles tient à la nature des régimes politiques. Des démocraties qui s'unissent librement forment des communautés alors que les unions forcées, bâties sur la violence d'une guerre étrangère ou d'une guerre civile, et imposées ensuite par des dictatures, ne

peuvent que susciter à terme le rejet.

La seconde tient aux stades de développement de l'esprit national. Sans tomber dans des schémas réducteurs tels que les ont imaginés les penseurs du siècle passé, préparant ainsi involontairement le terrain à des idéologies dangereuses, l'on doit quand même remarquer que des pays comme l'Angleterre ou la France, les plus vieux Etats nationaux, ayant bénéficié en Europe d'une existence permanente à travers les siècles derniers, ne se trouvent pas aujourd'hui dans la même situation que par exemple l'Arménie ou la Croatie, lesquelles n'ont été des nations indépendantes qu'à des époques relativement anciennes. Bien sûr, chaque cas est particulier. Mais, tandis qu'à l'Ouest, nos peuples ont pu en général développer selon un cycle naturel leur esprit national - y compris au travers de crises nationalistes et d'affrontements sanglants entre eux -, leurs frères du Centre et de l'Est de l'Europe ont vu ce développement contrarié par la formation de grands empires multi-nationaux (austro-hongrois, ottoman, tsariste), qualifiés de prisons des peuples à l'époque du romantisme national, puis, dans la majorité des cas et lorsque certains empires se sont effondrés au début du XX^e siècle, par la consolidation progressive d'un nouvel empire fondé non plus sur une tradition dynastique et historique, mais sur une idéologie faussement libératrice, en fait totalitaire et répressive. La conséquence naturelle de ces évolutions historiques est qu'au moment où le monde communiste s'effondre, les peuples qui en étaient les prisonniers redécouvrent leurs identités respectives et aspirent à reprendre leur cheminement national avant de contracter entre eux - cette fois librement - de nouveaux engagements. Hélas, le vide idéologique créé par la disparition du marxisme - jusque là imposé comme seul dogme admis - fait que le nationalisme, telle une braise prête à s'enflammer au premier courant d'air, peut à nouveau se déployer dans toute sa brutalité. Il est frappant de constater combien, dans l'ancienne Yougoslavie comme dans l'ancienne Union Soviétique, certains anciens dirigeants communistes ont pu rester au pouvoir en enfourchant l'hydre des passions nationales sans laisser à la démocratie et à la tolérance le temps de s'installer dans les âmes et dans les institutions.

MAIS DES ÉVÉNEMENTS RÉCENTS RECÈLENT DES ENSEIGNEMENTS VALABLES POUR TOUTES LES EUROPES

2 - L'Europe communautaire n'a pas de leçons à donner à l'Europe de l'Est, ni de modèles à lui imposer, ne serait-ce qu'en raison des différences de situations que je viens de rappeler. Il appartient aux peuples libérés du communisme et à leurs dirigeants de construire leur avenir, avec notre soutien politique et économique. L'expérience de la C.E.E. toutefois fascine ces peuples, non seulement parce qu'ils aspirent à partager sa stabilité et sa prospérité, mais également parce qu'ils envient son mode d'intégration qui a permis à des nations autrefois ennemies de se développer ensemble dans la paix et l'harmonie.

Nous avons donc la possibilité et sans doute le devoir de tirer de notre propre expérience quelques enseignements utiles à nos frères d'Europe centrale et d'Europe de l'est qui redécouvrent la liberté sans toujours très bien savoir comment l'utiliser. J'en donnerai deux exemples qui s'inspirent des débuts du mouvement d'intégration européenne, au lendemain de la Deuxième Guerre Mondiale. Le premier est l'importance des symboles politiques. De même que l'image de Konrad Adenauer et de Robert Schuman décidant de mettre en commun les ressources charbonnières et sidérurgiques - par nature guerrières - de l'Allemagne et de la France, ou celle du même Adenauer et du Général de Gaulle priant ensemble dans la Cathédrale de Reims, ont fortement impressionné les opinions occidentales, de même, des gestes accomplis en commun par les nouveaux dirigeants de l'Est pour signifier à leurs peuples qu'ils veulent ensemble dépasser - sans les oublier - les tragédies de l'époque communiste, pourraient avoir un fort impact.

Mon deuxième exemple est l'importance du facteur économique. Certes, les responsables de l'ex-Union Soviétique ont, notamment avec l'avenir des armes nucléaires, d'autres préoccupations urgentes. Mais il est essentiel qu'ils ne laissent pas s'accréditer dans leurs opinions publiques l'idée que chacun exploite l'autre. Cette idée, qui a longtemps et sournoisement rampé entre Belgrade, Zagreb, et Ljubljana, a fait beaucoup de tort aux peuples slaves du Sud. Il importe aujourd'hui, surtout dans les relations entre la Russie et l'Ukraine, de démontrer au contraire qu'il existe une complémentarité entre les économies et une convergence d'intérêts entre les nations, lesquelles pourraient à nouveau, plus tard, constituer la base d'un partage de souveraineté librement consenti.

A l'inverse, je suis persuadé que nous-mêmes, membres de la Communauté Européenne (C.E.), avons beaucoup à apprendre à l'actuelle C.E.I. Nous devons toujours nous rappeler qu'une intégration imposée à des peuples, sans qu'ils la comprennent, n'est jamais durablement acceptée. Nous verrons, à l'occasion des différents débats internes sur la ratification du Traité de Maastricht, si les objectifs poursuivis par ce texte sont compris dans nos pays. J'ai personnellement l'impression qu'une négociation trop secrète et trop influencée par les savoir-faire diplomatiques traditionnels a conduit à des résultats peu lisibles pour la grande masse des citoyens. Je regrette en particulier l'absence d'une Charte solennelle des droits et devoirs du Citoyen Européen telle que pourtant le Parlement de Strasbourg l'avait proposée. (La question de la citoyenneté est d'ailleurs l'un des points actuellement les plus délicats dans l'ex-Union Soviétique). Une telle Charte aurait, me semble-t-il, rendu plus acceptable l'extension du droit d'élire et d'être élu, lors des scrutins locaux et européens, aux non-nationaux citoyens d'un Etat de la C.E., extension qui rendra nécessaire une modification de notre Constitution. Je regrette également la grande confusion qui s'installe désormais, non seulement quant aux pouvoirs des différentes institutions (Conseil, Commission,

Parlement), mais aussi quant aux différentes procédures réglementaires et législatives (avis simple du Parlement, coopération entre celui-ci et le Conseil, co-décision, intervention autonome de la Commission, "comitologie"...) toutes plus compliquées les unes que les autres. Comment le citoyen s'y retrouvera-t-il ? Comment pourra-t-on le mobiliser lors des prochaines élections au Parlement Européen en 1994, et éviter que ce scrutin ne se décompose en autant de tests de politique intérieure néfastes à l'idée européenne ? Comment la France a-t-elle pu sur tous ces points autant freiner ses alliés traditionnels, l'Espagne du socialiste Gonzales et l'Allemagne du Chancelier démocrate-chrétien Kohl qui, toutes deux, voulaient aller beaucoup plus loin dans la réduction du déficit démocratique, alors même que nos hommes politiques sont si prompts à dénoncer les dissonnantes tendances allemandes à faire "cavalier seul".

Le deuxième enseignement que nous devrions tirer de ce qu'ont vécu les nations d'Europe orientale est l'importance du concept de subsidiarité, non pas tant au niveau du discours politique que dans la réalité quotidienne du jeu respectif des différents pouvoirs. Rien n'a autant nui à la cohésion des peuples de l'ancienne Union Soviétique, et surtout à l'efficacité de leur système économique, que l'hyper-centralisation et l'uniformisation totale auxquelles leur existence a été soumise pendant plusieurs décennies. Une fois disparu ce système qui était le fruit naturel du totalitarisme idéologique, il faudra des années pour reconstruire de nouvelles relations sociales et faire renaître un tissu économique.

Nous devons tout mettre en œuvre pour éviter la prolifération bureaucratique qui menace la Communauté Européenne. Les décisions prises à Maastricht ne me paraissent pas toutes aller dans ce sens, malgré l'inscription dans le texte du principe de subsidiarité. Au-delà de la gesticulation politique, quels avantages réels nos salariés retireront par exemple des dispositions sociales prévues à onze ? Seul l'avenir dira si ces dispositions constituent un véritable filet de sécurité contre le dumping social, comme l'affirme leur auteur, ou un beau cadeau aux entrepreneurs britanniques dont le Gouvernement a refusé qu'elles lui soient imposées. Mes préférences vont plutôt à une Europe sociale construite à la base par des conventions collectives librement négociées entre patronat et syndicats, qu'il faudrait aider à se constituer au niveau européen.

QUELLES RELATIONS ÉTABLIR ENTRE LA COMMUNAUTÉ ET LES DÉMOCRATIES EUROPÉENNES DU CENTRE ET DE L'EST ?

3 - Quel que soit le devenir encore très incertain de ce qui fut l'Union Soviétique, le problème se pose déjà à la Communauté Européenne des relations qu'il lui faudra établir avec cette région. Ce problème est pour elle d'ordre existentiel. D'une part, elle ne peut pas refuser la perspective de l'adhésion aux nouvelles démocraties du Centre et de l'Est de notre continent, car ce serait contraire à sa vocation. D'autre part, elle n'a ni la puis-

sance économique ni même, après Maastricht dont le résultat de ce point de vue est décevant, la force institutionnelle d'accueillir à court terme en son sein tant de pays.

Faisons nos comptes. La C.E. est déjà potentiellement forte de 14 membres, car la conclusion des traités d'adhésion avec l'Autriche et la Suède n'est peut-être déjà plus qu'une affaire de quelques mois. Ajoutons encore cinq pays de l'A.E.L.E. dont la Finlande, voire la Suisse et la Norvège qui finiront par poser aussi leur candidature, sans oublier les trois candidats méditerranéens (Chypre, Malte, Turquie), puis la Hongrie, la Pologne et la Tchécoslovaquie qui seront suivies par les trois nouveaux Etats Baltes d'une part, les Etats des Balkans (Roumanie, Bulgarie, Albanie, et les Etats successeurs de la Yougoslavie, au nombre de trois à six), enfin les membres de la C.E.I., dont quatre Etats européens chrétiens (Biélorussie, Ukraine, Arménie, Géorgie), un Etat géographiquement européen, mais musulman (l'Azerbaïdjan), cinq Etats asiatiques musulmans et la Russie assise sur deux continents. Nous arrivons ainsi dans peu d'années à un minimum de 35 pays européens de tradition chrétienne, ayant incontestablement vocation à devenir membres de la Communauté (sans compter le Lichtenstein !) et à un maximum de près de 50 Etats dans une hypothèse de fractionnement et dans une acception maximale du concept de "pays européens".

Que faire, face à ce défi ?

La Communauté doit-elle se replier sur elle-même, protéger frileusement son bien-être, ériger autour d'elle des barrières à l'immigration et à l'importation des produits des pays tiers ? Hélas, tel est trop souvent le réflexe des responsables politiques et économiques de notre pays, réflexe qui nourrit, non seulement aux Etats-Unis, au Japon et dans les pays en développement, mais également en Pologne, en Hongrie ou en Turquie, l'impression totalement erronée d'une "Europe forteresse".

Je considère que ce serait un contresens historique et une source de conflits potentiels de décréter, comme le Président de la République en a eu apparemment l'idée il y a quelques mois, qu'une limite absolue doit être fixée aux effectifs de la Communauté, celle-ci excluant au moins pour de très nombreuses années jusqu'à des pays aussi proches de nous que la Tchécoslovaquie.

Il me semble indispensable d'engager une triple démarche :

1 - Donner dès maintenant un contenu très substantiel aux coopérations intéressant tous les pays européens, en utilisant pleinement les possibilités du Conseil de l'Europe, lequel présente le double avantage d'exister déjà avec ses instruments, et d'avoir son siège à Strasbourg. L'on devrait par exemple élaborer des accords pan-européens dans les domaines de l'énergie (une charte vient d'être signée), mais aussi de l'environnement, des transports, des télécommunications, des échanges de jeunes, et de la reconnaissance des diplômes, de la recherche scientifique, de la culture. La C.E., dans

tous ces domaines, pourrait présenter avantageusement son expérience et proposer d'étendre des programmes tels qu'*Erasmus*.

2 - L'une des demandes principales des pays d'Europe centrale est aujourd'hui l'extension à leur profit du système de sécurité collective qui a garanti la paix à nos pays depuis 1945. Cette question est sans doute la plus difficile aujourd'hui. Elle ne peut être traitée que progressivement et par étapes. La première de ces étapes devrait être l'inclusion de ces pays dans des mécanismes de consultation politique auxquels participeraient les Etats-Unis, à l'OTAN ou ailleurs. Il est également urgent de rendre plus crédibles les dispositions arrêtées récemment au sein de la C.S.C.E. mais dont la crise yougoslave a montré qu'elles étaient inadaptées aux nouvelles menaces : comme ces dramatiques événements le montrent bien, il ne nous sera pas possible de faire l'économie de forces d'intervention disponibles pour éteindre les foyers avant qu'ils ne puissent embraser des régions entières, à moins que l'on n'estime que les casques bleus des Nations Unies constituent une réponse suffisante à un tel besoin, ce qui reste à prouver.

3 - Etablir un calendrier coordonné entre les prochaines étapes de l'approfondissement de la construction communautaire, dont celles déjà prévues dans le Traité de Maastricht (1996, 1997, étapes vers la monnaie unique et la défense commune) et d'autre part les élargissements successifs. Il ne s'agirait pas bien sûr d'une règle arithmétique rigoureuse, mais d'un plan à long terme permettant à chacun de se préparer. Les premiers pays admis, parmi les candidats, seraient ceux qui non seulement accepteraient l'acquis communautaire, mais qui également rempliraient le mieux les critères politiques et économiques découlant de cet acquis. Mais tous les Etats candidats auraient une perspective d'adhésion, même lointaine. Ils pourraient s'y préparer en incorporant dans leur législation, selon leur propre rythme et leurs priorités, le droit communautaire. Ils pourraient également participer par anticipation à certaines activités consultatives de la Communauté Européenne.

Seule une telle démarche nous permettra de ne pas donner aux peuples d'Europe Centrale et d'Europe de l'Est, qui n'ont qu'un rêve - la Communauté Européenne - et qu'un but - la rejoindre -, le sentiment désastreux que nous les repoussons.

Les conséquences en seraient dramatiques.

Seule une telle démarche nous évitera a contrario un élargissement trop rapide de la Communauté qui interdirait les progrès dans la voie de l'Union politique déjà si difficile à réaliser à douze.

Chacun doit en effet prendre conscience que tout élargissement prématuré constituerait pour les pays européens, notamment pour les pays d'Europe Centrale et d'Europe de l'Est, une véritable tromperie puisque la Communauté se désagrègerait au fur et à mesure de ses élargissements et ne constituerait pour ces nouveaux membres qu'un mirage.

Nous devons donc bâtir une Communauté européenne à géométrie variable, à plusieurs cercles, ce qui, reconnaissons-le, a déjà dans la réalité longuement été le cas au cours des dernières années puisque la Défense s'est réfléchi dans le cadre de l'Union Economique Européenne (UEO) à sept puis à neuf, que l'European Currency Unit (ECU) n'a pas existé à douze, que le Système Monétaire Européen (SME) n'a pas non plus existé à douze et qu'enfin SCHENGEN s'est fait à cinq, puis six, puis huit.

Le but étant à la fois d'interdire que la situation de tel ou tel Etat freine toute avancée et que chaque avancée exclue davantage d'Etats.

Le but ultime demeurant l'union de tous les Etats membres dans un seul cercle, le premier, lequel doit, en attendant, constituer le noyau dur, le socle de l'Europe communautaire en même temps que son moteur. L'Europe unie ne prendra tout son sens que lorsqu'au cours du XXI^e siècle elle aura constitué une communauté de nations associant les peuples de l'Ouest, du Centre et de l'Est.

Il y a seulement deux années en arrière, l'Europe apparaissait figée dans la coupure Est-Ouest, et l'enthousiasme ainsi que la combativité pour la construction communautaire s'étaient largement émoussés car la dimension d'idéal de la Communauté s'était estompée.

En quelques mois l'histoire a rappelé cette dimension d'idéal. La construction communautaire a retrouvé ainsi toute sa justification, sa dimension, son urgence.

Elle seule répond aux exigences du XXI^e siècle.

Elle seule peut nous permettre de bâtir une Europe à la fois debout, pacifique et fraternelle.

Elle seule doit nous permettre de conserver toutes les richesses du patriotisme en interdisant évidemment toute dérive vers le nationalisme et son cortège de haine et de guerre. Les déclarations de Robert Schuman étaient sans la moindre ambiguïté : "Le supra-national reposera sur des assises nationales... Nous ne serons jamais des négateurs de la patrie, oublieux des devoirs que nous avons envers elle".

A nous, aujourd'hui, de nous mobiliser car l'idéal communautaire n'a jamais été aussi indispensable et autant d'actualité.

Bernard BOSSON,
Ancien Ministre chargé des Affaires Européennes

(1) L'accord de Maastricht précise que, dans les domaines ne relevant pas de la compétence exclusive de la Communauté, celle-ci n'intervient, conformément au principe de subsidiarité, que si, et dans la mesure où, les objectifs de l'action envisagée ne peuvent pas être réalisés de manière suffisante par les Etats membres. En d'autres termes, dans ces domaines, la compétence communautaire n'est que subsidiaire : elle n'existe que si l'autorité nationale (voire régionale ou locale) n'est pas en mesure de l'exercer à bon escient. Il appartiendra à la Cour de Justice européenne de veiller à la bonne application de cette règle.

1989-1992 : PREMIER ACTE DE LA RÉVOLUTION MONDIALE...

par François FEJTÖ

Petit à petit, l'opinion occidentale commence à se rendre compte que nous sommes entrés dans une phase nouvelle de l'histoire de notre civilisation, une phase révolutionnaire, de révision de toutes les valeurs et institutions, de la révolution prophétisée tant par Karl Marx que par Friedrich Nietzsche. Or, si les révolutions auxquelles nous assistons sont complètement différentes de ce que les prophètes de malheur ont prévu, elles ont en commun avec les grandes révolutions du passé qu'aussitôt éclatées, elles acquièrent une dynamique *sui generis*, qui les rend irrésistibles, et qu'elles dévorent leurs enfants et aussi leurs pères. Pour ne mentionner que celles du XX^e siècle : la première révolution russe a dévoré Kerensky et les menchéviks, la seconde, l'actuelle, a déjà dévoré Gorbatchev. Les réformateurs communistes modérés ont été marginalisés dans les autres pays communistes également. Leurs successeurs immédiats le seront probablement aussi.

Depuis 1989, où tout a commencé à bouger, l'histoire s'est accélérée à tel point que les commentaires sur la situation qu'on a fait à la fin d'une semaine étaient déjà dépassés au début de la semaine suivante par des événements imprévus. Aussi faut-il être très prudent en esquissant des scénarios d'avenir.

Parlons d'abord de l'Europe occidentale, de la Communauté européenne. La Conférence de Maastricht a fait un pas en avant vers l'unité monétaire, mais non vers l'unité politique et militaire. En fait, la réunification de l'Allemagne et la désintégration de l'Union soviétique ont créé une situation nouvelle qui rend la solution des problèmes posés par le renforcement *et/ou* l'élargissement de la Communauté à la fois *plus urgents et plus difficiles*. La Communauté européenne a débuté sous le signe de la réconciliation franco-allemande. Or la solidité du couple franco-allemand, tel que celui-ci a été forgé par De Gaulle et Adenauer, reposait sur des conditions qui viennent de disparaître. Premièrement, la puissance économique et financière de la République Fédérale était équilibrée par la puissance nucléaire possédée par la France en exclusivité. Deuxièmement, le potentiel expansif de l'Allemagne était limité par le pouvoir de l'URSS, qui contrôlait l'Allemagne de l'Est, l'Europe centrale et balkanique, tout en ayant la volonté de conserver l'héritage tsariste. A présent, l'URSS a cessé d'être un Super-Grand, facteur d'équilibre. L'attitude à prendre face à la crise yougoslave a soumis la Communauté à une dure épreuve, ce qui n'a peut-être pas déplu aux Etats-Unis. Et supposons - à Dieu ne plaise ! - qu'on en vienne à un conflit militaire entre la Russie et l'Ukraine... Comment Bonn, Paris et Londres accorderaient-ils leurs violons ? De toute manière, on est

fasciné, ici et là, par le risque de voir la Communauté européenne dominée par l'Allemagne, de voir surgir une *Europe allemande* qui pourrait étendre son influence jusqu'à l'Oural et, à travers les Balkans, jusqu'au Proche et Moyen-Orient.

Le seul recours contre ce danger, et contre le danger d'éclatement, devrait être de mobiliser les énergies créatives en France également, puis de redoubler d'efforts pour vaincre les peurs et attacher solidement l'Allemagne au reste de l'Europe Occidentale, et celle-ci aux Etats-Unis.

Ainsi on se trouve devant des choix difficiles où se réveillent et se mobilisent des craintes, des ressentiments bien enracinés. Or la peur est mauvaise conseillère pour les nations tout comme pour les individus.

Passons aux pays libérés d'Europe Centrale. Trois d'entre eux ont pris le chemin de la démocratie (Hongrie, Pologne, Tchécoslovaquie) : ils frappent aux portes de la Communauté. Mais leur démocratie est fragilisée par le délabrement et la désorganisation économiques. L'Occident tarde toujours à reconnaître que, pour se consolider, ces trois pays, plus tard la Roumanie, la Bulgarie, l'Albanie, ont besoin d'une *aide, d'une certaine manière semblable à l'aide dont les Etats occidentaux libérés de l'occupation nazie avaient bénéficié grâce au Plan Marshall, aide matérielle sans nul doute, mais aussi aide facilitant la reconstitution d'une société civile démocratique*. Livrées à elles-mêmes, les nouvelles démocraties de l'Est pourraient évoluer, non vers le libéralisme politique et l'économie de marché, mais vers une quelconque forme de l'autoritarisme étatique. Les premiers signes d'une telle évolution ne sont-ils pas déjà perceptibles ?

Comment prévoir d'autre part l'évolution du drame yougoslave ? Il aurait pu être évité par une Communauté européenne politiquement unie, laquelle aurait dû agir contre l'agresseur serbe, comme les Etats-Unis et les Nations-Unies l'avaient fait contre l'Irak, par des sanctions économiques, un embargo pétrolier et en interdisant le ciel et la mer à l'aviation militaire et à la marine de guerre. Faute de quoi, les généraux serbes, se cachant derrière la dénomination "d'armée fédérale" et profitant de la passivité des Etats-Unis et de la Communauté européenne, ont pu détruire plusieurs villes, une bonne partie de l'industrie (notamment touristique) de la Croatie, prendre en gage un tiers du territoire de cette République, faire des milliers de morts et des dizaines de milliers de blessés.

A supposer qu'on les laisse sous protection des casques bleus s'installer sur les territoires occupés - ce qui est leur but évident, que les experts de l'ONU et des Douze paraissent les seuls à ne pas entrevoir et prendre au sérieux -, la victoire de Belgrade ne sera toutefois qu'une victoire à la Pyrrhus, car l'hégémonie du gouvernement communiste de Milosevic ne pourra certainement se rétablir sans coup férir ni sur la Bosnie-Herzégovine ni sur la Macédoine et, de surcroît, se heurtera, selon toute probabilité, à une opposition armée des Albanais du

Kosovo et à une forte résistance de la minorité hongroise de Voïvodine. On peut d'ailleurs envisager, sans beaucoup de risque de se tromper, l'extension du conflit que seule la révolte du peuple serbe contre ses dirigeants, qui l'ont mené dans une guerre suicidaire, pourrait arrêter. Après quoi on pourrait négocier un regroupement en Confédération - ou sous une autre forme - des Républiques souveraines des Slaves du Sud.

La plus grande incertitude - en nous bornant à l'Europe (car l'Afrique, l'Asie de l'Est et l'Amérique latine sont également en mouvement) - concerne évidemment le futur de l'Union Soviétique. Le scénario le plus optimiste serait la stabilisation autour du "Bloc slave" - Russie, Ukraine, Biélorussie - de "l'Union des Républiques souveraines", proclamée le 8 décembre 1991 à Minsk. Celle-ci diffère essentiellement de l'Union envisagée précédemment par Gorbatchev qui prétendait réédifier l'Union *d'en haut*, à partir du Kremlin. Elle procède du regroupement "par le bas" de Républiques ayant à leur tête des dirigeants plus ou moins démocratiquement élus. Entre une Union de ce genre et la Communauté Européenne et les Etats-Unis de bons et utiles rapports de coopération pourraient s'établir sans trop de difficulté, une fois le problème du contrôle unifié des armements nucléaires réglé. Au moment où nous écrivons - début janvier - avec les modalités concrètes du partage de la succession non-réglées, on est loin de compte. Des rapports particuliers de coopération en outre pourraient être envisagés entre la CEE et la Russie, l'Ukraine et la Biélorussie (1).

Il y a aussi et surtout l'incertitude sur l'avenir de l'armée soviétique, avec à l'arrière-plan le puissant complexe militaro-industriel qui est encore, pour ainsi dire, intact. Une partie de cette armée pourrait entrer en action *avec* ou *contre* Eltsine, en invoquant la nécessité de défendre l'Empire et l'héritage de Lénine, de dompter l'anarchie, de rétablir l'ordre, de mieux organiser la distribution des vivres. Un ou plusieurs coups d'Etat, des guerres civiles sont possibles, simultanément ou successivement. Des désordres sociaux, des explosions de mécontentement sont également prévisibles à cause du chômage, de la désorganisation du système économique en chute libre, des pénuries, des épidémies. Des conflits ethniques de type yougoslave ou caucasien peuvent se multiplier au sein de la Russie qui comprend une centaine d'ethnies, grandes et petites, et jusqu'aux confins de la Mongolie. Gorbatchev lui-même a évoqué le 8 décembre dernier le danger de la "yougoslavisiation" de l'URSS, alors que la Yougoslavie se "libanise".

Vision apocalyptique, dira-t-on, et il est à espérer qu'elle ne se matérialisera pas. Les pessimistes n'ont pas toujours raison. Mais la bonne politique, surtout en période révolutionnaire, consiste à se tenir prêt à toutes les éventualités, même les pires.

François FEJTÖ

(1) Cf. Yves HAMANT "La fin de l'URSS" - France-Forum n° 273-274 - Oct/Déc. 1991.

UNE IMPOSSIBLE COMMUNAUTÉ MÉDITERRANÉENNE ?

par Serge ANTOINE

18 Etats riverains, 380 millions d'habitants, un septième du commerce mondial et 6 000 ans d'histoire de la civilisation à livre ouvert, la Méditerranée passerait-elle aujourd'hui à côté des grands courants ? A l'exception d'un "plan d'action pour la Méditerranée", seule organisation multilatérale, construite, il y a 15 ans, pour l'environnement, cette région au bord de l'Europe, désormais sollicitée par l'Est, est aussi en marge de l'Afrique et du Moyen-Orient. Ligne de séparation entre trois continents, verra-t-elle un mur s'élever entre ses rives ou sera-t-elle l'exemple d'un Nord-Sud de voisinage réussi ? Choisira-t-elle, elle même, son destin ?

Serge Antoine qui, depuis 20 ans, travaille à développer la coopération dans cette région fragile et qui est le père du "Plan Bleu", exercice de prospective à l'horizon 2025, s'interroge ici sur le pourquoi de la situation d'une région plus explosive qu'il n'y paraît. Il est aujourd'hui Conseiller spécial pour la Conférence Mondiale de Rio de Janeiro sur l'Environnement et le Développement.

La Méditerranée n'arrive pas à être prise au sérieux : 40 % des Européens en font tellement leur destination préférée pour les vacances que "sea, sand, sun" est un leitmotiv inconscient pour nombre d'habitants qui peuplent le nord du bassin, voire pour leurs hommes politiques.

On parle d'ailleurs peu de "bassin" ou de "région" : on laisse le mot aux géographes épris de fixer - ne varietur - les limites du maquis ou de l'olivier. On parle surtout de la mer qui véhicule des souvenirs d'histoire dont l'anthropocentrisme européen oublie la trame. L'Européen se réfère à la mer qu'il voudrait toute bleue comme la chantait Tino Rossi, ignorant que le bleu n'est pas - au

contraire - signe de santé biologique pour l'eau marine ; or, elle est bien fragile et malade. Jacques-Yves Cousteau l'a dit, il y a 30 ans déjà, et l'a sillonnée de ses mises en garde. Les pays riverains en ont un soupçon de remords, en ne voulant toutefois pas savoir que plus de 50 % des polluants lourds de la mer viennent de leur pollution atmosphérique, car ils ont conscience de l'importance de l'eau.

C'est d'ailleurs au nom de cette mer fragile, bien commun des Etats riverains, qu'en 1975, 18 Etats ont signé (1), sous les auspices des Nations-Unies, la *Convention dite de Barcelone pour la protection de la Méditerranée*. Mais, même aujourd'hui, 15 ans après, son *Plan d'ac-*

tion, qui cherche pourtant à se diversifier, a du mal à sortir de la mer, comme Vénus des eaux de la mythologie. Certes, la survie de cette mer est essentielle, et Cousteau a raison ; mais, en prospective, il y a d'autres terrains d'inquiétude.

Le message d'existence de ces 18 Etats, qui ont pourtant dans le monde un enjeu à défendre et une coopération à assurer, passe donc très difficilement ; l'espace méditerranéen a du mal à prendre corps.

Il est vrai que les hommes politiques assumant leur méditerranéité sont rares. Il n'y en a pratiquement pas. D'ailleurs, la géographie des Ministres, depuis dix ans, fait le vide pour ces régions : en France, le gouvernement d'Edith Cresson, par exemple, n'en comporte pas un. Les vrais Méditerranéens que l'on cite sont ceux qui, par leur origine, ont des raisons d'y croire : Michel Jobert, Edgard Pisani. C'est, il est vrai, partout pareil ; l'Italie, timide dans ses provinces et son Etat peu structuré, affirme encore sa tradition, mais, hors le bouillant De Michaelis à la tête du Quirinal, qui rêve d'agrandir la "mare nostrum" aux dimensions de la Mer Noire, où sont les militants de la Méditerranée comme, en son temps, l'était Garibaldi pour l'unité italienne ?

D'ailleurs, quel pays riverain assume-t'il véritablement son destin méditerranéen ? Au Caire, quand on en parle, on désigne... Alexandrie. En Espagne, le gouvernement central - madrilène - se retient de trop jouer la carte méditerranéenne, Catalogne et Barcelone obligent. Au Maroc, la Méditerranée est marginale. La Turquie elle-même est tiraillée entre ses deux mers. En Yougoslavie, s'il en reste, Belgrade n'a plus aujourd'hui l'âme dalmate ou croate. Et, en France, on en est encore à Pagnol qui s'amusait à exclure les Lyonnais de la Méditerranée.

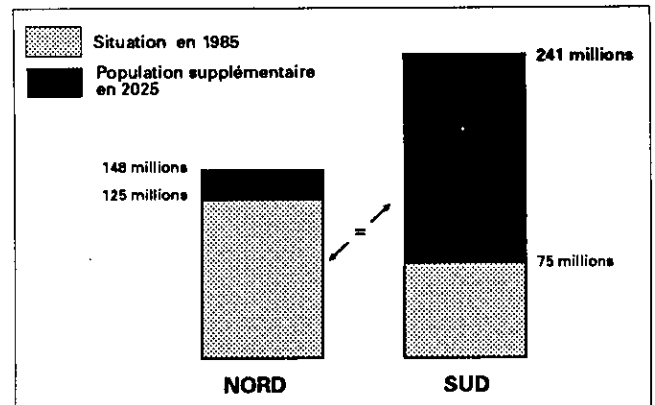
Cette psychanalyse rapide explique pourquoi, une fois de plus, la Méditerranée - à cause maintenant de son image vécue - risque de rater sa rentrée. Il est vrai qu'elle joue depuis des siècles avec la malchance. La Renaissance, hors l'Italie, l'a évitée ; la "Révolution industrielle" l'a ignorée ; la colonisation ottomane puis européenne, la décolonisation enfin, ne lui ont donné aucune carte. Et aujourd'hui, alors que le monde frémit au printemps des nouvelles donnes de l'Est ou entrevoit des chances de paix au Moyen-Orient, la Méditerranée demeure spectatrice et impuissante.

Les problèmes qu'elle porte en elle sont pourtant de telle taille qu'ils mériteraient une solidarité forte et que, dans le monde, beaucoup sont ceux qui lui feraient une place.

*
* *

Ces problèmes ont été mesurés par le *Plan Bleu* (2) qui a, pendant des années, diagnostiqué l'avenir aux horizons 2000 et 2025 ; ils sont de taille. Leur ampleur est telle que la région, dans les 30 ans à venir, va complètement changer d'échelle.

La population d'abord : de 350 millions en 1985, elle passera à 450 en l'an 2000 et, sans doute, à près de 550 en l'an 2025, soit, alors, plus que les Etats-Unis et l'URSS d'hier réunis. Vers l'an 2100, près de 700 millions seraient la barre haute de la population stabilisée. En 75 ans - depuis 1950 -, la vie d'un homme aujourd'hui, la population aura crû de 350 millions.



L'évolution de la population urbaine au Nord et au Sud du bassin méditerranéen, 1985-2025

Le Nord représentait les 2/3 de la population en 1950 ; en 1985, la moitié ; en 2025, plus que le tiers. Le fossé entre un Nord vieilli et un Sud jeune s'accroîtra. Il y a 45 % de jeunes de moins de 15 ans dans le Sud, 25 % dans le Nord. La population en âge de travailler dans le Nord passera de 125 millions à seulement 131 en l'an 2025. Dans le Sud, les chiffres seront 94 et 230 millions.

L'urbanisation explosera, elle aussi, et la croissance urbaine sera si forte que, d'ici 40 ans, il y aura, selon les scénarios, entre 380 et 440 millions de citoyens : c'est-à-dire, en hypothèse forte, 240 millions de citoyens supplémentaires, soit autant que ceux des villes actuelles des Etats de toute la Méditerranée ! Dans le Nord une croissance faible, dans le Sud plus de 200 millions de nouveaux urbains en 40 ans. Les rythmes seront "volcaniques" dans le Sud, cinq fois plus rapides qu'ils l'ont été, autrefois, dans le Nord, entre 1800 et 1950 ; en vingt ans, un rythme de progression qui a demandé, en Europe, plus d'un siècle, et combien de souffrances !

Tous les paramètres de la région indiquent une progression en trente ans, de l'ordre de 3, 4 ou 5 fois le niveau actuel : il en est ainsi, par exemple, de la consommation d'énergie, des engrais, de l'automobile, du tourisme (de 70 millions de touristes internationaux sur le littoral, on passera à 150 voire 200) ou de la croissance alimentaire ; celle-ci, qui déjà a fait fortement chuter le taux de subsistance du Maghreb, va faire croître son taux de dépendance et handicaper la balance des commerces extérieurs. Cette augmentation n'a pas le sens d'un rattrapage des niveaux de vie de l'Amérique ou de l'Europe ; elle ne sera que la conséquence de l'explosion démographique dont, certes, les signes de ralentissement existent, mais ne produiront d'effet que plus tard.

yeux et les échanges commerciaux prennent tous les ans, entre les 18 pays, une place relative plus importante. A contrario, rien ne serait plus dangereux pour tout le monde que de voir naître, ici, une frontière dure et un glacis.

Quelques signes permettent de penser que le "grand écart" entre le Nord et le Sud pourrait être évité et il faut être attentif à tous les signes d'appels du Sud, dont certains se réfèrent explicitement au partenariat méditerranéen. Il faut provoquer et saisir toutes les occasions de créer, entre le Nord et le Sud, un tissu de relations. La région n'a, certes, aucune raison de le faire dans un cadre institutionnel rigide ou, a fortiori, supranational ; mais elle a tout à gagner, comme ce fut le cas pendant des siècles, à tisser des réseaux vivants d'échange et de coopération. Aujourd'hui, par exemple, les ports, les chambres de commerce, les responsables d'espaces naturels le font. Il est possible et urgent de décupler ces relations.

Quant à l'Europe, elle a, en mai 1990 à Nicosie, signé une Charte avec la plupart des pays du Sud, et la Banque Européenne d'Investissement a décidé, avec la Banque Mondiale, de faire de cette région un premier exemple de développement et d'environnement à l'échelle régionale. Le projet de dialogue au sommet, en février 1992 - dont le Président de la République française a eu l'initiative - entre l'Italie, l'Espagne et la France d'une part, l'Union du Maghreb Arabe (qui réunit le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Libye, la Mauritanie), d'autre part, peut être une occasion à saisir si elle s'inscrit dans une logique méditerranéenne.

Mais tout est encore bien timide dans cette partie du monde. Les peuples silencieux n'ont, dit-on, pas d'avenir. Il serait temps que la région méditerranéenne parle et se parle : et que, par exemple, comme l'a fait, en son temps, le Ministre du travail italien, sans demander rien à personne, en réunissant ses 17 collègues riverains, l'Europe soit plus spontanée, plus directe et moins formelle dans ses relations avec le Sud. Le style méditerranéen n'aime pas les structures ampoulées ; il se reconnaîtra dans des formes plus familières. Même lorsqu'il s'agit de projets ambitieux, comme ceux du reverdissement du Sahara qui pourrait, un jour, sortir de l'utopie ou, plus simplement, ceux d'un développement plus endogène résultant de ce que l'on qualifie chez les Anglo-saxons de "capacity building". La Méditerranée, à cet égard, pourrait inaugurer un modèle de nouvelle coopération régionale comme on l'a fait, il y a 15 ans, en lançant alors avec les Nations-Unies le prototype de "mer régionale".

Serge ANTOINE

L'espace méditerranéen a du mal à prendre corps

Au regard de ces flambées, les ressources, elles, ne bougent pas ou régressent. Il en est ainsi, par exemple, du pétrole qui aidait la Tunisie ou l'Égypte dans leurs balances commerciales, de l'eau qui est la limite au développement de toute la région, des forêts qui risquent de perdre le quart de leurs surfaces et du littoral qui, avec ses 46 000 kilomètres, est un monde fini dont 3 à 4 000 kilomètres supplémentaires risquent d'être lotis, bétonnés ou mités en 30 ans. Même les plaines littorales - exigües dans cette région - risquent de fondre.

Les problèmes du développement méditerranéen et ceux de l'environnement, étroitement mêlés, sont difficiles, mais surmontables, à condition que le Nord et le Sud entrecroisent leurs efforts. La diversité culturelle ou religieuse est, certes, un handicap pour la compréhension et le rapprochement ; la référence commune à la "méditerranéité" n'est pas un sésame, mais elle pourrait aider.

*
* *

Il s'agit de bien plus que de devoirs de voisinage. La région méditerranéenne se prendra-t-elle à bras le corps ? L'Europe misera-t-elle sur une volonté d'aider le Sud comme elle le fait pour l'Est ? Elle aurait bien des raisons d'agir en ce sens ; si l'Est est une chair de l'Europe, le Sud pourrait, lui, être un partenaire décisif ; certains stratèges d'Outre-Atlantique le craignent.

La Méditerranée est une chance pour la création d'un grand marché par d'autres voies que celles de l'émigration. D'ailleurs, ce marché se crée lentement sous nos

(1) 17 en fait, l'Albanie a rejoint plus tard.

(2) Michel Batisse et Michel Grenon. "Avenirs du Bassin Méditerranéen". Les travaux du Plan Bleu conduits à Sophia Antipolis (France) sont publiés aux Editions "Economica" - Paris, 1988. Voir aussi, chez le même éditeur, les fascicules thématiques d'une série dont 4 ont paru sur : les forêts, la pêche et l'aquaculture, les écosystèmes, l'industrie.

QUELLE FONCTION PUBLIQUE DEMAIN ?

par Maurice BLIN

Notre ami, le Sénateur Maurice Blin, vient de publier, sous ce titre, et sous le timbre du Groupe de l'Union Centriste, une étude qui, en 75 pages particulièrement denses mais au style alerte qu'apprécient ses lecteurs, analyse la crise de la Fonction Publique et propose des remèdes. Les incessantes secousses qui, en cette fin de siècle et de millénaire, bouleversent, parfois de fond en comble, les paysages, les décors, les raisonnements, l'échelle des valeurs qui nous étaient familiers, ne pouvaient épargner l'Administration.

Une littérature abondante a été consacrée ces dernières années, tant à la redéfinition du rôle de l'Etat qu'aux adaptations nécessaires de son fonctionnement et de ses méthodes. Sous l'impulsion notamment de Michel Rocard, alors qu'il était Premier Ministre, une réflexion a d'ailleurs été officiellement engagée sur ces sujets au sein même de l'Administration avec des résultats, inégaux selon les ministères et, à vrai dire, globalement assez modestes jusqu'à ce jour. En octobre 1991, les entreprises à leur tour ont tenu à faire connaître leurs propositions : l'Institut de l'Entreprise a tenu à cette date un important Congrès, couronnant plusieurs mois de travaux, sur le thème : "Modernisation de l'Etat et compétitivité" (Supplément au n° 5 des Cahiers de l'Institut de l'Entreprise - Janvier 1992). C'est que, dominant tout ce foisonnement, l'expliquant et le stimulant, s'impose le constat de l'insatisfaction croissante des citoyens qui, de moins en moins confusément, ressentent douloureusement le décalage entre la réalité et leurs besoins. Besoins d'ordre éthique : exigence d'institutions impartiales capables, sans les méconnaître, de s'élever au-dessus des intérêts particuliers ou partisans : ce n'est pas parce que quelques-uns de ses technocrates ont péché par arrogance qu'il faut rejeter la nécessité d'une administration (centrale ou décentralisée) garante du respect de l'intérêt général. Besoins d'ordre quasi "biologique" : la paix sociale, la vie en société, ne sont pas possibles si ne sont pas correctement assurées les grandes fonctions régaliennes de sécurité, de justice, de défense, de sauvegarde de l'environnement,... Besoins d'ordre "technique" : maintien à un niveau raisonnable et répartition équitable des charges publiques, exigence d'un haut degré de performance du service public en dépit des pesanteurs bureaucratique ou des rigidités corporatistes, rejet des conceptions, aussi fallacieuses l'une que l'autre et qui ont fait tant de mal - celle de "l'Etat-Providence", oscillant inévitablement entre le totalitarisme et l'impuissance, quand il ne cumule pas ces deux fléaux, et celle du "dépérissement de l'Etat", paradoxalement chère aux marxistes comme aux libéraux extrémistes.

C'est dire l'actualité et l'intérêt d'une réflexion sur l'évolution souhaitable de la Fonction publique. Gageons qu'après avoir pris connaissance de son Introduction - "Une mutation difficile" - et de sa Conclusion - "Un lien séculaire" -, ci-dessous reproduites avec l'aimable autorisation de l'auteur, beaucoup seront incités à lire l'intégralité du rapport de Maurice Blin.

UNE MUTATION DIFFICILE

Préfendre traiter en quelques dizaines de pages de la réforme de la fonction publique peut paraître bien téméraire. De nombreux ouvrages, la plupart de haute tenue, lui ont été consacrés. A quoi bon y ajouter ?

Et puis, l'imposante armée des deux millions six cent mille agents de l'Etat impressionne. Son apparente uniformité recouvre une diversité, une complexité qui décourage l'analyse.

Pourtant, la présence d'un appareil administratif aussi lourd au sein de la nation fait problème. A maintes

reprises, des essais - on en dénombre plus de vingt entre 1921 et 1952 - ont été tentés pour en simplifier les structures et en alléger le poids. Dans l'immédiat après-guerre, deux réformes importantes ont vu le jour : la création de l'Ecole Nationale d'Administration, la mise en place d'un statut commun à l'ensemble des fonctionnaires. Sans grand résultat, semble-t-il, puisque depuis 1945 leur nombre et celui des statuts qui les régissent, ont explosé.

Dès lors, une question se pose : quelle est aujourd'hui la véritable efficacité du service public à la française ? D'aucuns, usant d'un mot qui, hier encore, aurait paru inconvenant, s'interrogent sur sa rentabilité.

Pour ma part, d'une longue fréquentation des multiples rouages de l'administration, j'ai retiré une certitude que partagent sans doute bien des parlementaires. Les membres de la fonction publique gardent intact le goût du service. Mais ils sentent aussi de manière plus ou moins nette que, pour continuer à jouer leur rôle dans la vie du pays, ils devront consentir au changement.

Pas plus que les églises, les syndicats, les partis politiques, la fonction publique n'échappera à la "révolution culturelle" qu'impose l'évolution d'une opinion plus informée, plus exigeante, bref, moins "soumise" qu'autrefois.

L'ère de la croissance quantitative qui a marqué les dernières décennies est close. C'est par la qualité du service rendu à l'usager que l'administration doit désormais se justifier. Elle le sait et doit s'y préparer.

La réflexion libre à laquelle je me suis livré dans les pages qui suivent n'a qu'un but : accompagner, éclairer une mutation qui sera difficile.

Changer pour rester soi : telle est la loi immuable de l'histoire.

La fonction publique n'y échappera pas.

UN LIEN SÉCULAIRE

Il est de bon ton aujourd'hui de critiquer la lourdeur de l'appareil de l'Etat, l'inertie de ses agents et d'y voir le principal obstacle au progrès. Cette dénonciation apparaît comme un juste retour des choses. A force de vouloir trop en faire, il était inévitable qu'un jour l'Administration se retrouve en position d'accusée.

Cependant, avant de transformer celle-ci en bouc émissaire, la société civile doit d'abord s'interroger sur elle-même. Car l'Etat n'occupe jamais que l'espace qu'elle lui abandonne. Chez les peuples où le sens des responsabilités individuelle et collective est fort, il est à la fois modeste et respecté. Là où le citoyen est passif, il étend sur lui son emprise jusqu'à l'étouffer : il est alors à la fois redouté et suspecté.

Entre ces deux cas limites, entre les démocraties de type anglo-saxon et le règne arrogant d'une nomenklatura, la France occupe une position médiane. Les multi-

ples crises politiques ou financières qui ont ponctué son histoire lui ont fait apprécier, par contraste, les vertus d'une administration impartiale, compétente et stable. C'est un acquis dont elle ne doit pas se priver. Car demain, la compétition, cette loi impitoyable de l'histoire, sévira autant que jamais. Le "dépérissement de l'Etat", seul mythe commun au libéralisme et au marxisme, relève de l'utopie.

Sur une planète ouverte aux échanges, les économies dominantes sont celles où l'entreprise et l'administration, loin de s'affronter, conjuguent efficacement, c'est-à-dire discrètement, leurs efforts. La première doit respecter la loi sans laquelle un régime de liberté se transforme en jungle. La seconde doit être assez forte pour orienter l'évolution de la société civile, assez souple pour l'accompagner sans la contraindre. Dans l'Europe de cette fin de siècle emportée par le mouvement des hommes, des capitaux et des techniques, la compétitivité de la France dépendra donc largement de celle de son Administration.

Il a fallu dans le passé que deux guerres en fassent apparaître les faiblesses pour que sa rénovation soit engagée. L'Ecole des sciences politiques a été créée dans les années qui suivirent la défaite de 1870 ; l'Ecole nationale d'administration, le statut de la fonction publique ont été mis en place au lendemain de la seconde guerre mondiale. Mais le défi que la fonction publique française affronte aujourd'hui, bien que moins visible, moins sensible à l'opinion, est d'une tout autre ampleur. Il ne s'agit plus seulement d'améliorer la formation, de mieux organiser la carrière des agents qui ont à servir l'Etat. C'est la notion même d'un Etat centralisé, maître et responsable suprême de la vie de la nation qui est en cause. Quand le service public devient le service du public, c'est toute l'éthique du métier de fonctionnaire qui se trouve transformée.

La réforme, pas la révolution

Cette entreprise ambitieuse n'aboutira qu'à plusieurs conditions.

La première tient au fait qu'elle doit emprunter deux voies apparemment contradictoires. Elle implique une révolution des mentalités qui, partie du sommet de la pyramide administrative, se diffusera jusqu'aux échelons les plus modestes. "Corruptio optimi pessima", disaient les Romains. Le mot, en la circonstance, serait évidemment déplacé. Substituons-lui celui de "desertio" et l'on comprendra le danger que représente, pour une machine aussi lourde et en attente de rénovation, le départ des meilleurs. Le pire des maux c'est de laisser s'aigrir les talents.

Mais, en même temps, il serait absurde de croire que l'on pourra la transformer d'un seul coup. D'abord parce qu'elle est riche d'une tradition de rigueur et d'honnêteté qu'il importe de sauvegarder. N'ajoutons pas à l'inquiétude actuelle des agents publics une autre occasion de démotivation. Et puis, une armée de deux millions six cent mille hommes et femmes, dont la compétence en

vingt ans s'est élevée, n'obéit pas sur ordre. C'est en adaptant à ses tâches nouvelles les statuts, les modes de rémunération, le contenu des fonctions, ministère par ministère, catégorie par catégorie, par des initiatives nées de l'écoute du public et sur le terrain, qu'un sang neuf irriguera peu à peu l'organisme et le vivifiera. Dans certains secteurs publics ou parapublics exposés à la concurrence, le mouvement est déjà amorcé. Leur exemple montre que le comportement des hommes peut changer dès lors que change le système dans lequel il s'inscrit.

Mais le changement en matière administrative ne peut pas, ne doit pas prendre la forme d'une révolution : l'impératif de continuité est premier. Aussi bien, nombre des ruptures qui ont ponctué l'histoire de la France ont-elles été, en fin de compte, plus apparentes que réelles. Saura-t-elle, pour une fois, échapper au double piège de l'immobilisme ou du désordre, c'est-à-dire préférer la voie lente, discrète, laborieuse, de la réforme aux prestigieuses usurpés de la révolution ?

La seconde condition, c'est l'assouplissement du statut de la fonction publique. Certes, ses défauts l'emportent aujourd'hui sur ses mérites. Mais, la majorité des fonctionnaires lui restant attachée, sa suppression pure et simple comporterait de très sérieux inconvénients. C'est pourquoi *sa remise en question ne saurait être que le fait des agents publics eux-mêmes* lorsque, d'autres voies leur étant offertes, ils pourront exercer leur faculté de choix.

L'appui de l'opinion

Un troisième obstacle est lié à la situation particulière des services régaliens de l'Etat : l'administration générale, les finances, la justice, les affaires étrangères,... échapperont toujours à l'aiguillon de la concurrence. Dès lors, comment les inciter au changement ? La rigueur budgétaire n'y suffit pas. Ressentie comme vexatoire, elle provoque le plus souvent une réaction de rejet dans une population souvent fortement syndicalisée. *Or, il n'y aura pas de réforme valable des services publics sans l'adhésion de leurs agents.* Elle doit donc être précédée d'un long et patient travail de pédagogie.

Mais elle devra aussi recevoir l'appui de l'opinion publique. C'est le cas, on l'a vu, aux Etats-Unis. Un meilleur relais entre l'exécutif et le législatif permettrait au Parlement, *s'il était mieux informé*, d'appuyer le gouvernement dans son œuvre de rénovation. Au lieu qu'il oscille le plus souvent, lors de l'examen des budgets ministériels, selon qu'il s'agit de la majorité ou de l'opposition, entre une approbation ou un refus également sommaires. La réforme de l'Administration aura une chance supplémentaire d'aboutir quand elle bénéficiera de la compréhension attentive des citoyens qui sont aussi ses usagers. Et d'abord de leurs représentants.

Cet appui est d'autant plus nécessaire que l'entreprise

est de longue haleine et qu'elle a un prix que le contribuable devra payer. Il ne l'acceptera que s'il connaît mieux les conditions dans lesquelles travaillent certains services publics, tout particulièrement ceux-là mêmes auxquels il ne ménage pas ses critiques. Le délaissement où est tombée, par exemple, la justice et qui contraste si fort avec la manne de crédits qui, depuis dix ans, est allée au ministère de la Culture ne s'explique pas autrement. La paupérisation de l'appareil judiciaire a été longtemps masquée par la dignité et la réserve propre aux magistrats alors que le second ne cessait d'occuper les médias. Il est temps, grand temps, de traiter sérieusement les choses sérieuses.

La crise des valeurs

Cependant, gardons-nous d'une dernière illusion. Imaginons l'administration de demain allégée, déconcentrée, mieux rémunérée, plus motivée, fière de ses tâches. Même dans ces conditions, *elle ne pourra pas tout.*

Les maux dont souffre la société française : le chômage des jeunes, l'asphyxie du système éducatif, la montée de la délinquance et de l'insécurité dans les villes, le dépérissement du monde rural, l'intégration de la population immigrée, le déclin de la cellule familiale et des principes de rigueur mais aussi de solidarité qu'elle incarnait sont trop profonds pour que l'Etat puisse, à lui seul, les prendre en charge. Il peut réprimer ; il ne sait pas guérir.

D'autant plus que, rançon d'une croissance économique sans précédent dans notre histoire, ces maladies du corps social sont radicalement nouvelles. C'est d'ailleurs pourquoi ni l'Administration ni les partis politiques si fortement marqués par les idéologies du siècle dernier ne trouvent désormais dans leurs traditions de quoi y répondre. La clé de l'avenir est dans le retour de la société civile à une solidarité active, spontanée, inventive, inspirée de principes qui fondent la politique mais ne s'y réduisent pas. C'est à son contact que la fonction publique retrouvera la foi en elle-même et l'élan qui lui permettra de se renouveler.

L'armée, disait Paul Valéry, est "le bouclier où le peuple se mire". On peut en dire autant de son administration. Si, en France, il hésite à se reconnaître en elle aujourd'hui, c'est sans doute parce que, dans le crépuscule des valeurs qui ont si longtemps éclairé sa route, l'image qu'il a de lui-même s'est brouillée. En réalité, il ne peut recevoir d'elle que ce qu'il lui a d'abord donné, c'est-à-dire le respect d'autrui et le goût désintéressé du service.

De ce point de vue, le lien séculaire qui unit les Français à leur Etat n'est pas près de se dénouer. Ils déclineront ou renaitront ensemble.

Maurice BLIN

LA DÉCENTRALISATION : UN CHANTIER INACHEVÉ

Débat avec Jean BRENAS et Jacques BARROT

Au Club France-Forum de Paris, le 19 novembre 1991, Jacques Barrot, président du Conseil Général de la Haute-Loire, député-maire d'Yssingeaux, ancien ministre, et Jean Brenas, préfet de région honoraire, ancien directeur général des Collectivités locales au Ministère de l'Intérieur, ont dressé, après dix ans - ou presque - d'application de la réforme de 1982, le bilan de la décentralisation.

Bien que leurs analyses se recoupent sur de nombreux points, ils l'ont fait de manière contrastée. Jean Brenas n'a voulu négliger aucun des aspects, positifs ou négatifs, de la situation actuelle, alors que Jacques Barrot a mis

l'accent sur quelques enjeux politiques, à ses yeux essentiels. Il a en particulier tenu à faire observer que les difficultés rencontrées, fortement soulignées par Jean Brenas, étaient principalement dues à l'incapacité de l'Etat de s'adapter à la nouvelle donne.

En raison de la richesse et de la densité de ce débat, seule la première partie de l'intervention du "technicien" est publiée ci-après. La suite de ses critiques et sa conclusion le seront dans le prochain numéro de France-Forum, en même temps que l'intégralité de la réponse et des prises de position du "politique".

Intervention de Jean BRENAS (1^{ère} partie)

La décentralisation figure en bonne place au dictionnaire des idées reçues : tout le monde est pour, car le renforcement des libertés locales va dans le sens de l'histoire : le temps n'est plus où la poigne des monarques était nécessaire pour forger l'unité d'une France faite de morceaux d'Europe. Et le transfert aux collectivités locales de responsabilités qui les concernent en propre est conforme aux valeurs morales de la démocratie comme aux nécessités pratiques d'une société complexe et aux aspirations de l'opinion publique. Dans l'extrême variété des situations locales on n'administre bien que de près et cela est plus vrai que jamais en un temps où l'autorité ne s'exerce que

par délégation de ceux à qui elle s'applique.

Il n'y allait d'ailleurs pas seulement de l'intérêt des collectivités locales mais aussi de l'Etat. Voici 150 ans, Royer-Collard, ridiculisant le centralisme louis-philippard, s'exclamait : "c'est le délégué du souverain qui allume les réverbères" (sous-entendu quand les réverbères fonctionnent mal, c'est la faute du gouvernement). Au XX^e siècle, le problème s'est posé en termes politiques aigus parce que l'Etat-Providence, l'Etat touche-à-tout, cumulait les facteurs d'impopularité liés aux mille défauts d'une administration engluée dans d'innombrables tâches de gestion et vers laquelle

convergeaient toutes sortes de récriminations : car si les citoyens sont divisés dans leurs exigences, ils sont coalisés dans leurs déceptions.

Voilà pourquoi je n'hésite pas à affirmer que, de longue date, non seulement l'Etat a sincèrement voulu faire progresser la décentralisation, mais encore qu'il en a été le pilote et le principal artisan. Les grandes lois organiques de 1871 pour les Départements et de 1884 pour les Communes avaient fait l'objet sous la III^e et la IV^e République d'une lecture glissante, de plus en plus libérale, qui accompagnait l'évolution des esprits : il s'ensuivit un renouvellement progressif des rapports entre l'Etat, les Collectivités intermédiaires et les citoyens.

Et la V^e République, grâce à la continuité que rendait possible la Constitution de 1958, a engagé un effort intense et persévérant de modernisation des institutions, de régionalisation, d'allègement des tutelles, de renforcement des finances locales, qui a fort bien préparé les voies de la décentralisation, conformément aux directives du Général de Gaulle qui entendait "inverser définitivement le processus multiséculaire de centralisation".

Publié en 1976, le rapport "Vivre ensemble", élaboré par un groupe de réflexion présidé par O. Guichard, fut suivi d'une vaste consultation des élus locaux. Le gouvernement Barre s'inspira largement de leurs réponses lorsqu'il mit au point le projet de loi "pour le développement des responsabilités locales", déposé en 1979 sur le bureau du Sénat, qui affichait un quadruple objectif :

- *de liberté*, par la suppression des normes techniques ne découlant pas de la loi et par la stricte limitation des cas d'approbation préalable des délibérations des assemblées locales,

- *de clarté*, par une redistribution plus logique des compétences entre l'Etat et les collectivités locales, notamment dans les domaines de l'urbanisme, de l'aide sociale, de la justice et de la sécurité,

- *d'efficacité*, par l'amélioration du statut des élus et de la carrière des agents des collectivités locales,

- *de participation accrue des citoyens* à la gestion des intérêts locaux.

Mais ce réformisme prudent ne faisait pas l'affaire d'une opposition qui développait alors des thèmes de rupture sur tous les plans. Dans l'enthousiasme de sa victoire, après 23 ans de frustrations, l'Union de la gauche était pressée de traduire dans les faits les promesses de son panneau électoral. On voulait changer la vie, transformer la société française, la décoloniser par un renversement d'autorité en faveur des élus, rendre le pouvoir aux citoyens. Il s'agissait d'aller vite pour profiter de "l'état de grâce". Après on ne pourrait plus - et même on n'oserait plus - s'attaquer à des institutions qui avaient traversé les siècles et survécu sous tous les régimes aux pires désastres de notre histoire.

LA RÉFORME DE 1982

Deux mois après son arrivée place Beauvau, G. Def-

erre, bousculant son monde et réduisant à l'extrême les travaux préparatoires, avait mis le point final à son projet. *La loi du 2 mars 1982 sur les droits et libertés des communes, départements et régions* porte la marque des habitudes bien françaises d'improvisation, en ce sens que des préalables essentiels étaient restés en plan, faute d'une concertation suffisante ou par suite des réticences de plusieurs ministres - décentralisateurs en paroles - mais qui répugnaient à lâcher une partie de leurs attributions ou de leurs crédits.

Les mutations décidées par le législateur n'en étaient pas moins capitales :

- *La plus retentissante fut évidemment l'effacement des Préfets dans l'acception classique*, ceux que F. Mitterrand appelait "de petits Napoléons" et qui, effectivement, tenaient du Premier Consul cette définition lapidaire de leurs pouvoirs : "le Préfet est seul chargé de l'administration", garant du Contrat Social, exécutif commun pour le compte de l'Etat, de la Région et du Département, conseiller et tuteur des Communes : le Préfet s'est vu dépouiller de la plus grande partie de ses fonctions pour demeurer seulement le représentant de l'Etat au plan local.

Les gouvernements d'assemblée mis en place dans les Régions et les Départements recevaient la plénitude des responsabilités exécutives et des moyens logistiques correspondants. Il était même prévu que les Collectivités locales pourraient disposer en tant que de besoin des administrations de l'Etat sans passer par le Préfet.

La vivisection des services préfectoraux n'a pas toujours été facile, en particulier là où les présidents de Conseil Général entendaient tirer de l'Etat des moyens matériels supérieurs à ceux qui étaient précédemment affectés aux fonctions transférées, ou bien lorsque des hommes politiques en conflit avec le gouvernement adoptaient des comportements polémiques à l'égard du représentant de l'Etat.

- *La suppression de toute tutelle*, pour être moins spectaculaire n'était pas moins essentielle puisque le Préfet, pourtant constitutionnellement chargé de veiller au respect des lois, ne pouvait plus constater la nullité des décisions illégales, mais seulement les déférer au Tribunal administratif ou à la Chambre régionale des comptes. En outre les élus recevaient le droit de réquisitionner les comptables publics, tout en échappant au contrôle de la Cour de discipline budgétaire. Enfin, comme dans le projet Barre, les normes et contrôles techniques étaient allégés de toutes les prescriptions ne découlant pas expressément d'un texte de loi.

- Le deuxième titre de la loi traitait *des attributions transférées par l'Etat aux Collectivités décentralisées*. Le législateur avait affirmé sa volonté de clarifier la répartition des tâches entre les collectivités publiques des divers niveaux. On voulait "que chaque domaine de compétence, ainsi que les ressources correspondantes, soient affectés en totalité soit à l'Etat, soit aux Communes, soit aux Départements, soit aux Régions".

Cette recherche de "blocs de compétence" était une gageure irréaliste dans une République unitaire où tout le monde s'occupe de tout ; de plus l'affectation de ressources déterminées à chaque fonction collective supposait une immense réforme des finances locales qui n'a même pas été esquissée ; on ne pouvait pas davantage faire litière de toutes sortes de facteurs de résistance au changement tenant soit à l'imbrication des équipements et des services, soit aux résistances de personnels bien protégés dans le cocon étatique et peu soucieux d'affronter les bourrasques de la politique locale.

Le résultat est donc assez peu figuratif : il suffit de citer l'article premier de la loi du 7 janvier 1983 pour avoir une idée de cet enchevêtrement de prérogatives : "les Communes, les Départements et les Régions... concourent avec l'Etat à l'administration et à l'aménagement du territoire, au développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique, ainsi qu'à la protection de l'environnement et à l'amélioration du cadre de vie".

Comme on dit en Haute-Loire, une vache n'y retrouverait pas son veau...

Et comme les financements sont allés en se diversifiant, avec des cocktails de subventions superposées et des participations croisées, on peut dire que la confusion traditionnelle des genres n'a guère été entamée par les lois de décentralisation. On peut tout de même citer les principaux champs de compétence qui ont été formellement ouverts aux trois ordres de Collectivités territoriales.

- *La Région*, érigée en collectivité de plein exercice, s'est vu reconnaître un rôle directeur dans la planification depuis que son assemblée est élue au suffrage universel : elle est contractuellement associée à l'élaboration du plan national de développement économique, social et culturel ; elle est en principe responsable de l'aménagement du territoire et de la formation professionnelle ; elle construit, gère et entretient les lycées et participe à l'élaboration de la carte des enseignements supérieurs. Elle dispose de toute une panoplie d'aides, directes ou indirectes au développement économique, à l'implantation d'entreprises et à la création d'emplois.

- *Le Département* est devenu responsable de la programmation et de la maîtrise d'ouvrage des collèges, des transports scolaires et des transports publics interurbains de voyageurs, des ports de pêche et de commerce. Il a reçu la pleine maîtrise de la voirie départementale et il a bénéficié, dans le vaste domaine de l'aide sociale, de transferts de compétences tellement importants qu'il est devenu le pivot des politiques d'assistance aux déshérités et de l'organisation hospitalière. Dans le domaine culturel, outre les musées et les établissements d'enseignement artistique antérieurement créés par les Départements, le législateur a placé sous l'autorité du Conseil Général les archives et les bibliothèques centrales de prêt.

- *Les Communes* ont vu réaffirmer avec force leur autonomie. L'image d'Epinal des Maires au garde-à-vous devant un Préfet chamarré ne correspondait plus à aucune réalité. Mais le législateur entendait que, libérées

de la tutelle préfectorale, les municipalités ne tombent pas sous la coupe des Conseils Généraux dont la sollicitude était jugée sélective.

C'est dans le domaine de l'urbanisme que le renforcement du pouvoir municipal a été le plus marqué au point de devenir quasiment exclusif. Il n'a par contre pas été innové en ce qui concerne les pouvoirs de police des maires, les principales responsabilités restant imparties à la gendarmerie dans les campagnes et à la police d'Etat dans les villes : financièrement c'est une bonne affaire pour les Communes. Pour l'enseignement primaire, l'animation socio-culturelle et la sauvegarde de l'environnement, celles-ci ont vu confirmer en droit leurs possibilités d'action traditionnelles.

Par contre, on remarquera que, dans certains domaines relevant de leurs compétences mais pouvant donner lieu à des tensions sociales, les municipalités n'ont pas obtenu d'extension de leurs pouvoirs : par exemple la Commune peut dresser un programme local de l'habitat, mais le Maire n'est pas habilité à limiter le pourcentage de résidents étrangers dans les logements sociaux, il n'a pas qualité pour autoriser ou interdire les regroupements familiaux des immigrés, même polygames.

- Une autre grande tête de chapitre se rapportait à la *compensation financière des charges supplémentaires entraînées par les transferts de compétences aux Collectivités locales*. Dans l'esprit du législateur, cette compensation devait résulter, pour moitié, de l'affectation à ces Collectivités d'impôts d'Etat tels que la vignette automobile, les taxes sur les cartes grises et les permis de conduire, les droits d'enregistrement, et, pour l'autre moitié, de délégations de crédits d'Etat regroupés dans une dotation globale de décentralisation qui devait évoluer comme la dotation globale de fonctionnement, elle-même indexée sur le produit de la TVA. Parallèlement ou ultérieurement ont été instituées une dotation globale d'équipement substituée aux subventions spécifiques antérieurement accordées par l'Etat et des dotations régionales et départementales pour l'équipement des lycées et collèges, ainsi que pour la formation professionnelle et l'apprentissage.

En fait, la fiscalité transférée ne représente encore cette année que 17 % des concours financiers de l'Etat aux Collectivités locales : il s'ensuit que celles-ci restent plus dépendantes des dotations du Trésor qu'il n'était prévu. C'est contraire à la logique de la décentralisation mais il en va de même dans d'autres pays, tels que la Hollande, où l'autonomie locale ne souffre aucunement de cette sujétion.

Il est en tout cas évident que l'intronisation des élus locaux et la résurgence des identités régionales ont modifié sensiblement le comportement des Collectivités territoriales : en prenant délibérément en charge leurs propres affaires elles ont rééquilibré leurs rapports avec un Etat devenu plus modeste. Mais les citoyens - à vrai dire largement dépolitisés et mal informés du jeu de nos institutions - ont-ils clairement perçu les mutations

entraînées par la décentralisation et les possibilités nouvelles ouvertes à leur participation à la gestion des intérêts collectifs ?

Ce n'est pas sûr et il paraît donc intéressant, en cet an X de la décentralisation, d'en dresser un bilan objectif évoquant tour à tour les effets positifs et les effets pervers de cette grande réforme, ainsi que les principaux correctifs qui lui ont été apportés.

On peut de prime abord noter que l'une des principales ambitions du législateur s'est trouvée réalisée : au niveau des Communes, des Départements et des Régions, le premier visage de l'autorité publique est désormais celui d'un élu : cela est important en un temps de sensibilisation aiguë de l'opinion au cadre et aux conditions de la vie collective, à une époque de tensions sociales exacerbées, d'intolérances réciproques et de drames de l'exclusion qui défraient chaque jour la chronique. Le surcroît d'influence des élus leur a souvent permis de prévenir des explosions menaçantes en agissant, soit en vertu de leurs pouvoirs propres, soit comme des intercesseurs dont la crédibilité a été renforcée par la décentralisation.

Mais il n'est pas moins certain que l'accroissement des responsabilités des élus s'est accompagnée d'une forte politisation de l'administration locale, politisation qui se manifeste à tout bout de champ par des débats polémiques dans les Assemblées et par un clientélisme qui pèse plus ou moins sur les rapports, non seulement entre les autorités et les citoyens, mais aussi entre collectivités publiques. Le représentant de l'Etat, qui était jadis, en droit ou en fait, une instance d'appel, se trouve aujourd'hui mis sur la touche et n'est donc plus en mesure de calmer le jeu.

EFFETS BÉNÉFIQUES DE LA DÉCENTRALISATION

Développement du partenariat Etat-Collectivités locales

Devenues majeures et investies d'une nouvelle légitimité, les Collectivités décentralisées ont témoigné de leur dynamisme dans les domaines les plus divers : mais fort heureusement, les élus ont généralement compris que leurs initiatives devaient, pour faire œuvre utile, s'inscrire dans le cadre des politiques générales définies par l'Etat pour répondre aux impératifs de notre temps. Et symétriquement, chaque fois qu'une collectivité responsable se montrait décidée à engager des activités d'intérêt public et à en assumer les charges, l'Etat s'est déclaré disposé à l'aider dans le cadre de programmes contractuels, élaborés et exécutés sur un pied d'égalité.

Ce processus de partenariat est maintenant très largement répandu. Il suppose que, conformément à des orientations nationales tracées par l'Etat, des projets locaux soient établis et négociés en vue d'une adaptation des règles générales aux particularités du moment et de l'endroit. Soucieux de ne pas se comporter en simple bailleur de fonds, l'Etat veille au maintien des nécessaires cohérences mais il laisse à ses autorités déconcentrées une marge de manœuvre suffisante ; de leur côté les élus

locaux ont appris à articuler leur démarche en fonction des objectifs contractuels retenus par l'Administration.

D'où une véritable floraison de contrats et chartes de toutes sortes, depuis les contrats de plan quinquennaux entre l'Etat et les Régions ou les Communautés urbaines, les contrats d'aménagement de villes moyennes et les contrats de pays avec des groupements de communes rurales, jusqu'aux chartes culturelles, aux programmes concertés d'action foncière, les plans d'action en faveur des travailleurs immigrés, les contrats verts et les programmes de lutte contre la pollution. Faute de pouvoir en dresser l'éventail complet, je me bornerai à deux exemples récents et significatifs :

- *Les programmes de développement social des quartiers* sont, dans l'ensemble, des réussites car ils ont permis d'appréhender, par une approche commune de tous les intéressés, l'ensemble des problèmes des quartiers défavorisés : échecs scolaires et insertion professionnelle des jeunes, hygiène et lutte contre les fléaux sociaux, intégration des immigrés, animation culturelle et activités sportives, réhabilitation des logements et embellissement des espaces publics, amélioration de la circulation, etc.

Le lancement d'opérations aussi complexes supposait la coopération de multiples partenaires : administrateurs et élus locaux, organismes d'HLM, enseignants et travailleurs sociaux, associations et syndicats. Sous la houlette d'un chef de projet qui s'efforçait d'obtenir un consensus général, des améliorations considérables ont été réalisées dans de grands ensembles en difficulté. Il est vrai que certaines de ces opérations ont été entravées par le fait que tous les responsables n'étaient pas également enthousiastes à la perspective d'une participation plus large des habitants à la vie des cités, ce qui pouvait laisser présager l'émergence de contre-pouvoirs locaux. Mais la preuve a été faite par les pionniers de beaucoup de ces opérations "DSQ" que la dégradation de la vie collective n'est pas irrémédiable lorsque les bonnes volontés s'unissent, sans chipoter sur qui fait quoi.

- *Le Plan "Universités 2000"* conçu par M. Jospin et élaboré dans chaque académie par les Recteurs, en concertation avec les Régions, les Départements et les Villes, constitue une charte de coopération aux termes de laquelle la définition des filières et de la pédagogie, l'implantation des établissements d'enseignement supérieur cesseront d'être décidés unilatéralement rue de Grenelle et feront l'objet d'actions conjointes, cofinancées. Ainsi espère-t-on accroître ou rénover les capacités d'accueil des Universités et réduire les disparités régionales en fonction des prévisions d'effectifs et des retards d'équipement constatés, adapter notre enseignement supérieur au contexte européen, développer les Instituts universitaires de technologie (IUT) et les Instituts professionnels délivrant des formations mieux appropriées aux besoins économiques locaux. Dans le filigrane de cette contractualisation, on peut également lire une volonté de limiter la prolifération des antennes universitaires délocalisées où des "turbo-profs" dispenseraient un enseignement au

rabais, la rationalisation envisagée consistant à regrouper les cycles longs dans les grandes villes et à installer des formations plus courtes dans les villes moyennes.

Il est vrai que c'est l'impécuniosité relative de l'Etat qui l'a conduit à associer les Collectivités décentralisées à cette planification et à son financement. C'est pourquoi des pessimistes s'inquiètent des risques de déséquilibre que pourrait entraîner une décentralisation universitaire trop poussée : du fait que l'Etat proportionnerait ses investissements aux efforts des régions, on aurait des Universités de haut niveau, les fameux pôles universitaires européens dans les régions riches, et ailleurs des établissements aux ambitions plus modestes. Mais ceci est dans la logique même de l'adage "Aide-toi, le ciel t'aidera", qui ne date pas de 1982.

Il faut tout de même saluer le progrès que représente une concertation réussie non seulement entre l'Etat et les Collectivités territoriales mais aussi entre les Universités et les responsables économiques, *amorce d'un dégel de l'Education Nationale*.

Dans le système éducatif, dont chacun connaît la lourdeur pachydermique, la décentralisation a été laborieusement organisée par la loi du 22 juillet 1983 et les textes subséquents. Le législateur avait tenté de clarifier les rapports entre l'Etat et les Collectivités locales dans le cadre d'une gestion partagée, mais on n'est pas allé bien loin dans cette voie car le pouvoir central s'est finalement réservé la définition des objectifs de l'Education Nationale et le contenu des programmes d'enseignement, la délivrance des diplômes, ainsi que le recrutement et la gestion des personnels enseignants.

On peut penser que la nécessité d'une certaine uniformité pédagogique n'a été que l'alibi des pesanteurs corporatives, très fortes dans le corps enseignant qui se refusait à voir remis en cause ses avantages statutaires en cas de redistribution des compétences. En effet, rien en théorie n'aurait empêché l'Etat de reconnaître aux Régions et aux Départements l'autonomie de gestion dont bénéficie l'enseignement privé dans le cadre de contrats d'association qui présentent toutes les garanties désirables sur le plan pédagogique.

C'est donc essentiellement sur les bâtiments que de nouvelles responsabilités ont été reconnues aux Collectivités locales, les programmes de constructions et extensions étant élaborés par la Région pour les lycées et par les Départements pour les collèges, mais l'Etat conserve là plus qu'un droit de regard puisqu'il arrête à sa convenance la liste des nouveaux établissements qu'il s'engage à doter en personnel enseignant et administratif. En pratique une concertation est donc nécessaire entre les autorités académiques et les élus.

Cela d'autant que les Collectivités locales participent davantage au fonctionnement des établissements secondaires, supervisés par des conseils d'administration où les représentants du Recteur et des Collectivités territoriales côtoient les syndicats d'enseignants et les usagers, parents et élèves. Les représentants du personnel y sont

généralement prépondérants, ne fût-ce qu'en raison de l'absence d'unité de vues au sein des autres catégories. Mais, d'autre part, les Conseils consultatifs de l'Education, institués dans chaque Département, sont habilités à émettre avis et propositions sur l'organisation et le fonctionnement des établissements, et les élus locaux ont vu leurs pouvoirs accrus quant à l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures de classe, pour la mise en œuvre d'activités éducatives complémentaires ; enfin les Maires peuvent proposer des aménagements d'horaires en fonction de contingences locales.

Il résulte de tout ceci que les chefs d'établissements ne sont plus seulement des représentants de l'Etat mais des intermédiaires appelés à traiter alternativement avec les autorités académiques et avec les élus locaux suivant la nature des problèmes à résoudre.

Il faut surtout souligner l'amélioration spectaculaire de l'état d'entretien des constructions scolaires, réalisée en quelques années grâce aux efforts financiers des collectivités, supérieurs à ceux que l'Etat consentait auparavant : on ne comptait plus, au moment du transfert de ce patrimoine, les bâtiments aux toitures percées, les chaudières à bout de souffle, les baraquements provisoires qui tombaient en ruine. Après 7 ou 8 ans on peut dire que presque partout les élus locaux se sont fait un point d'honneur d'avoir des lycées, des collèges et des écoles dignes de ce nom au moins sur le plan matériel.

Mais les choses bougent aussi sur le plan pédagogique, bien que les Collectivités décentralisées ne soient pas légalement fondées à intervenir dans cet ordre d'idées. On sait que plusieurs Régions ont engagé des actions novatrices en vue de développer des formations réellement qualifiantes, de rétablir les études surveillées, d'adapter horaires et programmes en tenant compte des particularités des populations scolaires. Il est aussi à signaler que certains Conseils généraux, ne supportant plus de voir admettre en roue libre en 6^e des enfants qui ne savent pas lire, écrire et compter correctement, ont organisé des actions de rattrapage ou de soutien à la charge du budget départemental.

On peut faire une observation semblable pour l'apprentissage car les Régions ont pris au sérieux leurs responsabilités en matière de formation professionnelle : la plupart d'entre elles ont dressé des schémas régionaux de l'apprentissage afin de remédier à la situation paradoxale des entreprises qui ne trouvent pas de personnel qualifié alors que les statistiques du chômage ne cessent de s'alourdir. Ceci rencontre d'ailleurs les intentions de M^{me} Edith Cresson qui visent à développer la formation en alternance dans les établissements scolaires et les entreprises, à moduler localement - au moins en partie - les programmes des CAP et des brevets professionnels, à valider le savoir-faire acquis sur le tas et à généraliser le partenariat entre l'enseignement technique et les employeurs, ceci après des négociations entre les régions, les organisations patronales et syndicales et les chefs d'établissements scolaires à qui sera ouverte une plus grande marge d'autonomie.

De proche en proche et jusqu'au niveau supérieur, cette professionnalisation des formations va dans le bon sens : on sait que le célèbre rapport Decomps, qui a recueilli un très large assentiment dans les milieux industriels, soulignait la nécessité d'organiser de nouvelles formations d'ingénieurs, certes pour pallier l'insuffisance numérique des filières existantes, mais aussi qualitativement pour donner aux ingénieurs de production un profil plus technique et pratique que scientifique, et également pour offrir des perspectives de promotion aux meilleurs techniciens supérieurs.

Au total, ce n'est pas pécher par excès d'optimisme que de dire que, pour notre système éducatif, la décentralisation a ouvert une porte que nul ne pourra refermer.

Apparition de politiques financières plus imaginatives.

Les gestions préfectorales d'antan étaient généralement conformes à une orthodoxie prudente, et leurs arbitrages budgétaires n'avaient rien que de très classique en ce qui concerne, par exemple, les charges respectivement imputées aux contribuables et aux usagers, ou pour la répartition des sacrifices entre les générations présentes supportant la fiscalité et les générations futures appelées à rembourser les emprunts. Si nombre de Régions et de Départements n'ont guère innové dans cet ordre d'idées, d'autres s'étaient lancés dans des politiques de recours massif à l'emprunt en un temps où l'érosion monétaire n'était pas encore maîtrisée, si bien que ces Collectivités se trouvent maintenant handicapées par un endettement important qui limite leur marge de manœuvre pour l'avenir.

Par contre, il est juste de reconnaître l'intérêt des pratiques plus dynamiques expérimentées par d'autres collectivités décentralisées, notamment pour la gestion de leur trésorerie et de leur dette : meilleur ajustement de l'amortissement financier des emprunts et de l'amortissement technique des équipements correspondants, encaissement des prêts à la date du besoin effectif des fonds et non à la convenance du prêteur, rachat d'emprunts obligataires en fonction des opportunités sur le marché financier, remboursement anticipé des prêts les plus onéreux ou au contraire prolongation des emprunts libellés en monnaies dépréciées, etc.

A signaler aussi de nouvelles techniques de financement jadis prohibées par une tutelle un peu frileuse. C'est ainsi que la Région d'Ile-de-France recourt pour la rénovation de ses lycées à des marchés d'entreprise de travaux publics. Dans cette formule, les soumissionnaires admis à concourir sont chargés d'organiser eux-mêmes le financement des opérations, le marché de travaux étant assorti d'un contrat de maintenance des constructions pour une longue durée, dix ans en général. Le coût financier de ces programmes est certainement atténué par la spécialisation et la mise en compétition d'entreprises disposant d'importants moyens techniques ; ainsi assurées d'un plan de charge important, traitant pour de longues durées avec un maître d'ouvrage parfaitement solvable, et généralement soutenues par des groupes

bancaires puissants, ces entreprises sont à même de présenter des soumissions avantageuses pour la collectivité ; en tout cas les travaux sont menés tambour battant et le risque de malfaçons se trouve atténué par le fait que l'entreprise aura par la suite la responsabilité de la maintenance des bâtiments.

Meilleure gestion de l'aide sociale.

Il est généralement reconnu que la nouvelle répartition des tâches s'est opérée sans heurt et a permis une gestion plus rationnelle de l'aide sociale. A priori, il est surprenant de voir coexister dans chaque Département deux directions de l'action sanitaire et sociale relevant l'une de l'Etat et l'autre du Département. Mais leurs missions respectives traduisent en principe des responsabilités liées, pour l'Etat, à la solidarité nationale, et pour le Département, à des solidarités de voisinage.

Par exemple, l'Etat prend en charge les aides aux exclus sans domicile fixe et le placement des alcooliques dangereux, ou encore diverses interventions garantissant l'égalité devant la loi : allocations de base aux personnes âgées, allocations de loyers, interruptions volontaires de grossesse et bien d'autres prestations peu gratifiantes du point de vue électoral, tandis que le Département assume des formes d'aide sociale personnalisées supposant une appréciation des situations individuelles au plan local : aide sociale à l'enfance, aide médicale, assistance à domicile aux personnes âgées et handicapées, etc.

Auparavant le Département avait la responsabilité nominale de l'ensemble de l'aide sociale mais, du fait d'un système de financements croisés, son budget était largement tributaire des participations de l'Etat. C'est ainsi que le Conseil Général votait les crédits des services d'hygiène et de protection sanitaire, mais, comme l'Etat supportait de 80 à 95 % de la charge, les élus se montraient peu regardants ; il arrivait de même que, pour l'octroi de l'aide médicale ou la distribution de diverses allocations, l'aide sociale se trompât complètement de porte.

Désormais, qui décide paie. L'assemblée départementale, ayant la pleine responsabilité des dépenses engagées par ses services, apparaît plus vigilante et, s'il est vrai que le champ de l'innovation sociale s'en est trouvé rétréci, il n'en est pas moins certain que la connaissance directe des réalités locales par les conseillers généraux évite bien des dérapages : ceci se manifeste aussi bien dans les délibérations des commissions d'admission que dans l'activité des travailleurs sociaux, souvent plus interventionniste que jadis - d'où une prévention améliorée, source d'économies -, ou même dans les bureaux où l'informatisation de l'aide sociale a largement réduit les doubles emplois et les rentes de situation.

Certes, les réalités sont loin d'être toujours aussi tranchées car il y a de multiples interférences entre les compétences de l'Etat et celles du Département. Les maisons de retraite médicalisées relèvent de l'Etat pour les soins et du Département pour l'hébergement, le plan national de lutte contre la pauvreté et la précarité suppose l'octroi de

compléments locaux de ressources, facultatif pour les Conseils généraux ; le maintien à domicile est une politique d'intérêt national mais il dépend largement de l'aide ménagère, dont le Département a la maîtrise. Pour le revenu minimum d'insertion (RMI), par exemple, on peut parler d'une véritable cogestion, l'Etat distribuant le revenu minimum et le Département ayant la responsabilité de l'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires ; l'instruction des demandes est diversement répartie entre les structures en présence, ce qui pose d'autant plus de problèmes que bien d'autres partenaires sont concernés : centres communaux d'action sociale, caisses d'allocations familiales et de sécurité sociale, ANPE, HLM, organisations caritatives, et l'on note un empressement inégal suivant qu'il s'agit de distribuer de l'argent ou bien de préparer des contrats d'insertion, lesquels se soldent trop souvent par des échecs.

Mais les frictions auxquelles donne lieu le RMI semblent constituer un cas-limite, et la guerre des boutons entre les deux Directions d'action sanitaire et sociale (DASS) reste exceptionnelle : l'imbrication de leurs fonctions respectives et la motivation des responsables des services sociaux les ont conduits généralement à dégager un *modus vivendi* satisfaisant, voire à dresser des programmes concertés d'action sociale.

Il reste que la partition des DASS est une source de difficultés pour l'Etat dont les services sociaux ont été amputés des 3/4 de leurs effectifs et ont perdu la maîtrise du service social polyvalent. Ceci oblige à se demander si l'Etat a encore les moyens de ses ambitions, car celles-ci supposent des programmes d'action spécifiques tels que ceux qui ont été lancés pour l'insertion des jeunes sans emploi et des illettrés, pour la lutte contre les fléaux sociaux, pour le sauvetage des banlieues en crise, la sédentarisation des nomades, etc. Certains craignent que l'Etat ne puisse désormais se manifester sur ces sujets que par une succession "d'opérations coups de poing" sans lendemain.

Pour les Départements, la décentralisation de l'aide sociale est dans l'ensemble bénéfique. Une meilleure maîtrise des prestations et des dépenses de fonctionnement a permis de renverser la tendance antérieure à l'alourdissement constant de ces charges (après avoir frôlé les 50 %, l'aide sociale plafonne en moyenne à 44 % du volume total des budgets départementaux) ; les transferts de compétences ont été intégralement compensés par des transferts de recettes fiscales et par la dotation générale de décentralisation ; et désormais ces ressources sont servies très ponctuellement alors qu'auparavant l'Etat ne versait sa participation que par acomptes successifs et toujours avec un grand retard.

Pour finir sur ce sujet, on peut faire un constat qui, d'ailleurs, autorise diverses interprétations : celui d'une relative atténuation des fortes disparités entre départements, tant pour le niveau des dépenses d'aide sociale par habitant que pour le rapport entre ces charges et la richesse des départements, étant rappelé qu'il n'y a jamais eu de corrélation stricte entre ces deux valeurs. Or

la décentralisation avait tout d'abord fait craindre l'effet inverse qui eût été consécutif à de plus grandes largesses dans les Départements traditionnellement les plus généreux ou disposant du plus fort potentiel fiscal.

Actions culturelles mieux adaptées au terrain

Même sans partager l'enthousiasme de M. Jack Lang qui disait que dans ce domaine on était passé en 1981 "de l'ombre à la lumière", on peut reconnaître que la décentralisation a eu d'assez heureux effets par suite de l'abandon des politiques culturelles imposées d'en haut. Déjà sous l'impulsion d'André Malraux et de son continuateur Jacques Duhamel, les élus locaux avaient été sensibilisés à l'importance du rayonnement artistique et culturel des Villes et des Régions pour leur développement économique et social, ainsi qu'à leurs responsabilités dans cet ordre d'idées.

Les grandes machines utopiques qu'étaient les maisons de la culture sont en voie de disparition ou de reconversion ; mais le grain avait été lancé et le foisonnement des initiatives locales a profondément renouvelé le paysage culturel français, même s'il subsiste des zones d'ombre et des inégalités dans la répartition géographique des institutions et des instruments.

En 1982 et 1983 les transferts de compétence n'ont guère concerné que les archives et les bibliothèques centrales de prêt, désormais confiées aux Départements, qui s'y intéressaient déjà beaucoup auparavant. Par contre, la décentralisation s'est affirmée ici par une attitude nouvelle de l'Etat qui, ayant renoncé à tout régenter, encourage les efforts des Collectivités locales par des subventions, des conseils techniques et un irremplaçable appui scientifique. Les chartes culturelles, les conventions de développement culturel, les contrats Etat-Région, les fonds régionaux d'art contemporain, ont permis de mobiliser beaucoup de volontés et de talents, et ceci généralement dans le cadre d'une coopération propice à la création et au travail constructif.

Les mauvaises langues diront que les ponctions financières entraînées par des travaux pharaoniques comme le Grand Louvre ou l'Opéra de la Bastille avaient tellement amputé les possibilités budgétaires de l'Etat, tant en investissement qu'en fonctionnement, qu'il a dû se défausser sur les Collectivités locales. Même si cela est en partie vrai, il est juste d'observer que le nouveau partage des responsabilités a eu des effets heureux en rendant les chefs-d'œuvre accessibles au plus grand nombre. On dira qu'ici et là les pesanteurs de la politique locale, ou bien une certaine priorité aux réalisations rentables, ont découragé la création artistique pure, que la suppression incompréhensible du Fonds d'intervention culturelle a laissé subsister les blocages insurmontables, etc.

Là n'est pas l'essentiel, le fait est que les lieux de culture, de communion intellectuelle et artistique se sont multipliés et sont fréquentés par un public toujours plus nombreux. Un peu partout prospèrent les écomusées, les expositions itinérantes, les tournées théâtrales et choré-

graphiques, les ciné-clubs, les festivals de la musique, de théâtre ou de cinéma ; les Collectivités publiques et les mécènes se font un devoir de contribuer au sauvetage, à la mise en valeur et à l'animation des monuments historiques, surtout lorsqu'il apparaît possible de les faire revivre en leur assignant une destination utile, qu'elle soit administrative, socio-éducative ou touristique.

Il faut enfin remarquer que, si l'on fait abstraction de l'autoritarisme anachronique de quelques architectes des Bâtiments de France qui n'ont rien abdiqué de leurs prérogatives, le partenariat entre les acteurs du développement culturel se caractérise généralement par un climat de confiance entre des gens qui ont su mettre en commun leur dynamisme et leurs compétences au service de notre patrimoine artistique et intellectuel.

CONSEQUENCES PLUS DISCUTABLES DE LA DÉCENTRALISATION

Conséquences administratives peu rationnelles

On serait plus embarrassé pour affirmer que *la participation des Directions départementales de l'Équipement (DDE)* a été partout bénéfique, car la situation, très acceptable dans beaucoup de Départements, reste ailleurs plus ou moins conflictuelle.

Dans l'ensemble, il est incontestable que les Départements maîtrisent mieux, et dans une plus grande clarté financière, des fonctions auxquelles les Conseillers Généraux accordent une importance primordiale, essentiellement la voirie départementale, les transports scolaires et les travaux dans les collèges.

Les difficultés rencontrées sont consécutives à la rupture de l'unité organique de services qui, employant des personnels relevant de l'État et des départements, travaillaient pour le compte commun de l'État, des Régions, des Départements, des Communes et de divers Établissements publics. Après plusieurs années de tergiversations, un décret de 1985 avait posé le principe du transfert au Département des cellules chargées à titre principal de l'exercice des compétences dévolues à cette Collectivité. Mais ceci ne représentait que 5 % du personnel des DDE. Le reste des services, notamment les subdivisions territoriales et les parcs de matériel, devait être mis, en tant que de besoin, à la disposition du Président du Conseil Général tout en restant sous l'autorité du DDE.

Plusieurs présidents de Conseil Général ne l'entendirent pas de cette oreille, car ils voulaient détenir une autorité sans partage sur ces services. C'est ainsi que les Présidents de Conseil Général de Lorraine avaient attaqué le décret devant le Conseil d'État, lequel rejeta leur requête, au motif que l'État conserve la responsabilité de la cohérence du réseau routier dans son ensemble.

Le même décret avait prévu que les modalités des transferts seraient réglées par des conventions entre le Préfet et le Président du Conseil Général, mais la négociation fut souvent laborieuse, à propos en particulier du dénombrement et de la désignation des agents à transfé-

rer, de la répartition des locaux, ou encore sur le mode d'information du DDE au sujet des tâches assignées à ses services par le Président du Conseil Général. Il fallut attendre la fin de 1990 pour que ces conventions soient signées dans tous les Départements. Et maintenant encore, 10 ans après la décentralisation, diverses doléances sont exprimées ici et là.

L'État continue de payer et de gérer ses agents mis à la disposition des Départements, d'où des complications qui indisposent à la fois les Présidents de Conseil Général et les personnels intéressés. Assez souvent les postes vacants sont difficiles à pourvoir, ce qui mécontente les assemblées départementales. Inversement celles-ci n'ont, pour la plupart, pas respecté leur engagement de remplacer tous les agents départementaux mis à la disposition des DDE. Mais les Présidents de Conseil Général s'irritent aussi de la réduction des effectifs des DDE, consécutive à la modernisation des services de l'État, et ceci même si le niveau et la qualité des prestations n'en sont pas affectés.

Ces griefs réciproques risquent de créer dans certains Départements un climat peu propice à une bonne coopération, d'autant que les syndicats soulignent le malaise d'une partie du personnel déconcerté par la dilution des responsabilités de commandement.

Trop de niveaux de décision

Le principal bénéficiaire des lois de 1982 et 1983 est sans doute le Département, qui s'est vu reconnaître de nouvelles compétences et qui a bénéficié de plus des 2/3 des transferts financiers consécutifs à la décentralisation. Or, le Conseil Général reste contesté dans sa représentativité du fait que dans la plupart des Départements les Cantons ruraux sont numériquement prédominants alors que les 3/4 des Français vivent dans les villes, ce qui explique d'ailleurs que dans la plupart des Départements une bonne moitié des électeurs s'abstiennent aux élections cantonales. Ce déséquilibre structurel n'est pas sans conséquence - ne fût-ce que sur le plan budgétaire, si l'on en juge par l'importance des crédits affectés à la voirie locale, aux équipements ruraux, à l'aide financière aux petites communes, etc. tandis que les villes se voient souvent réduites à la portion congrue.

Du fait de la prépondérance du Département, *les Régions ont quelque mal à s'affirmer*, ce qui explique que, lors de la mise en application de la loi sur les cumuls de mandats électifs, beaucoup d'élus aient déserté les assemblées régionales pour continuer de siéger au Conseil général. On ne peut nier que la concurrence entre Régions et Départements dans certains de leurs domaines d'intervention soit souvent une source de rigidités et de dysfonctionnements. Le législateur s'est refusé à opter pour un seul échelon intermédiaire entre l'État et les Communes, de sorte que la France doit entretenir cinq niveaux d'administration, donc de dépenses et de fiscalité : Commune, Groupement de communes, Département, Région, État. L'occasion était belle pourtant de moderniser des structures largement obsolètes car il est clair que la moitié de nos Régions et les 3/4 de nos

Départements en sont pas de taille à affronter la concurrence des Provinces belges, néerlandaises ou espagnoles, des Cantons suisses et des Comtés anglais, pour ne pas parler des Länder allemands. Moyennant quoi on reparle de la constitution d'ententes inter-régionales à géométrie variable, ce qui nous promet soit un retour à la cacophonie d'avant 1955, soit des années de palabres comme on le voit dans le "Grand Est" depuis 1985.

Au niveau municipal nos structures sont encore plus inadaptées : le découpage communal était déjà aberrant lorsque la Constituante avait érigé en Communes les 39 000 paroisses de l'Ancien Régime : ce jour-là, pour la plupart, ces communautés étaient administrées par des officiers municipaux illettrés qui ne risquaient guère de porter ombrage au pouvoir central.

Par la suite, alors que dans toute l'Europe occidentale on a regroupé les Communes en ensembles viables, la France a conservé pour l'essentiel la même organisation territoriale pulvérulente. Beaucoup de Communes rurales, vidées des 3/4 de leur population, sont en voie de désertification. Dans les villes la situation est vraiment surréaliste par suite du morcellement administratif de l'espace urbain alors qu'à l'évidence les grandes fonctions économiques et les services publics débordent les limites communales : la zone d'influence des lycées et collèges, des hôpitaux et des théâtres, les réseaux techniques et la voirie, les transports en commun, la défense contre l'incendie et le traitement des ordures, tout cela est intercommunal, de même que les bassins d'emploi industriel ou tertiaire et la zone de chalandise des grandes surfaces commerciales.

Alors que l'urbanisme devrait organiser rationnellement le développement des villes dans l'espace et dans le temps, il reste pour l'essentiel un monopole communal de sorte que la localisation des logements, des industries et des bureaux ne se fait pas sous l'impulsion d'une autorité représentative de toute l'agglomération, mais au gré de politiques de clocher inspirées par le quant-à-soi municipal ou imposées par des rapports de force locaux et des manœuvres spéculatives.

Il n'en va autrement que là où des groupements de Communes - Communautés urbaines, Districts, Syndicats à vocations multiples (SIVOM) - assument l'ensemble des fonctions structurantes, mais ceci ne concerne qu'une minorité d'agglomérations.

Sur le plan financier on relève des distorsions étonnantes et des écarts de pression fiscale découlant de l'insuffisance des mécanismes de solidarité intercommunaux. Par exemple la taxe professionnelle est perçue par la Commune siège d'une entreprise alors que la main-d'œuvre réside dans plusieurs localités voisines, que les nuisances industrielles et les difficultés de circulation affectent tout le secteur. Il n'est dès lors pas rare que, dans beaucoup d'agglomérations, même couvertes par un District ou un Syndicat intercommunal, le taux d'imposition de la taxe professionnelle varie de un à sept. Moyennant quoi les banlieues-dortoirs, dont la popula-

tion a une capacité contributive plus faible, sont souvent celles où la taxe d'habitation est la plus lourde. Or c'est là que se manifestent les carences des services publics et les tensions sociales les plus aiguës.

Et depuis 40 ans on dispute le point de savoir s'il faut regrouper d'office les structures communales ou bien attendre qu'il se réalise spontanément, dans le respect de l'autonomie locale, par la création volontaire de groupements de Communes. A vrai dire entre le char à bœufs des conservateurs et le tapis volant des illusionnistes, il y avait une voie moyenne qui partait de l'observation de réalités incontestables. Le législateur avait bien tenté d'instituer entre les Communes une coopération organique et une solidarité financière en déclarant intercommunales par nature certaines fonctions structurantes qui devaient être prises en charge par une autorité d'agglomération, sur le modèle des Communautés urbaines. Mais le projet de loi déposé en ce sens par Christian Fouchet, après une fructueuse concertation avec les associations d'élus locaux, fut enterré après la dissolution de l'Assemblée Nationale, consécutive au carnaval de mai 1968. M. Marcellin qui jugeait ce projet trop timide fit voter par une Chambre introuvable la loi du 16 juillet 1971 qui tendait à imposer d'autorité des fusions massives de Communes, d'où naturellement un raz de marée de protestations qui firent non seulement que la loi resta inappliquée, mais que, pendant 20 ans, plus personne n'osa aborder ce sujet tabou.

La décentralisation de 1982 aurait pu être une bonne occasion de moderniser les structures communales, d'autant que les mentalités avaient sensiblement évolué. Mais on ne sut pas saisir cette opportunité et même, le pouvoir municipal se trouva renforcé en matière d'urbanisme, secteur fondamental pour le développement des villes : en droit, la Commune n'a jamais été aussi puissante en ce domaine puisqu'elle adopte ou révisé à sa convenance son plan d'occupation des sols (POS), qu'elle l'applique par l'octroi ou le refus des permis de construire, qu'elle peut être aménageur directement ou par des entreprises concessionnaires. Mais, paradoxalement, du fait de leur balkanisation les autorités municipales ont souvent du mal à maîtriser le marché foncier en raison, soit de leurs rivalités, soit de l'insuffisance de leurs capacités financières ou de leurs moyens d'expertise.

On ne saurait imputer à la seule décentralisation les troubles qui affectent beaucoup de banlieues en perte de vue car les facteurs de crise remontent bien avant 1982, mais il est indiscutable que l'absence d'un pouvoir arbitral coordonnateur du développement urbain et d'une véritable solidarité financière d'agglomération, n'a pu qu'aggraver les déséquilibres. Cela est si vrai que le premier soin de M. Delebarre, après sa nomination comme Ministre de la Ville, avait été de nommer des sous-préfets dans les grandes agglomérations en difficulté, ce qui, on en conviendra, n'est pas une mesure particulièrement décentralisatrice.

(à suivre...)

LA JUSTICE... EN SURSIS AVEC MISE A L'ÉPREUVE

II

POUR UNE JUSTICE EFFICACE

par Gino NECCHI

Le premier article de Gino Necchi, dans lequel étaient avancées plusieurs propositions tendant à dissiper les doutes du citoyen quant à l'indépendance de la Justice, a été publié dans le n° 269-270 - avril juin 1991 - de France-Forum.

Si l'indépendance de la Justice intéresse surtout les juristes et les politologues, en réalité ce qui retient l'attention des citoyens, c'est le mauvais fonctionnement de l'institution judiciaire.

Le justiciable mesure la qualité de cette dernière à l'aune de son efficacité... ou inefficacité. Les concepts abstraits et l'organisation judiciaire ne le passionnent pas. La justice manque de crédibilité dans son action quotidienne car elle ne répond plus aux besoins d'aujourd'hui. Si elle ne veut pas être balayée par des organismes parallèles et qui présentent des garanties insuffisantes, elle devra nécessairement s'adapter aux exigences de notre temps. C'est pourquoi il est urgent de proposer des réformes susceptibles d'être entreprises dans quatre directions.

I - LE DROIT DES MINEURS

On assiste à un développement de la délinquance des mineurs de 16 à 18 ans : violences sexuelles, dégradations volontaires de biens, vols avec violences commis en groupe... Cette délinquance s'explique notamment par l'excès de boissons alcoolisées, l'énerverment mutuel dans les banlieues dû à une vie de groupe agitée, le désœuvre-

ment, la convoitise du bien d'autrui... C'est dire que les juges des enfants sont saisis de dossiers très différents de ceux qui venaient sur leur bureau il y a une quinzaine d'années.

Or la procédure applicable est celle prévue par une ordonnance du 2 février 1945 qui, notamment, ne permet pas le recours à des procédures accélérées. A l'époque, on comprenait le fondement de ce principe : avant que ne se prononce le Tribunal pour Enfants, le législateur avait voulu qu'une enquête préalable de personnalité rassemblât tous les éléments relatifs au mineur en cause (famille, école, santé, loisirs...) et qu'il ne fût pas possible de statuer dans la précipitation.

Les effets pervers de cette ordonnance sont bien connus : les juridictions pour mineurs statuent un à deux ans après les faits - lorsque... "les enfants" sont devenus majeurs puisque la compétence s'apprécie à la date des faits ! Les mis en cause ne se souviennent plus des infractions qu'ils ont commises et ressentent la mesure prise comme une injustice. Il est au demeurant nécessaire, pour le bien des mineurs eux-mêmes, que la riposte à leur action délictuelle soit immédiate, sinon l'institution

tourne à vide.

Il est temps de permettre la saisine de juridictions pour mineurs dans les délais les plus brefs suivant la commission des infractions, tout en exigeant communication au juge des renseignements relatifs à la personnalité du mineur. Pendant que l'enquête de Police se déroule, rien n'empêche le Procureur d'ordonner une enquête sociale parallèle confiée à un éducateur ou à une assistante sociale. Le système existe déjà, depuis 3 ans, pour les jeunes majeurs (entre 18 et 21 ans) ; il n'a pas rencontré de difficultés insurmontables de mise en application.

Il est temps aujourd'hui de réformer l'ordonnance du 2 février 1945 pour assurer à la fois la promptitude de la mesure nécessaire et le rassemblement des éléments concernant la personnalité du mineur. Sinon, le Tribunal pour Enfants sera hors course et les garanties qui étaient hier des garde-fous se transformeront en obstacles au prononcé d'une bonne justice.

II - LA PROCÉDURE PÉNALE

S'il est une matière dans le secteur de la Justice où aucune réforme législative globale n'est utile, c'est bien celle-là. Il suffit en effet que la Direction des Affaires criminelles détermine une politique claire destinée à être mise en œuvre par les Parquets pour que bien des difficultés soient aplanies. Les lignes directrices en seraient les suivantes :

- Utilisation autant que faire se peut des procédures accélérées et simplifiées afin que ne soit pas inutilement saisi le juge d'instruction. La comparution immédiate devant les juridictions répressives doit être le principe. Il importe en effet d'éviter le recours à des informations judiciaires aussi longues qu'inutiles dans bien des cas.

- La détention provisoire, lorsque des charges concordantes et suffisantes existent contre le mis en cause, doit être prononcée au début de la procédure : une décision de privation de liberté qui intervient plusieurs mois après l'arrestation ruine toute politique pénale sur le plan général et pénalise l'inculpé. Autant ce dernier comprend une telle décision lorsqu'elle est prise immédiatement, autant elle est mal ressentie lorsque le délinquant laissé en liberté a déjà tenté de se réinsérer. La riposte pénale ne doit pas être différée, sinon l'ordre public, menacé une première fois par la perpétration de l'infraction, l'est une seconde fois par le retard de la réaction judiciaire.

- Lorsqu'un délinquant est arrêté et qu'une mesure de privation de liberté n'est pas ordonnée à son encontre, il faut que l'officier de Police judiciaire qui a mené l'enquête lui notifie, à l'issue de celle-ci, le lieu, la date d'audience à laquelle il devra comparaître, ainsi que les infractions qui lui sont reprochées. Cette procédure s'appelle la convocation par officier de Police judiciaire : dans ce cas, le jugement qui sera rendu est contradictoire, et les victimes sauront à quelle date précise sera jugée l'affaire qui les intéresse. Il appartient en effet au Parquet de veiller au rythme de la justice pénale. Il est

inadmissible en effet que dorment dans les armoires du Service de l'Audiencement des dossiers mettant en cause des délinquants qui, entre-temps, auront changé de domicile et ne seront en réalité jamais jugés contradictoirement. Un déni de justice pour les victimes...

- Enfin, il faut mettre fin à la confusion entre les délais non respectés dus à un manque de diligence du juge et ceux qui traduisent un mauvais fonctionnement de l'institution : tout inculpé a le droit de savoir la date de sa prochaine convocation en justice. Ainsi devra être rendue obligatoire la création d'une "chaîne continue de convocations de date en date" dans le cadre des informations judiciaires, car victimes et inculpés pâtissent d'un temps de justice non maîtrisé.

A l'exception de cette dernière mesure, qui suppose une réforme législative, ces éléments essentiels de politique pénale dépendent de l'énergie et de la volonté de la Direction des Affaires criminelles et des Procureurs chargés de l'Action Publique.

III - LE CONTENTIEUX CIVIL

Le droit pénal a jusqu'ici retenu légitimement l'attention des Autorités Publiques ; mais il ne doit pas exclusivement être présent dans les débats de politique judiciaire.

Nos concitoyens sont préoccupés par le dysfonctionnement de la Justice civile. Chacun d'entre-nous peut être, un jour, demandeur à l'instance. Autrefois, le juge civil tranchait sur les grands principes : l'état des personnes, la propriété, les successions... Les justiciables, dans une société rurale où les références étaient communes, tendaient à l'affirmation de leur bon droit. La recherche conceptuelle de la vérité qu'ils pensaient détecter les satisfaisait. Aujourd'hui, le droit civil est synonyme de vie quotidienne : contrats, copropriété, construction, emprunts, garanties... Le demandeur veut une décision "rapide, claire, exécutoire". Or que constatons-nous ?

La justice de proximité confiée au juge d'instance est en faillite. Des municipalités sont obligées de nommer des médiateurs ou des conciliateurs, après avoir constaté l'absence du juge d'instance, débordé... - lorsqu'il a été nommé, car dans bien des cas son poste reste vacant faute d'une nomination décidée par la Chancellerie ! Il est donc nécessaire de mettre fin à cette fiction qui consiste à permettre à chaque justiciable de saisir sans avocat le juge d'instance, alors que le contentieux plaidé devant ce magistrat est des plus techniques, des plus complexes : consommation, loyers... Dans bien des cas, le justiciable soumet à son juge un dossier incomplet ; l'apparente facilité de saisine du juge compromet en réalité, au fond, ses "chances". C'est pourquoi il serait utile de distinguer deux voies distinctes de résolution des litiges :

- la médiation civile, de la compétence des médiateurs ou des conciliateurs, qui ne sont pas des magistrats professionnels et qui, saisis par les justiciables, peuvent rap-

procher des points de vue, des intérêts a priori contradictoires pour tenter d'aboutir à une solution amiable et pragmatique ;

- l'instance devant le juge, engagée par l'intermédiaire de l'avocat et s'appuyant sur des dossiers bien charpentés et fondés sur le Droit.

Quant aux Tribunaux de grande instance, ils devraient rendre des jugements civils plus courts et plus lisibles : un effort dans la forme est indispensable en distinguant bien la demande du plaideur et la réponse du Tribunal. Car, en l'état, il est très difficile de séparer, à la lecture du jugement, les revendications du demandeur et la réflexion des magistrats débouchant sur la solution. Cette clarté en la forme devrait être accompagnée par une vigilance accrue lors du déroulement de la procédure, en citant à chaque stade de celle-ci les carences de telle partie et en passant outre les délais non respectés ; le temps est en effet un des éléments essentiels du procès civil.

Ces réformes supposent l'affirmation d'un principe : le droit à "la garantie judiciaire", non pas entendu comme synonyme de "sécurité sociale judiciaire", mais comme une faculté pour chacun d'entre nous de souscrire une "assurance judiciaire" qui serait, bien sûr, à la charge des éventuels usagers de la Justice, avec participation financière de la collectivité pour ceux des plus démunis.

Le justiciable n'a pas besoin d'être "assisté" ; il doit pouvoir être conseillé. Quant aux professions libérales, elles n'ont pas à compenser les carences de la collectivité.

IV - LES DROITS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

La mission de la Justice ne se limite pas au traitement des délinquants et à la solution des intérêts civils. Elle peut être appelée à intervenir dans les domaines économiques et sociaux. Il importe en effet que l'institution judiciaire veille au respect des droits respectifs des chefs d'entreprise, des salariés, des créanciers :

- En ce qui concerne les Conseils de Prud'hommes, la situation est aujourd'hui catastrophique. Il est inadmissible que des jugements soient rendus deux ou trois ans après le commencement de la procédure. Le déni de justice est quotidien.

- Quant aux Tribunaux de Commerce, il est indispensable que les procédures prévues en matière de prévention des entreprises en difficulté (loi du 1^{er} mars 1984) soient effectivement appliquées et élargies. Actuellement, le Tribunal est souvent saisi trop tard : il ne peut que constater la cessation de paiements de la société et l'importance du passif.

Il faudrait généraliser l'obligation de la présence du Commissaire aux Comptes, quelle que soit la structure juridique de la société commerciale, car ce sont les entreprises petites ou moyennes qui, justement, ont le plus besoin de cette présence.

Celle-ci ne signifie pas une substitution de la responsabilité du Commissaire aux Comptes au lieu et place du chef d'entreprise : il devrait s'assurer de l'existence des procédés de prévention dans les entreprises et veiller au suivi de la mise en œuvre de ceux-ci et à la comparaison en la forme des opérations élaborées et des résultats obtenus. Il faut en effet concilier à la fois le respect des droits des créanciers et des salariés et la pleine responsabilité de l'entrepreneur. La saisine du seul président du Tribunal de Commerce garantirait, en cas de besoin, l'exigence de confidentialité, en laissant bien sûr à l'extérieur de la procédure le Parquet. Cette proposition suppose une réforme législative menée en accord avec l'ensemble des professions intéressées.

*
* *

C'est en prenant appui sur ces quatre points forts que l'institution judiciaire pourra pleinement remplir sa mission. Elle n'a pas vocation à s'intéresser à tous les domaines de la vie privée, sociale, économique, administrative. Elle n'en n'aurait pas les moyens. Elle doit répondre aux besoins actuels des justiciables. Ce n'est qu'à ces conditions qu'elle pourra être crédible. Le débat n'est pas théorique, il ne se situe pas sur les sommets éthérés du monde des Idées. Une politique volontariste en matière judiciaire doit être menée. Elle n'est pas seulement nécessaire pour assurer la survie d'une Institution, elle est d'abord indispensable pour garantir un des éléments essentiels d'une démocratie : la paix publique.

Gino NECCHI

Erratum

Une fâcheuse interversion, que nous prions nos lecteurs de bien vouloir excuser, s'est produite entre les deux photos illustrant respectivement, page 10 et page 20 de notre dernier numéro (Octobre-Décembre 1991 - n° 273-274), l'article du professeur Denys Pellerin - "Le diagnostic prénatal" - et celui d'Yves Hamant - "La fin de l'URSS"-. D'où la discordance entre ces illustrations, et leurs légendes qui, elles, étaient à leur place.

LOBBIES ET LOBBYING : LE TRIOMPHE DES INTÉRÊTS PARTICULIERS ?

Interview de Jean-Dominique GIULIANI

H. Bourbon : *Votre ouvrage "Marchands d'influence : les lobbies en France", publié aux Editions du Seuil, est une sorte d'événement car le sujet n'avait jamais été traité avec autant de pertinence, associant enquêtes, exemples, histoires, analyses. Notre collaborateur, le professeur Pierre Avril, en rend compte dans le présent cahier de "France-Forum" mieux que je ne saurais le faire et je renvoie nos lecteurs à son texte. Mais j'aimerais approfondir avec vous quelques interrogations que suggère votre livre. Vous décrivez les méthodes et les mécanismes par lesquels les groupes de pression se manifestent auprès de ceux qui prennent des décisions réputées d'intérêt général. A en croire votre enquête, ces groupes de pression sont de plus en plus nombreux et de plus en plus imaginatifs. Cela ne pose-t-il pas le problème important de la légitimité de leurs activités ?*

Jean-Dominique Giuliani : Les lobbies sont des groupes d'intérêts organisés dont les membres sont solidaires et qui développent de véritables stratégies pour influencer les autorités publiques ou influencer sur leur environnement. Des recherches de plus de deux ans et l'étude de cas concrets m'ont conduit à affirmer qu'aujourd'hui, il n'y a plus de décision publique qui ne fasse l'objet de lobbying. Au niveau national comme au niveau local ; au niveau européen aussi où les lobbies sont plus de 4 000.

Pour nous, Français, cette explosion est surprenante ; nous ne l'acceptons pas facilement.

Toute notre tradition politique et juridique oppose en effet intérêt général et intérêts particuliers. Le décret d'Allarde (2 mars 1791) et la Loi Le Chapelier (14-17 juin 1791) ont banni les corporations et leur ont interdit d'entreprendre des démarches auprès des autorités publiques. Ces deux textes, héritiers de la pensée des Lumières, sont encore à la base de la réponse française à

cette antinomie. L'article 27 de la Constitution du 4 octobre 1958, qui prohibe le mandat impératif, y trouve son inspiration. La tradition étatique française, de Richelieu à Colbert, de Louis XIV au général de Gaulle, y a vu le bien-fondé de ses thèses. Sieyès et la première Constitution française en sont vraisemblablement responsables, qui ont imposé le concept de souveraineté nationale et l'idée de Nation.

D'un côté l'intérêt général, que seule la collectivité et sa traduction politique, la "personne morale" qu'est la Nation, définissent ; de l'autre les corporatismes, forcément égoïstes, qui n'ont ni droit de cité ni droit de pétition. Depuis cette époque, seul Tocqueville observant les mœurs politiques américaines s'est vraiment interrogé sur la pertinence de ces affirmations. Elles sont tout à fait représentatives de la France et des Français, de notre histoire, de nos qualités et de nos défauts.

H.B. : *On assiste aujourd'hui à une montée des corporatismes qui ne peut être considérée comme un bien pour notre pays.*

J-D. G. : Deux évolutions au moins viennent troubler nos convictions les plus anciennes : le développement des échanges internationaux et les conditions modernes d'exercice du pouvoir. Elles appellent une réflexion renouvelée sur la dialectique intérêts particuliers-intérêt général.

L'accroissement considérable des échanges de biens et d'informations a, peu à peu, introduit le modèle libéral anglo-saxon dans nos pratiques. Ce qui se passe à Bruxelles est très éclairant. Il est normal pour les 10 000 fonctionnaires européens, accusés en permanence d'être des "eurocrates" lointains, de tenter de mesurer la justesse de leur raisonnement et des règles qu'ils préparent.

Les acteurs économiques, soucieux d'anticiper les évolutions réglementaires très nombreuses qu'entraîne l'achèvement du marché unique, se précipitent dans les couloirs de la Commission pour s'informer, pour informer et souvent pour tenter d'infléchir le cours d'une législation naissante.

D'ailleurs les Français sont peu présents à Bruxelles tellement nos traditions sont différentes.

Au-delà de cet exemple, on observe un foisonnement des revendications catégorielles. Il est normal aujourd'hui, pour nos concitoyens, de défendre leurs intérêts s'ils les estiment menacés par une loi, un règlement, une décision. Il y a une perte d'autorité de l'Etat, un affaiblissement de la notion d'intérêt général qui entraîne l'augmentation et la légitimation des sollicitations de toute nature.

Je crois qu'il faut relire Jacques Maritain et notamment les premières pages de "l'homme et l'Etat". Il s'élève contre la confusion faite dans notre pays entre la Nation et l'Etat. Il rappelle que la Nation est une communauté de communautés, dont l'autorité morale est grande, tandis que l'Etat, avec lequel on l'a trop souvent confondue, n'est "qu'une partie spécialisée dans les intérêts du tout". Il y a là une réflexion profondément actuelle. A confondre Nation et Etat, le système politique français a affaibli l'une et l'autre et renforcé les intérêts particuliers en leur conférant une légitimité relative face à l'Etat omniprésent.

En décrivant les différents types de lobbies français, j'ai découvert que les plus puissants étaient ceux qui nichaient au cœur même de l'appareil d'Etat : les grands corps, les entreprises publiques et l'ensemble des organismes parapublics qui, souvent, font la décision contre ou en dehors des responsables politiques. France-Telecom, la SNCF, EDF, le CEA sont devenus de véritables féodalités dont certaines réussites techniques ne peuvent excuser des actions qui pourraient s'avérer négatives pour le pays en l'absence de tout débat ou de tout contrôle. Ces lobbies doivent retourner sous l'autorité réelle d'autorités démocratiques élues. J. Maritain regrettait que "ceux qui se spécialisent dans les affaires du tout ont une propension à se prendre pour le tout". Il citait Harold Laski qui a défini l'Etat comme "une corporation de service public". Jamais ce jugement, qui remonte à 1935, n'a été aussi actuel dans la France de 1992 ! Notre pays va être confronté à la redoutable question de la place et du rôle de l'Etat et de son appareil. Il ne pourra y échapper très longtemps. Il faudra alors définir la place des intérêts particuliers dans notre système politique. Ont-ils, comme aux Etats-Unis, un droit libre à la plus totale expression ? Sont-ils, comme en Grande-Bretagne, une partie de l'intérêt général auquel ils concourent ?

Par ailleurs, les conditions d'exercice des responsabilités publiques ont changé. La complexité et la rapidité y ont fait une entrée remarquée et durable. Il est étonnant d'observer à quel point les questions que doit trancher le politique se sont compliquées. La difficulté n'en a jamais

été absente, mais les avancées techniques sont telles que les responsables doivent chaque jour s'entourer davantage de conseils et d'experts. La croissance du nombre des instances de conseil est sans limite.

Les politiques comme les responsables économiques doivent aussi décider plus vite, au détriment de la réflexion. En quelques instants on enflamme l'opinion publique, on dépense des milliards, on réussit ou on échoue.

La combinaison de ces deux nouveautés poussées au paroxysme modifie les conditions d'exercice du pouvoir. Les lobbies le savent qui se spécialisent et s'organisent pour apporter la bonne information au bon moment. C'est une pratique très développée et qui n'est pas toujours inutile.

H.B. : *Quels sont les moyens qu'utilisent les lobbies pour atteindre leur but ?*

J-D. G. : Ils sont de trois ordres. La grande nouveauté, c'est l'apport d'information des lobbies. Les parlementaires, mais aussi les administrations, trouvent de plus en plus d'informations dans les contacts qu'ils développent avec ce qu'on appelle - à tort - la "société civile". Ils ne se contentent plus désormais de consulter les organisations représentatives ou réputées telles, ils partent parfois à la recherche de contacts directs avec une société de plus en plus éclatée et de plus en plus individualiste. L'organisation en réseaux de relations, d'amitié ou d'intérêts facilite ces nouveaux circuits d'information. C'est la raison pour laquelle je n'ai pas craint d'affirmer, malgré la brutalité du propos, que "les lobbies sont entrés dans l'Etat, les lobbies sont parmi nous" !

Bien sûr les lobbies tentent de convaincre et de séduire. Libérés de toute entrave juridique et conceptuelle, ils n'hésitent pas à promouvoir leurs intérêts à l'exclusion de tous autres. Les techniques les plus subtiles sont élaborées et mises en œuvre comme celle qui consiste à faire les nécessaires concessions à l'intérêt général pour mieux atteindre un objectif particulier préalablement fixé et pour lequel des moyens parfois importants seront engagés.

Enfin, se développe une nouvelle forme de lobbying qui fait directement appel à l'opinion, c'est l'opposition ou la contrainte. Elle est très utilisée aux Etats-Unis. Elle est de plus en plus fréquente en France. Un groupe d'intérêt n'hésitera plus à s'adresser à l'opinion, par la voie de placards achetés dans la presse. J. Séguéla vient de le faire avec sa campagne pour l'ouverture des magasins le dimanche. Il s'agit de prendre les Français à témoin de la mauvaise volonté des autorités publiques à l'égard d'une mesure populaire ou présentée comme telle. C'est une action conforme aux canons du premier amendement de la Constitution américaine, qui autorise tout citoyen qui s'estime lésé par les pouvoirs publics à pétitionner pour une "redress of grievances". C'est en se fondant sur cet amendement que la National Rifle Association, qui compte trois millions d'adhérents, s'oppose depuis des décennies à toute réglementation sur les

armes à feu ! Vous conviendrez avec moi que nous n'avons pas cette conception des libertés individuelles ! Mais nous aurions tort de négliger cette évolution. C'est vers ce type de pratique que nous allons, vraisemblablement parce que nous avons exagéré le poids de la puissance publique et surestimé la dimension de son appareil et que nous lui avons trop souvent délégué la détermination de l'intérêt général.

H.B. : *Y a-t-il des limites au lobbying ?*

J-D. G. : Il y a des limites juridiques très précises qui ne doivent pas être franchies. Ce sont les règles actuelles du Code Pénal qui répriment le *trafic d'influence*, la *corruption*, l'*ingérence* et un nouveau délit appelé le *favoritisme*. Le lobbyiste évolue souvent aux frontières de l'application des lois pénales. Mais la nouveauté que j'ai constatée, c'est que les meilleurs d'entre eux ne sont pas soupçonnables d'agir dans l'illégalité. Leurs dossiers sont bien construits et objectifs, leurs actions sont codifiées et ils s'interdisent certaines pratiques d'influence, leurs tarifs sont normalisés et leurs interventions encadrées dans des limites contractuelles. Je dois néanmoins reconnaître qu'en France, nous n'en sommes qu'aux balbutiements d'un lobbyisme ainsi intégré dans notre droit. Il y a donc des risques de dérapage. Et il est urgent de se pencher sur ces questions pour les prévenir. Chacun reconnaît les progrès que font la corruption et le trafic d'influence dans notre pays. L'absence d'une réglementation et d'un véritable code de déontologie du lobbying est un danger pour la démocratie et pour le lobbying lui-même qui réclame le statut de liberté publique nouvelle.

H.B. : *Quelles mesures devrait-on, selon vous, envisager qui pourraient constituer cet indispensable Code de déontologie du lobbying ?*

J-D. G. : Il faut être pragmatique. Mais la réflexion de fond doit aussi être conduite ; et j'appelle de mes vœux un débat approfondi sur la nouvelle dialectique entre intérêts particuliers et intérêt général.

Pour avoir observé ce qui se passait à l'étranger, je préconise la transparence, une reconnaissance officielle du rôle des lobbies par un enregistrement auprès des bureaux des assemblées parlementaires de tous ceux qui font profession d'influencer les décideurs. Assorti d'une déclaration concernant les sommes dépensées et l'identité du client, cet enregistrement, sous le contrôle d'une autorité démocratique et pluraliste, pourrait avoir valeur de reconnaissance pour les autres décideurs qui font l'objet de lobbying, comme les administrations par exemple. Un code de déontologie et un engagement solennel à respecter les règles législatives fonderaient, en cas de manquements, des sanctions qui seraient prononcées par l'autorité judiciaire de droit commun. C'est un premier pas, préférable à l'absence de toute règle. En outre, il me semble nécessaire de réserver un sort particulier aux *lobbies étrangers* qui doivent faire l'objet d'un contrôle plus strict, car ils peuvent porter atteinte aux intérêts fondamentaux de la Nation. C'est le cas dans la plupart des démocraties occidentales.

H.B. : *Reconnaître l'existence des groupes de pression, n'est-ce pas nier le principe représentatif et la prééminence de l'élection sur tout autre critère de légitimité ? Cette interrogation est grave et Pierre Avril lui-même la formule en conclusion des réflexions que lui inspire votre livre.*

J-D. G. : Le principe représentatif a une longue vie devant lui. Mais il doit s'adapter pour répondre aux nouvelles caractéristiques de nos sociétés développées. En démocratie, la légitimité tirée de l'élection est supérieure à toutes les autres. Certaines d'ailleurs demandent qu'elle fonde le pouvoir d'autres autorités, comme par exemple la Justice... Les hommes politiques et les élus continueront à prendre les principales décisions, car ils en sont redevables. Mais ils devront plus souvent partager leurs prérogatives avec une réalité qui est à la fois plus économique et plus démocratique. Il est frappant de constater combien nos sociétés se sont ordonnées autour de l'économie, c'est-à-dire les moyens de production de la richesse. Au moment où la pensée matérialiste a perdu dans son expression politique, avec l'échec du marxisme-léninisme, un autre matérialisme a triomphé dans les esprits et les cœurs. C'est un défi à relever. Il existe d'autre part une aspiration démocratique au partage du pouvoir qui conduit nos concitoyens à s'organiser en contre-pouvoirs. Au moment où l'autorité de l'Etat s'affaiblit, il ne faut pas considérer cela comme une évolution négative, mais plutôt comme une chance. Nous devons encourager et favoriser tous les contre-pouvoirs. A tout pouvoir devrait correspondre un contre-pouvoir fort, organisé et crédible. La collectivité pourrait en encourager la constitution et le développement. Les lobbies sont des contre-pouvoirs qui peuvent être utiles. Mais s'ils ne sont pas assez nombreux, alors se crée une inégalité faute de concurrence ; et les plus riches ou les plus forts l'emportent en influence.

Les lobbies écologiste et consommateur sont, à cet égard, rassurants. On peut seulement regretter leur faiblesse !...

Se pose alors ici le problème de la citoyenneté. Dans quel cadre celle-ci devra-t-elle désormais trouver une place ? L'Europe unie en construction remplacera-t-elle ici la notion traditionnelle qui est la nôtre ? Devrons-nous aussi redéfinir une citoyenneté nouvelle, au milieu d'une confrontation d'intérêts divergents et inégaux ? Et comment ? Autant de questions essentielles qui méritent débat et réflexion. Pour l'instant, il est certain, en toute hypothèse, que les lobbies et le lobbying exigent plus de transparence.

H.B. : *Votre réponse sur la sauvegarde nécessaire du principe représentatif et sur la question de la citoyenneté prouve qu'il convient d'étudier de manière approfondie ces problèmes. L'ère des lobbies est sans doute une réalité incontournable ; il est d'autant plus urgent de régler l'exercice de leurs activités.*

Jean-Dominique GIULIANI était interviewé
par Henri BOURBON

LA FRATERNITÉ N'EST-ELLE QU'UN BEAU RÊVE ?

par Jean ONIMUS

Le mot *Fraternité* apparaît pour la première fois sur les bannières des fédérés du Dauphiné et de Franche-Comté lors de la fête de la Fédération du 14 juillet 1790, un des grands moments de la Révolution encore fraîche et pure, moment qui a inspiré à Michelet des pages lyriques, car cet instant "sublime" touchait au plus profond son cœur idéaliste.

Chacun sait que la Révolution, en détruisant les structures traditionnelles, a cherché à promouvoir avant tout l'individu, armé de ses droits et de ses libertés ; mais l'effacement (provisoire) des communautés et des allégeances traditionnelles rendait indispensable un principe de cohésion et la proclamation d'une force centripète à la fois universelle et personnelle (fût-elle utopique !) capable de renforcer et d'achever les principes républicains d'égalité et de liberté, tout en les humanisant. C'est ce qui a conduit, en 1792, la Montagne à officialiser la Fraternité. Elle s'est donc imposée en pleine Terreur, quel paradoxe !

Le drapeau du régime de juillet n'a conservé que le mot liberté, et la fraternité ne fait que de brèves apparitions lors des insurrections ouvrières de Paris et Lyon en juin 1832, avril 1834. C'est seulement le 24 février 1848 que le trinôme s'affirme et que la Fraternité entre définitivement dans la devise républicaine. Pourquoi ? Parce que 1848 fut une révolution à la fois ouvrière et idéaliste : la fraternité est la seule force des partis ouvriers, comme des syndicats. La devise de Solidarnosc était : "Pas de liberté sans solidarité". En avril 1848 sera célébrée sur les Champs-Élysées, avec le concours significatif de l'armée et du peuple, une grande fête de la Fraternité. A l'heure même où certains socialistes découvraient la lutte des classes et rêvaient d'une dictature du prolétariat, les

inspirateurs de 1848 rêvaient, eux, d'une "République de la fraternité" qui, elle, serait fondée sur l'égalité, car seule l'égalité permet la fraternité. Lamartine, Hugo, George Sand, Leroux, tous ceux qu'on a appelés les socialistes "religieux" n'envisageaient pas seulement l'union chaleureuse (*Gemeinschaft*, dira en 1880 Tönnies) des citoyens, mais la fraternisation de tous les peuples grâce à la conscience prise par l'humanité entière d'une communauté de destin.

Exclue à partir du 2 décembre 1851, la fraternité va resurgir en 1870 et ne quittera plus, désormais, la devise nationale où elle figurera - en retrait, timidement, à la troisième place... ou bien comme couronnement, afin de consacrer les deux autres principes ? Car sa nature est foncièrement différente, comme nous allons le montrer. Il est significatif que Marx l'écarte radicalement. A ses yeux, elle caractérise un socialisme idéaliste, "à la française". Ce n'est pas en proclamant la fraternité qu'on change la société : pure utopie ! Cette vertu aux relents chrétiens ne peut être qu'une conséquence ultime, simplement possible, de la révolution. La proclamer n'est qu'une tromperie, un impudent mensonge : c'est orienter la révolution vers les nuages du sentiment, la dévier de son chemin qui est de s'attaquer aux vraies réalités, aux réalités économiques. Il est certain que le mépris du socialisme dit scientifique pour de tels rêves, qui ne font battre que les cœurs, a dévalorisé la notion de fraternité. Une formule telle que "La fraternité ou la mort" (sur une image d'Épinal de 1848) est intrinsèquement absurde : on ne décrète pas, on impose encore moins une conduite qui suppose l'amour. L'usage politique - voire révolutionnaire - de la notion de fraternité étonne, indigne, ou fait sourire, comme s'il y avait trahison, abus de terme, déplacement de valeur.

Essayons d'y voir un peu plus clair : dans l'immense vide idéologique du socialisme actuel ce genre d'exploration - qui ramène aux origines - peut être fécond.

LA LIBERTÉ, L'ÉGALITÉ : DES SOEURS ENNEMIES

Qu'est-ce d'abord que la fraternité et quelles relations entretient-elle avec les deux principes qui la précèdent ? Nous réfléchissons ensuite à ses chances et à son avenir dans nos sociétés post-modernes.

La liberté, l'égalité sont (comme la justice) des valeurs objectivement vérifiables, voire quantifiables, parce qu'elles sont *extérieures* aux citoyens. On peut les programmer, les imposer par décret, les organiser, se battre pour en obtenir l'application, en vérifier le fonctionnement, l'améliorer, le moduler selon les circonstances, etc. Il s'agit, dans tous les cas, d'une structure rationnelle, d'un certain modèle qu'on tente peu à peu de rapprocher d'un inaccessible (et utopique) idéal. Mais ce sont des sœurs ennemies qu'on accorde avec peine, en pondérant et complexifiant leur interaction ; évidemment complémentaires, elles se révèlent très vite antagonistes dans le concret. Au nom de l'égalité que de crimes ont été commis contre la liberté ! et réciproquement, l'exigence de liberté suscite de sauvages et inhumaines disparités : humaniser ces deux principes n'a cessé d'être l'insoluble problème des penseurs politiques ; on n'est pas encore près de le résoudre ! En effet, ces deux principes, indiscutablement rationnels mais abstraits, sont inconciliables dans le concret parce qu'ils ne sont pas naturels. La vie n'a prévu ni la liberté ni l'égalité ; il est faux que les hommes naissent libres et égaux ; ils naissent différents, avec un destin marqué par une foule de contraintes, et c'est avec bien des peines qu'ils réussissent à broder quelque destinée personnelle sur une chaîne de nécessités qui leur échappe.

Il faut oser le dire : ce n'est pas (nous allons y insister) la fraternité qui est utopique et contre nature : ce sont, à l'opposé, ces principes théoriques, absolus, inapplicables, qu'on appelle (trop vite et sans réfléchir) égalité et liberté. Ceci dit, la fraternité entretient des rapports évidents avec ces principes. Elle ne peut s'enraciner (sauf exceptions héroïques) dans une société inégalitaire, raciste, divisée en castes, etc. Elle ne peut prospérer ni dans un milieu esclavagiste ni dans un régime où la liberté n'est pas tempérée par des lois sociales. Il n'y a pas de fraternité viable (nous y reviendrons) dans une pure économie de marché. En somme, une relative égalité en interaction avec une relative liberté offrent le milieu le plus favorable à l'essor *éventuel* de la fraternité.

Mais alors, pourquoi ne voyons-nous pas celle-ci émerger, se renforcer et jouer son rôle ? Pourquoi reste-t-elle la grande absente dont on ne parle jamais sinon avec un sourire de regret, une gêne significative (peur de paraître naïf, de donner prise au sarcasme ou de prêcher en vain quelque discours pieux) ? C'est que la nature de la fraternité est radicalement (ontologiquement) étrangère aux deux autres. Elle ne relève d'aucune Institution : elle

relève de l'être ; elle ne peut être prescrite puisqu'elle est libre, volontaire, toute personnelle et subjective. Liberté et égalité offrent un cadre, des possibilités ouvertes, mais la fraternité est à chaque instant une création personnelle concrète. Dans les consciences elle a précédé les deux autres - qui sont nées d'elle ; elle les achève, les réconcilie avec le réel et, en définitive, les humanise en les rendant sages. Sans son aide on n'a affaire qu'à des principes désincarnés qui peuvent être mal appliqués et produire toute espèce d'abus. Au contraire il n'y a pas de limites à la fraternité, ni excès ni effets négatifs.

LA FRATERNITÉ : LE PROPRE DE L'HOMME

Il est frappant que deux penseurs qui ont fait la douloureuse expérience du système communiste, Soljenitsyne et Grossman, aient finalement conclu que la qualité suprême dans les rapports humains est la bonté. Que de mal on peut faire au nom de la justice ! Ce qui limite les dégâts de la raison quand elle devient inhumaine, c'est le mouvement spontané de la pitié, du respect, de la compassion. La fraternité désintellectualise les grands principes d'apparence généreuse, elle les imprègne de proximité affective, elle les réchauffe, elle en développe la nature positive et en inhibe les effets pervers, elle les maintient à l'intérieur de "limites" qui, pour Camus, font l'essentiel de l'humanisme. Parce qu'elle ne peut jamais être excessive, la fraternité évite les dérapages. S'il est impossible d'accorder en théorie les exigences de la liberté avec celles de l'égalité, il suffit d'un surplus de fraternité pour qu'elles s'articulent sans problème. Elles s'opposent quand elles ne sont que des réductions abstraites (verbales et juridiques) d'un élan global de nature affective. La fraternité tend à nous porter vers un état plus chaleureux de relations spirituelles dont l'engramme est gravé dans nos cœurs et qu'on appelle - sans bien savoir ce qu'on désigne ainsi - amour. Comment le saurait-on puisque l'amour n'a jamais existé sur terre avec la plénitude qu'instinctivement nous lui attribuons ? Il nous déçoit toujours mais, malgré frustrations et échecs, nous continuons à le percevoir à notre horizon comme une autre dimension de la vie, celle qui *devrait* être mais nous échappe. On se demande d'ailleurs comment ce rêve a pu naître dans un monde aussi dur, cruel, pervers que celui qui nous entoure. Rêve sans doute mais, paradoxalement, plus vital et naturel que les idéologies de la liberté et de l'égalité qui en sont nées ! D'un côté des systèmes, une logique, des structures, de l'autre un élan ouvert qu'on ne peut ni analyser, ni mesurer, ni réglementer sans le détruire.

Bien plus, la fraternité introduit un désordre, un "bruit" dans les mécanismes de l'égalité et de la liberté. Ceux-ci l'expulsent comme un vestige, une résonance du désordre primitif. Ne pas exiger la justice, tendre la joue gauche, fêter le fils prodigue au détriment de son vertueux frère, payer les ouvriers de la onzième heure autant que ceux du matin, bref porter sur l'acier de la justice les coups de lime de la bonté, n'est-ce pas régresser ? N'est-ce pas réintroduire les imprévisibles foucades du bon vouloir et bafouer les exigences de l'ordre ? La justice

condamne l'homme fraternel parce qu'il lui donne mauvaise conscience. Autant la liberté et l'égalité sont nettes et solides (offrent des garanties), autant la fraternité paraît trouble, instable, fragile...

Débat sans issue, qui implique toute la condition humaine. Comment faire interagir sans les dégrader l'une par l'autre la mystique et la politique, la morale et la loi, les valeurs et les institutions ? C'est là tout le mystère de l'Incarnation ! Mais ce qu'il faut montrer - et qui est essentiel - c'est que les principes abstraits nous sont nécessaires comme jalons ; ils nous servent de bornes et de poteaux indicateurs ; ils nous permettent de programmer nos valeurs. Mais ils ne sont qu'un cadre, un contenant. Ce contenant est en perpétuelle évolution : il tente de suivre le progrès vivant des valeurs. A chaque instant, collectivement et individuellement, nous ne cessons de transformer nos structures, habitudes, formules, pour les accorder avec nos consciences. Nous sommes en mue et cette mue s'accélère. Un *instinct altruiste* nous travaille ; on perçoit ses origines chez certains animaux. Il est le ressort du progrès social. Mais, à la différence de celle des animaux, notre vie n'est pas seulement un donné naturel ; c'est un incessant combat contre l'égoïsme primitif, l'individualisme spontané. Si notre évolution biologique a, semble-t-il, atteint son terme, notre évolution morale reste ouverte et ne fait même que commencer. En elle se concentre désormais toute la puissance cosmique de l'Évolution. L'égalité, la liberté sont des relais qu'il nous faudra tôt ou tard dépasser sans les renier. L'égoïsme animal est aux antipodes de ce qu'il y a de spécifique chez l'homme, ce que nous appelons l'*humain* (l'expression "socialisme à visage humain" donne beaucoup à réfléchir). Contre les lois de la jungle et les motivations égoïstes nous construisons des systèmes de défense qui sont restés jusqu'ici schématiques, insuffisamment complexes et se sont révélés mutilants. Il est clair que l'étape prochaine sera surtout d'ordre spirituel : c'est le seul moyen de surmonter les apories que posent les plus parfaites organisations et d'*humaniser* une bonne fois notre société. "Le régime idéal, entièrement *désanimalisé*, ferait preuve", écrit Jacques Ruffié, "d'un altruisme généralisé dans un contexte d'anarchie librement ordonné (...) L'anarchie, ajoute-t-il, n'est pas le désordre : elle signifie que chacun œuvre librement selon ses aptitudes et ses désirs par et pour la communauté" (1). Il est important qu'une telle opinion provienne d'un biologiste. La fraternité est donc bien plus qu'un "bon sentiment" : elle est *spécifiquement*, pour l'espèce humaine, ce qui la différencie de l'animal, ce qui fait que l'homme devient vraiment - et de plus en plus - digne du nom d'homme. Ce qui passait naguère encore pour une bouffée passagère d'émotion est, en réalité, au plus intime de notre être. Une telle perspective renouvelle entièrement la question. C'est ce que nous allons tenter de montrer.

ÉMERGENCE D'UNE NOUVELLE DIMENSION : LE SOUCI DES AUTRES

Dans un domaine où le cœur entre en jeu on ne peut

évidemment faire que des hypothèses, mais certaines constatations sont possibles.

Au premier abord, ce qui frappe, ce sont les indices négatifs. Si le socialisme s'est trop souvent noyé dans la bureaucratie, faute d'une humanité assez mûre pour le recevoir dans sa plénitude, il n'a cessé de se fonder sur un idéal (hélas parfois bien défiguré) de concertation et de communauté. On s'appelait citoyen, on s'est appelé camarade : le progrès est significatif. Par contre, l'économie de marché, qui semble s'imposer partout, n'est basée que sur l'intérêt personnel ou étroitement collectif, sur l'attrait du profit maximum et sur cette guerre à mort qu'est la compétition. Son vocabulaire est éloquent : on ne parle que d'agressivité dès le premier cours de rentrée dans les écoles de commerce ; on y inculque des attitudes de violence : il faut être impitoyable, être un "tueur", choisir sa cible, chercher le défaut de l'adversaire, l'exploiter, compléter sa panoplie offensive et défensive, mettre au point une stratégie et foncer. L'économie marchande et la techno-bureaucratie sont destructrices de tout élan, de toute pensée empreinte de fraternité ! Or l'influence du milieu est déterminante sur les mentalités et les comportements. D'ailleurs le modèle s'impose de toutes parts : rien de plus inhumain qu'un établissement de crédit, dont la vocation devrait être d'aider les moins favorisés ! Rien de plus froid qu'une administration, même quand elle fait fonctionner des services sociaux. Les initiatives d'inspiration fraternelle sont vite réprimées, sanctionnées, refoulées. Par contre, les caprices de l'individualisme, les fantaisies du luxe, les attraites des divertissements, etc... sont renforcés parce qu'ils sont les moteurs de l'enrichissement collectif. On exalte toutes les tentations même perverses, le désir de posséder, de briller, de plaire, de s'affirmer. En vérité, telle qu'elle fonctionne, la civilisation de l'argent est fermée à la fraternité - comme d'ailleurs à toutes les valeurs morales dont l'utilité immédiate ne s'impose pas. Jamais l'homme - jusque dans le détail de la vie courante - n'a été potentiellement aussi près de n'être qu'un loup pour son voisin.

Reste à savoir si cette redoutable imbrication de forces, d'intérêts, de violences larvées n'est pas, face à l'échec des gigantesques bureaucraties égalitaires, une étape nécessaire sur la voie d'une grande mutation. La société marchande est active, progressiste et surtout *complexifiante*. En face, les socialismes paraissent stationnaires et pour ainsi dire rustiques. C'est de ce côté-là que s'accélère le progrès, avec le développement concomitant de l'inventivité, de l'expérience pratique et de l'éveil des esprits. Il n'est pas exclu que la formidable énergie créatrice (l'*eros*) qui mobilise nos civilisations s'élargisse peu à peu et, sans perdre de sa force, s'ouvre sur les exigences humaines, devenues de plus en plus évidentes, de la vie communautaire, voire planétaire. L'interdépendance des intérêts impose du dehors et par force des conduites solidaires ; la rapidité, la densité de l'information induisent une participation personnelle

massive aux événements ; la télévision crée une présence presque conviviale, un voisinage saisissant de peuples jusqu'alors presque inconnus, dont les drames, les épreuves, les témoignages retentissent en nous et nous obsèdent. On a parlé de l'égoïsme du spectateur en présence des images du malheur ; mais que pourrait-il faire, n'étant pas responsable ? Sa passivité n'exclut nullement la pitié et le sentiment - essentiel - d'appartenir à la même communauté de destin : ces malheureux ne sont-ils pas nos frères ? Il se crée ainsi, quoiqu'on en dise, une invisible interaction spirituelle : fait significatif, les victimes ont besoin de la conscience collective et appellent à leur secours l'objectif de la caméra. La présence morale de la collectivité humaine leur est un espoir, au moins une consolation. Il se développe ainsi ce que Bateson appelle "a global mind", une disposition mentale universelle qui exclut la violence et prône l'aide sous toutes ses formes.

Les émergences sont évidentes, multiples. Jamais il n'y a eu autant d'Organisations non gouvernementales présentes sur les points chauds, déshérités, négligés de la planète. Les Etats-Unis ont donné l'exemple avec la création, dès 1960, des "Peace Corps". Aux "Médecins sans frontières" s'ajoutent désormais les "Ingénieurs sans frontières" ; ils mettent leur temps, leurs talents au service des malheureux ; dans cette tâche ils sacrifient parfois santé et même vie. Une passion les dévore, celle de rendre service, de guérir, de soulager. Il naît par ailleurs une foule d'associations caritatives : aide aux immigrés, aux vieillards, aux handicapés, "restos du cœur", centres d'accueil pour drogués, SOS amitié, etc... Le malheur a-t-il jamais inspiré plus de dévouements que de nos jours ? Engagements spontanés, véritables vocations, liés à l'indignation devant le mal et l'injustice. Ce qui naguère faisait vibrer la rage révolutionnaire s'exprime désormais par ce que Sartre appelait par dérision, et pour dévaloriser "l'humanisme" généreux de Camus, une "morale de Croix Rouge".

On se défie des systèmes ; alors on s'attaque directement au mal ; on ne se réclame d'aucune religion ou philosophie, mais on répond à un *courant* qui grossit à vue d'œil, à un entraînement qui touche en particulier la jeunesse, et cette spontanéité (dans une société où pourtant tout se paie) donne lieu à réfléchir. Le milieu est défavorable : on ne pense qu'à l'argent, on excite les appétits, il n'y a eu, au départ, ni éducation à la charité ni prédication évangélique... et, malgré tout, voilà que la générosité explose dans cette société égoïste et repue ! De ce paradoxe, aucun sociologue ne paraît s'étonner !

Immenses sont les ressources spirituelles de la société civile, mais rien de tout cela n'est institutionnalisable, ne peut figurer dans les structures officielles : c'est un renouveau, une résurgence qui passe par les cœurs : une fois de plus, l'affectivité précède le droit. Mais rien ne se ferait sans l'intense complexification technique que nous avons dite.

Cependant, malgré tout, les Institutions, à leur tour, suivent le mouvement et s'humanisent. Ainsi le droit d'ingérence : ne témoigne-t-il pas d'une prise de

conscience ? Quand un peuple est persécuté les nations étrangères se découvrent un devoir : celui d'intervenir. Evidente toute récente et, pour beaucoup, encore choquante. On voit s'effacer la peine de mort, on cherche à guérir plutôt qu'à punir ; des économistes comme Serge Christophe Kolm prônent une "bonne économie" (2), fondée sur la conscience de la juste réciprocité, etc. Notre "super ego" individuel et collectif est en train de changer, l'espace privé s'élargit dans l'imaginaire individuel et collectif ; on adopte, on fait siens des intérêts qui laissaient naguère indifférent. En se souciant des "autres" on ne s'éloigne pas de soi, au contraire : on se justifie soi-même et on satisfait son propre être. Ainsi la fraternité relève de moins en moins de la morale ; elle est tout simplement devenue une évidence pour une conscience lucide, une part de son bonheur de vivre et, comme le voulait Fourier, elle devient un plaisir.

LA COMPLEXITÉ, FACTEUR DE LIBÉRATION ET D'INNOVATION

Tout cela provient, avons-nous dit, d'un extraordinaire accroissement de complexité socio-économique dans les pays développés. Il faut insister sur cette articulation essentielle. La froide et brutale civilisation marchande finit par intégrer des intérêts collectifs de plus en plus vastes. Cette interdépendance des économies a des retentissements à long terme dans les consciences et les sensibilités ; l'économisme pur et dur est bien trop simpliste (malgré sa redoutable complication mathématique) pour satisfaire les besoins profonds de l'être humain. Or c'est en complexifiant (3) à l'extrême les mécanismes qu'on ouvre un système à des valeurs qui le transcendent et le perpétuent. Car l'extrême complexité se sature et se décompose si elle ne donne pas naissance à une réalité nouvelle, imprévisible et d'une toute autre nature, qui la justifie et la garde opérationnelle (ainsi la vie pour les cellules, l'esprit pour le cerveau). De la complexité, on ne peut jamais prévoir ce qui va émerger : c'est la perpétuelle surprise d'une Evolution créatrice. La complexité est libératrice. Elle multiplie les fonctions et développe ainsi des espaces de liberté pour les individus. Les organisations mécaniquement rationalisées robotisent ; elles engendrent monotonie et répétition. Les individus ainsi maltraités se referment sur un étroit ego et s'ignorent les uns les autres. Au contraire, de nos jours, les mailles du tissu social, en se resserrant, nous rapprochent et multiplient les contacts non triviaux mais spontanés, concrets ; nous devenons de plus en plus partenaires en une foule de domaines où la "rencontre" de personne à personne s'impose comme une nécessité. Les "autres" ne sont plus approchés comme des rouages, de simples fonctions, des utilités. Dans un milieu vraiment complexe nous les sentons relativement indépendants et libres, donc plus responsables. Ils nous sont désormais "organiquement" reliés, c'est-à-dire de façon plus intime, plus existentielle, plus naturelle. Quand on passe du mécanique à l'organique on se rapproche de la vie ; la chaleur des relations conjugales, familiales, amicales est de type organique, c'est-à-dire inanalysable, infiniment

complexe, multiface, changeant, voué à se flétrir et à renaître, soumis à des crises de croissance et soudé à une expérience commune.

Il n'est donc pas étonnant que les signes de la fraternité émanent de la société civile car c'est là, dans la pratique quotidienne, dans les échanges informels de services élémentaires que germent les relations vraiment humaines. L'homme crée de l'inhumain qu'il humanise peu à peu, comme si l'humain demeurait en lui tel un projet d'avenir. "L'homme, dit le poète Francis Ponge, est l'avenir de l'homme".

La complexité, qui est notre destin, a cette heureuse propriété de tendre vers l'organique, d'instaurer les vertus de l'organique dans ce qui n'était que pauvrement rationnel. La vie n'est pas logicienne et nous vivons mal dans la géométrique. Les utopistes guidés par la raison n'ont jamais, depuis Platon, rêvé que de cercles infernaux ! Heureusement la complexité libère et met en action des énergies irrationnelles qui la transcendent. C'est pourquoi la complexité est sans limites. Plus elle s'accroît plus les partenaires changent, et plus cet être spécifique que constitue leur union prend de consistance et d'initiative. Il se crée ainsi, pour les individus et pour l'ensemble, un perpétuel surplus d'existence.

Les êtres humains n'ont jusqu'ici fait ces sortes d'expérience que dans des cas privilégiés ; ils sont restés pour la plupart crispés dans leur égocentrisme naturel, hérité de l'animalité, enfermés dans des rôles stéréotypés. Les gènes de la fraternité n'ont guère eu l'occasion de s'exprimer, la qualité des relations sociales s'y prêtant mal. Mais il y a dans le milieu post-moderne une naissance et active conscience d'être-pour-autrui : cela se marque (signe infailible) jusque dans la philosophie. Un penseur comme Levinas a pu construire là-dessus toute une ontologie : nous découvrons avec lui que le visage de l'autre a le pouvoir d'élargir notre être-au-monde et que chacun est responsable de tous les autres. Levinas a transféré dans le langage de l'être ce qui passait pour sentiment, c'est-à-dire pour pas grand chose. Symptôme décisif d'une métamorphose - qui nous rapproche inopinément de l'Évangile. Adieu donc vains sermons et bonnes paroles ! Nous voilà en train de passer des évidences du cœur (nobles mais, hélas !, impuissantes) à des intérêts fondamentaux ; le cri stupide "la fraternité ou la mort" révèle alors sa vraie portée : si nous voulons vraiment exister, déployer notre personne et survivre, il nous faut sentir que les autres font partie de nous-mêmes, que cette présence intime nous ouvre à nous-mêmes et nous régénère et que sans eux nous ne serions rien.

Cette mutation des personnes (dont l'Inde a fait un principe de base) n'a cessé de faire rêver les réformateurs sociaux en quête d'une morale sans obligation ni sanction, d'une société naturellement harmonieuse, d'une transparence réciproque des êtres, d'un bonheur d'être ensemble, d'un accomplissement définitif de la communion avec tous. Ce rêve, certains d'entre nous l'ont parfois éprouvé dans les instants de grande crise, quand les carapaces individuelles éclatent, quand la nature

humaine change d'état et se "gazéifie". On a connu cela à la Libération, puis en 68 au Quartier Latin, et récemment à Berlin et à Moscou : plus de distance, on se tutoie, on s'embrasse, on vibre, on peut tout se dire. C'est un étrange bonheur, une inoubliable visitation, comme si on accédait à une plénitude d'être longtemps vainement désirée, une bouffée éphémère de paradis. De telles extases collectives indiquent une direction ; un ego fraternel nous habite depuis toujours qui, par delà les droits et les devoirs, la liberté, l'égalité et la démocratie, par delà toutes les exigences de la justice, tend à réaliser enfin le milieu qui lui convient, un milieu qui ressemble à s'y méprendre à ce que nous appelons l'amour.

*
* *

L'école non-confessionnelle est à la recherche d'une éthique. Faute de s'entendre sur une morale dont on n'aime guère parler et dont on connaît trop l'inefficacité, on se contente, c'est plus facile, de divulguer les sciences et les techniques : l'éducation nationale n'est qu'une instruction publique. Or évidente est l'immense et urgente tâche de l'éducation : c'est de compenser les effets de la société marchande et de montrer - objectivement - que l'avenir est désormais à la fraternité. Il suffirait de faire prendre conscience des solidarités qui s'interpénètrent et d'éveiller ainsi la générosité sociale chez les jeunes ; d'ouvrir leur individualisme à la participation et leur esprit à la communauté planétaire au lieu d'abandonner aux influences et rencontres de hasard les pulsions, les motivations qui auraient pu les aider à accéder à une conscience collective. La fraternité n'est pas une vertu évangélique laïcisée mais un des principaux paramètres de l'avenir. Il faudrait au moins le dire ! Car d'elle dépend désormais l'avancée décisive d'une vie sociale dont la complexité appelle un sursaut, un nouveau déploiement de l'être humain, si riche en virtualités encore négligées. Les conditions deviennent favorables, et d'ailleurs il s'agit pour l'espèce d'un avantage biologique déterminant : la fraternité est en train de devenir un instinct !

Liberté, égalité ont porté leurs fruits et deviendraient stériles si elles n'étaient fécondées par cette énergie d'un autre ordre dont l'homme est seul dépositaire dans la nature.

Jean ONIMUS

(1) Jacques RUFFIÉ *Le Vivant et l'Humain*, p. 161, *Le Centurion*, 1985.

(2) Serge Christophe KOLM *La bonne Économie*, P.U.F. 1984, dont la devise pourrait être celle de l'Évangile de Luc : "Donnez et il vous sera donné".

(3) *Il faut éviter de confondre complexité et complication. Un système très compliqué peut toujours se laisser analyser et "mettre à plat". Mais un ensemble complexe (on dit une "touffe") ne supporte pas l'analyse et débouche finalement sur une simplicité supérieure, imprévisible et d'un tout autre ordre. La complication est mécanique, la complexité est à la fois organique et spirituelle.*

CULTURES EUROPÉENNES : DÉCLIN OU RENAISSANCE ?

par Jean-Marie DOMENACH

Les lignes ci-après sont la suite du chapitre "Culture d'élite et culture de masse" extrait du rapport intitulé "Cultures européennes : déclin ou renaissance" - déposé par le Centre de Recherche Epistémologie et Autonomie (C.R.E.A.) - et publié dans le précédent numéro de France-Forum (n° 273-274 - Octobre-Décembre 1991). Nos lecteurs pourront prendre connaissance de la dernière partie du même chapitre dans la prochaine livraison de notre revue (Avril-Juin 1992).

II

LA RUPTURE RETARDÉE

C'est tardivement que les cultures européennes ont pris figure nationale. Jusqu'au XVII^e siècle, le latin leur

servait de langue commune, mais il persistera encore pendant deux siècles à l'Université. Lorsque débute l'ère moderne, les cultures nationales se relaient sur la scène européenne, qui est presque homogène à la scène mon-

diale : d'abord les cultures italienne et espagnole, puis au XVII^e la culture française et, au XIX^e, l'allemande. Mais la suprématie d'une culture ne va pas forcément avec celle d'une langue. La domination actuelle de l'anglais ne signifie pas que ce soit la culture anglaise qui domine le monde. Ceci pose à l'Europe des problèmes difficiles. Ainsi le recul de la francophonie devant l'anglophonie apparaît à beaucoup de Français comme un indice irréfutable du déclin de leur culture. Il est vrai que, dans ses relations avec les autres nations européennes et avec le monde entier, la culture française s'en trouve gravement affectée, et doublement, car d'une part elle s'est donnée une vocation universelle et, d'autre part, la culture ne peut plus être l'apanage d'une élite, elle est entrée dans l'ère des masses. Il s'ensuit que les textes écrits en français sont diffusés de façon proportionnellement réduite et que les possibilités d'une communication orale se sont restreintes également. L'effet en retour est encore difficile à mesurer. Certes, on connaît en France de grands écrivains bilingues (S. Beckett, J. Green), mais le bilinguisme, tel du moins qu'il est pratiqué en Europe ne semble pas servir l'expression culturelle. Quant aux zones où la francophonie progresse depuis quelque temps (en Afrique surtout), si le français y a été véhicule d'entente nationale, d'enseignement et d'ouverture sur le monde extérieur, si elle a porté au premier plan des romanciers et des poètes, on ne peut dire que la philosophie et la théologie y aient trouvé leur développement propre.

Mais est-ce bien la différence linguistique comme telle qui est en cause ? Si l'on retient précisément le cas de l'anglais, on constate paradoxalement que les relations culturelles sont beaucoup plus fortes entre la France et les Etats-Unis qu'entre la France et la Grande-Bretagne. Plus qu'une différence de langue, il s'agit d'une différence de tradition, de mentalité, de tournure d'esprit, - une différence qui a été aggravée par l'expérience vécue pendant les années de guerre et d'occupation. Le tragique européen n'y a pas été ressenti avec la même acuité ; la communication entre l'intelligentsia et la politique n'a pas la même intensité ni les mêmes formes ; la problématique philosophique est très différente.

Dans la première moitié du XX^e siècle, la pensée et la littérature françaises connurent une ère féconde, qu'illustrèrent bien des noms célèbres d'auteurs, d'écoles et de revues. Après la guerre, Sartre et Camus sont lus, traduits et commentés dans le monde entier. Il en va autrement aujourd'hui. S'il est vrai qu'on ne peut évaluer prématurément sa propre culture, l'écho qu'elle soulève à l'étranger fournit quand même un indice. Certes, des historiens, ethnologues, sociologues, épistémologues et philosophes, dont beaucoup sont d'ailleurs des écrivains de talent, continuent de porter "la pensée française" au-delà de ses frontières naturelles. On notera cependant deux différences avec les vingt années d'après-guerre :

1^o) La première est que la plupart de ces penseurs français reconnus à l'étranger sont des spécialistes des sciences de l'homme et de la société, et non des humanistes ou des philosophes proposant une vision de l'existence. Jusqu'aux alentours de 1960, beaucoup d'étudiants et d'intellectuels du monde entier accédaient au débat sur l'homme à travers des œuvres littéraires (roman, théâtre) et des essais écrits en France. Parlant de Sartre qui venait de publier *Les Mots*, F. Mauriac disait : "C'est le dernier des nôtres". Mot profond. Sartre fut en effet, malgré ses engagements révolutionnaires, le dernier des grands humanistes français, et il est mort en 1980, alors que l'humanisme avait succombé depuis longtemps sous les coups des sciences de l'homme conjuguées avec les idéologies issues du marxisme, du nietzschéisme et du freudisme, ces "philosophies du soupçon", comme les a baptisées P. Ricoeur. Entre-temps avait eu lieu la révolte de Mai 68 qui, malgré l'ampleur qu'elle prit en France, ne s'était pas inspirée de doctrines françaises, mais plutôt d'un mélange idéologique en provenance des Etats-Unis. Ainsi s'est rompue l'alliance pluriséculaire entre la pensée française et l'humanisme, et il ne semble pas qu'aucune autre culture européenne ait suppléé la française dans son rayonnement international.

2^o) Le recul du français a évidemment contribué à cette situation. Certes, des traductions, lorsqu'elles sont correctes, peuvent communiquer une pensée. Mais (et c'est le cas pour beaucoup des auteurs français de 1930 à 1960) dès lors que cette pensée est mise en scène dans des formes littéraires (romanesque, théâtrale, poétique), la traduction devient insuffisante car le style, le jeu des mots prennent une importance déterminante. On rencontre encore nombre d'étrangers qui ont appris le français pour pouvoir lire et entendre directement Sartre, Camus, Bernanos, etc. Or cette attraction a diminué dans la mesure où la pensée française délaissait le débat sur la condition humaine au profit d'études spécialisées et souvent hermétiques. Louis Althusser fabriquait une sorte de marxisme sous vide tandis que proliféraient des études savantes de psychanalyse et sémiologie. Dans les années 60, F. Furet relia le succès du structuralisme de Claude Lévi-Strauss au déclin du rôle de la France. Certes, il est toujours délicat de rapporter la force d'une pensée à la force d'une nation. Mais dans la tradition européenne - plus nettement marquée en France qu'ailleurs - la réflexion sur l'homme et la société ne se séparait pas d'un projet historique. Or, à une époque d'engagement intense succède un désengagement progressif. L'"intellectuel" qui est presque une invention française perd la plus grande partie de son rayonnement et de sa confiance en soi. L'écroulement des idées révolutionnaires, que sanctionne la déconfiture du marxisme-léninisme dans les pays du "socialisme réalisé", accentue encore le repli des penseurs français sur l'étude du passé et l'analyse des fonctionnements à la place de la dénonciation, de l'exhortation et de la prophétie.

En conséquence, n'importe quelle production intellectuelle équivaut à une autre. Ainsi que l'annonçait Stendhal dans sa préface aux *Mémoires d'un touriste*, la démocratie, bonne pour la politique, devait introduire confusion et corruption dans la littérature et les beaux arts. En effet, la critique a perdu progressivement son importance et n'exerce pratiquement plus son magistère. Le tri tient à la mode, au bruit que font les grands médias, aux moyens employés pour monter ce qu'on appelle des "coups" médiatiques. Si, dans le domaine de la science, la discrimination reste possible, nous assistons, dans celui des arts, de la littérature et de la pensée, au triomphe du "n'importe quoi". Ce phénomène, certes, a des causes mondiales, mais il est spécialement français pour plusieurs raisons dont, d'abord, la concentration à Paris des instances culturelles et des médias de masse. Ainsi Paris, qui fut l'instrument principal de la grandeur de notre culture, est-il en train de devenir l'instrument de son déclin. Comment veut-on que notre culture soit respectée par des étrangers qui, voyant Paris consacrer des calembredaines, ne parviennent plus à distinguer chez nous l'imposture du génie ?

Conséquence de cet état de choses : la disparition des avant-gardes. Ainsi se trouve compromise la chance, évoquée tout à l'heure, d'une consécration tardive. Lorsque foisonnent les soi-disant avant-gardes, il n'y a plus de véritable avant-garde. Telle est la loi d'une modernité portée au paroxysme. Tout se prétend nouveau, et dans ce tohu-bohu s'effacent les signes distinctifs, et la nouveauté elle-même finit par disparaître.

L'insertion de la culture dans le processus de la production-consommation de masse a eu en France des effets bouleversants. Nous avons vécu sur une conception unitaire de la culture jusqu'au ministère de Malraux y compris. Que voulaient donc les militants de la culture populaire, sinon s'approprier une culture monopolisée par la classe dominante ? Enjeu de la lutte des classes, la culture était, plus que jamais, une et valorisante. Produit fabriqué par des organismes spécialisés, la culture de masse, alors même qu'elle est théoriquement fabriquée pour tous, cessant d'être la chose de tous, perd en même temps que son pouvoir créateur, son pouvoir unificateur.

En effet, la culture qu'on appelle maintenant "cultivée", fruit de notre vieil humanisme, confrontée à cet univers de masse et de vulgarisation auquel elle n'était pas préparée, se replie sur elle-même, s'enferme dans un langage codé, devient hermétique et sophistiquée. L'intellectuel ne parle plus que pour des intellectuels... Nous avons sur les lèvres les noms de ceux qui ont été les artisans de ce qu'un critique a récemment appelé la *glaciation* de l'intelligence française dans les années 1950.

Le phénomène que je décris a un effet destructeur sur la société française pour la raison que la France a été un produit littéraire avant d'être un produit historique et géographique. De Clovis à Danton, à Clemenceau, à de Gaulle, c'est une idée de la France, une idée religieuse,

Albert Camus : nombre d'étrangers apprenaient le français pour pouvoir le lire

Ce qui semble compromis, en effet, c'est le pouvoir d'insémination que possédait la culture française tant qu'elle parlait, tant qu'elle créait pour le monde. Culture naturellement universelle. Le déclin de son rayonnement ne tient pas seulement au déclin relatif de la puissance nationale, mais aussi, mais d'abord à une certaine *rétraction* de la pensée, à une particularisation des thèmes et des formes. On dirait que, paradoxalement, cette culture devenait plus nationale, devenait l'une des cultures nationales parmi les autres au moment même où le nationalisme perdait de sa force et de sa justification. On dirait que sa vitalité s'affaiblissait à mesure que la nation, dans les deux décennies d'après-guerre, effectuait un énorme effort pour reconquérir, politiquement et économiquement, son rang mondial. Pour comprendre ce phénomène, il faut admettre que c'est en France même, parmi les Français, que la culture se trouve menacée. La nécessité de démocratiser l'enseignement, conjuguée avec la montée d'une idéologie hostile à toute hiérarchie, des principes comme des personnes, a abouti à déculturer la culture elle-même. C'est alors que le mot, subrepticement, a changé de sens. Une acception nouvelle - anglo-saxonne, anthropologique - a recouvert l'ancienne : on appelait culture un ensemble d'expressions aimanté, organisé par des valeurs (le Vrai, le Bien, le Beau), un *corpus* consacré par la critique, puis par l'Université, et enseigné à l'école. On baptise désormais culture toute expression humaine, quelle que soit sa forme, son niveau et l'accueil qui lui est fait.

poétique, épique, qui a préfiguré et commandé le destin de la nation. Or cette idée patriotique était identiquement une idée universelle. Mais l'éclatement de notre culture contemporaine, sa rétraction devant la domination de la technique, son intégration au système de production-consommation, l'affaiblissement de l'instance critique ont eu, principalement en France, de graves conséquences. La montée de la spécialisation, corrélative du progrès des connaissances, la délégitimation de l'humanisme littéraire et philosophique face à la suprématie des sciences et des mathématiques, si nettement affirmée dans l'enseignement, ont accéléré ce mouvement. "L'Occident agonise sous forme de sciences humaines" : cette prophétie de M. Merleau-Ponty annonce-t-elle la fin de l'esprit européen ? Sans doute pas (les sciences humaines n'en sont-elles pas issues ?) mais son déplacement, un certain retrait et par là un mode d'intervention international qui ne porte plus l'originalité d'une ancienne tradition. Se dessine ainsi une culture duale : d'un côté une masse étale qu'on fournit en produits généralement banalisés ; de l'autre des réseaux de spécialistes "pointus" qui échangent des informations spécialisées, dont la connaissance reste interdite à la quasi-totalité des populations.

Ce phénomène, particulièrement sensible en France, est extrapolable à beaucoup d'autres pays, européens ou non. La conséquence en est redoutable : au moment même où l'Europe entreprend de se rassembler, ses cultures se particularisent ; au moment où elle tente de créer sa propre "culture de masse", ses cultures de pointe deviennent intraduisibles à la masse. Pendant les dix années qui suivirent la dernière guerre, un climat intellectuel presque homogène régnait en Europe occidentale, et même en Europe centrale. On pouvait aller de Paris à Milan, à Heidelberg, à Louvain et même à Lisbonne et à Varsovie en voyageant à travers une problématique commune. Les "idées françaises" agitaient les catholiques italiens et provoquaient les foudres du Vatican. Le marxisme italien intéressait les Français. L'existentialisme était à toutes les vitrines. La phénoménologie allemande perçait en France et le personnalisme français inspirait de jeunes revues en Europe, au Portugal, en Pologne, en Hongrie et en Slovénie-Croatie. Les films "néo-réalistes" italiens enthousiasmaient le public français tandis que la chanson française était connue partout... Le "nouveau roman" qui s'affiche dans les années 50 sera le dernier avatar d'une production française qui intéresse tous les Européens cultivés. Le dernier, en effet : les auteurs groupés dans cette rubrique relevaient plus ou moins d'une intention théorisée par A. Robbe-Grillet et N. Sarraute : rompre définitivement avec le roman humaniste, c'est-à-dire avec le personnage, avec le sujet. Ensuite, il n'y aura pratiquement plus d'Europe littéraire, ni d'ailleurs cinématographique, malgré quelques chefs d'œuvre tardifs venus d'Allemagne, d'Italie et d'Espagne. Cependant s'affirme une littérature "dissidente" venue de l'Est, dont le monument sera, en 1974, l'*Archipel du Goulag*. La communauté spirituelle, qui s'était établie à partir de l'épreuve de la guerre, de la

Résistance et de la déportation, se dissout. Non seulement la guerre froide avait cassé l'Europe en deux, mais chaque culture va suivre son propre chemin sans qu'aucune réussisse ce que la culture française avait réussi entre 1930 et 1950 : incarner l'esprit européen cherchant à se sauver du nihilisme qui l'avait un moment anéanti.

UNE CULTURE DUALE

C'est le XIX^e siècle qui nous a habitués à concevoir les cultures sous une forme nationale, française, allemande, italienne, espagnole, etc. La culture a existé en Europe pendant plus d'un millier d'années sans se poser la question de sa nationalité. Mais, malgré l'instrumentation politique des cultures au XIX^e siècle, celles-ci continueront d'échanger des thèmes, des formes et des auteurs. Même la culture française, pourtant pénétrée d'orgueil national, se présente en demanderesse à l'égard de la culture germanique, dont elle reconnaît la supériorité en plusieurs points après la guerre de 1870. C'est pourquoi on ne saurait conclure d'une internationalisation des cultures à leur décadence. C'est plutôt le cosmopolitisme qui est fécond, et le nationalisme qui est stérilisant. Le nationalisme de repli témoigne déjà d'un affaiblissement puisqu'une culture qui n'assimile pas est une culture faible. La question est de savoir à partir de quel seuil l'assimilation d'une culture étrangère finit par aliéner la culture assimilatrice.

De quoi est fait le noyau "national" d'une culture ? D'abord d'une langue, qui n'est pas seulement, comme on le dit aujourd'hui, un outil de communication, mais qui est aussi le support de la mémoire et de la réflexion - la langue sans laquelle aucune culture n'existe et n'est même concevable. C'est pourquoi l'appauvrissement d'une langue est un signe certain de déclin culturel. La langue est aussi un substrat pour toutes les autres expressions culturelles. En peinture, architecture, musique, cinéma, etc., si des œuvres sortent de l'ombre, ce n'est pas seulement parce qu'elles ont été vues ou entendues, mais parce qu'on en a parlé - hier dans les salons, aujourd'hui dans la presse et l'audiovisuel, et dans ces milieux qu'on appelle porteurs ou médiateurs. "Les trois-quarts des gens vont au théâtre pour en parler dans les salons" disait Durkheim. Toute culture, en effet, est *distinction*, dans les deux sens du mot : tri et snobisme. C'est à partir de l'explication, du commentaire, qu'une œuvre gagne un public qui d'abord l'aurait trouvée bizarre, inconvenante. Ainsi en fut-il de l'impressionnisme, du cubisme, du surréalisme, à un rythme qui s'accéléra. Les arts platisques s'établissent entre des formes matérielles et un discours, qui les précède, les entoure et les prolonge. Mais la marque nationale est difficile à cerner. Certes, Renoir et Monet restent liés à la France par leurs paysages, mais un tableau abstrait n'est pas plus français, ni même européen, qu'il n'est américain. Notons qu'à mesure qu'un art s'éloigne d'une représentation concrète, il s'internationalise. Son caractère national, il le doit non pas à l'origine des artistes, mais au milieu où ils ont vécu, au climat d'une civilisation à un certain moment. La plupart des pionniers de l'art abstrait

n'étaient pas français, mais beaucoup se sont installés à Paris parce qu'à Montmartre et à Montparnasse, mais aussi sur les bords de la Loire et du Rhône, ils trouvaient la saveur d'une civilisation, non pas seulement celle des salons, mais d'abord celle des cafés, celle des gens. La création est portée par une multitude d'influences atmosphériques, par un réseau impalpable de signes, de plaisirs et d'affections - de conversations aussi.

En tant qu'elle était cosmopolite, cette culture était nationale, et elle était nationale en tant qu'elle était cosmopolite. En touchant cette articulation, nous touchons aussi l'une des causes d'un affaiblissement culturel particulièrement sensible en France, parce que Paris a toujours été un noyau attracteur et assimilateur. Paris est resté cosmopolite, mais il n'est plus qu'un relais dans un réseau qui joint Milan, Barcelone et Londres à New York (et de plus en plus à Tokyo). Ici encore, une défaillance française retentit sur l'Europe entière. Le noyau mondial du cosmopolitisme ne se situe plus en Europe, il faut le constater, même si l'on se félicite de ce que les œuvres et les auteurs circulent d'une capitale à l'autre. En un sens d'ailleurs, ce décentrement des arts plastiques témoigne d'une victoire quasi mondiale de l'Europe. La question posée serait plutôt celle d'Athènes, devenue bourgade, après avoir laissé son héritage à Rome.

Ce phénomène caractérise aussi - encore que moins fortement - les autres expressions de la culture. Il est lié à l'industrialisation de la production de biens culturels. Le commerce international des tableaux, la construction d'édifices colossaux, les contrats d'éditeurs chiffrés en millions de dollars, les adaptations télévisuelles, tout pousse à la rentabilisation et à la concentration. Ainsi le climat dans lequel vivaient les cultures européennes a-t-il été bouleversé depuis quelque temps : on voit se constituer aux Etats-Unis et maintenant au Japon des centres puissants de financement et d'exploitation. L'Europe cherche à suivre le mouvement, mais elle y parvient difficilement, entravée qu'elle est par ses divisions nationales et linguistiques. Cependant la constitution de groupes européens de publication et d'édition, qui tendent à devenir "multi-médias" est déjà chose faite. L'industrialisation de la culture a pour conséquence une distinction de plus en plus nette entre les productions de masse (en édition, les gros tirages) et les produits de luxe (en édition, ce qui relève de la poésie, de la philosophie, du roman d'avant-garde). Cette division, qui se traduit de plus en plus par deux catégories de maisons d'édition (les petites se consacrant à des publications de qualité à tirage limité) provoque une sorte de ségrégation qui pourrait être dangereuse. On y reconnaît cependant la conséquence d'une évolution générale qui sépare de plus en plus la production de qualité de la production de série. Toutefois, la hausse du niveau de vie et du niveau d'aspirations entraîne une hausse corrélative de la consommation de produits de qualité. Cette évolution est manifeste dans l'ameublement, dans l'architecture, dans la musique. Il est probable qu'elle s'étendra à d'autres domaines. Ce dualisme n'a rien de scandaleux ; il rappelle et renforce une situation ancienne : il a toujours existé une

nette distinction entre les publications populaires (vendues jadis dans les foires) et l'édition pour lettrés. Mais ce mouvement va à l'encontre des espoirs qui avaient été placés après-guerre dans une démocratisation de la culture. Plus gravement : la culture lettrée n'étant plus soutenue par une élite à peu près cohérente, perd sa base sociale et universitaire. Si ce mouvement est irréversible, comme il semble, il appelle un renforcement des institutions culturelles de niveau élevé : universités, instituts, bibliothèques. Sinon, la culture cultivée s'étiolera faute d'un milieu porteur et d'un soutien financier suffisant (1). Paradoxalement, ce n'est pas au niveau de la masse, mais au niveau de l'élite intellectuelle que les cultures européennes semblent le plus menacées. Ces élites, en effet, n'ont pas crû proportionnellement aux exigences d'une rentabilité minimale, de telle sorte que l'édition des œuvres à tirage restreint devient impossible sans subvention publique ou privée. La stagnation de la lecture dans les grandes nations européennes est une menace incontestable pour l'avenir de nos cultures.

Si déclin il y a, c'est celui des espérances mises dans la promotion de la "culture populaire", ce grand mouvement né des Bourses du Travail et qui a connu sa phase ultime avec André Malraux, les Maisons de la culture et le "développement de la culture" du début des années 70. Il est devenu évident que cette culture populaire ne pouvait plus être l'extension de la culture classique au plus grand nombre. La fréquentation des festivals, musées et autres institutions de haute culture est, en majorité, le fait de professions libérales, et souvent intellectuelles. Ainsi les efforts de l'Etat, des régions et des départements pour promouvoir la culture sous sa forme traditionnelle profitent surtout aux plus "cultivés", ce qui ne les empêche pas de toucher une fraction d'un public en voie d'acculturation. Mais, *grosso modo*, la fracture existe et l'Europe se trouve culturellement déséquilibrée : d'un côté une culture de masse qu'elle ne parvient pas à inventer et de l'autre une culture d'élite qu'elle ne parvient pas à développer comme l'exigeraient les nouvelles conditions sociales, financières et intellectuelles. On aurait tort d'assimiler la dualité culture de masse-culture d'élite à une dualité cultures européennes-culture américaine. Les Etats-Unis ont su créer et promouvoir une culture d'élite, en un sens plus élitiste même que la nôtre : beaucoup de collèges et d'universités, de fondations et d'instituts américains disposent de moyens humains et financiers incomparables avec ceux dont disposent leurs homologues européens ; certaines universités ressemblent à ces collèges qui, pendant le Moyen-Age, ont conservé et restauré les trésors de l'Antiquité et préparé la Renaissance. Nombreux sont les intellectuels, écrivains, professeurs et chercheurs européens qui, depuis cinquante ans, y ont trouvé un asile et les moyens qui leur sont refusés en Europe. Quant aux meilleurs étudiants européens, ils préfèrent aller se perfectionner dans les grandes universités américaines plutôt que dans les universités des pays voisins, ou dans ces premières universités européennes qui n'ont pas encore pris leur essor et établi leur réputation. Ainsi peut-on parler d'une double

faiblesse de la culture européenne : ce n'est pas seulement sur le terrain de la culture de masse, mais aussi sur celui de la culture de recherche et de création qu'elle se trouve dépassée, minorisée par les Etats-Unis.

DÉMOCRATISATION ET UNIVERSALISATION

La suprématie américaine est évidemment favorisée par la puissance économique des Etats-Unis et par les dimensions de l'anglophonie. Les conséquences sont bien connues. La grande majorité des jeunes Français, qui passent 22 heures par semaine devant le poste de télévision absorbent dans la proportion des trois quarts des séries et dessins animés d'origine américaine (et aussi japonaise, mais la différence n'est pas importante). Ils n'y voient qu'exceptionnellement des spectacles ayant trait à une légende, un conte, une fable, un proverbe de leur pays. La légende américaine prime celle de l'Europe. Les chansons et les airs de musique sont sans rapport avec le folklore national et européen. Telle est sans doute la cause de ce phénomène que constatent les rapports et études consacrés à l'enseignement : la difficulté à maîtriser la langue maternelle, qui se traduit par un pourcentage considérable d'illettrés lors de l'entrée dans le secondaire : 20 % environ. En effet, une langue ne s'apprend pas seulement dans les manuels et par les exercices, mais par la mémorisation de proverbes, dictons, mots historiques, qui sont les repères d'une communication. Or ce réseau linguistique s'est effondré avec l'urbanisation, la spécialisation professionnelle, la réduction de la famille tribale à la famille conjugale, la stérilisation des espaces publics et l'occupation croissante de l'espace domestique par la télévision (on compte parfois deux postes par famille et tout porte à croire qu'à l'instar des Etats-Unis, il y en aura bientôt un par habitant). La conversation, qui fut toujours un auxiliaire important de la culture, se trouve ainsi ramenée à quelques pauses brèves entre les spectacles télévisés. La privatisation de la culture, liée à sa technicisation, entraîne des conséquences particulièrement graves dans les climats doux et chauds, où la lecture est volontiers remplacée par la palabre. L'insistance avec laquelle on appelle les gens à "communiquer" est la preuve négative de ce manque, si sensible dans les régions méditerranéennes.

Le déclin du langage et celui de la mémoire sont liés. Ils nous semblent incontestables, mais comment les évaluer ? Dans une société en mouvement, il n'existe pas de norme stable qui permette de conclure que le niveau monte ou baisse. Au surplus, évaluer la qualité du langage oral exige une enquête qui, faute de point de comparaison, ne fournirait pas de résultats probants. Cependant, le recul des capacités d'élocution est facile à observer dans les zones de culture traditionnelle, où la langue n'était pas - ou très peu - écrite. L'invention de l'écriture a été décisive pour constituer une culture séparée, datée et organisée en un *corpus* transmissible. Mais elle a été le point de départ de cette dévalorisation de l'expression orale et de la mémoire que les techniques audiovisuelles et informatiques accélèrent au point que l'écriture à son tour se trouve menacée. On avait un

moment espéré que l'audiovisuel restituerait ses chances au langage parlé et permettrait aux cultures traditionnelles de se moderniser en court-circuitant l'écriture. Il n'en a rien été : les contraintes techniques et programmatiques de l'audiovisuel l'ont emporté sur la tradition, et partout où les médias ont avancé, la parole a reculé.

Non seulement le langage a été marginalisé par la technique mais il est devenu lui-même technique. Son rôle grandissant consiste à déclencher des opérations où la parole ne porte plus de signification, mais seulement des informations, et transmet des injonctions, à la manière des commandements militaires - une sorte de "performatif" d'un nouveau genre, qui passe par le codage et le décodage. Comme l'a écrit M. Deguy, "le culturel est ce mouvement même : les techniques, par le culturel, emportent tout de l'abstraction" (2). Cette abstraction, cette instrumentalisation du langage le vident de sa substance et finissent par en faire un instrument dont les racines et le contenu métaphorique ne comptent plus. L'anglais, plus répandu, plus maniable, assume utilement cette fonction. Ainsi, pour la première fois dans l'histoire, s'instaure une langue mondiale, gain incontestable, mais qui se paye d'une bipartition entre deux ordres de culture : celui qui relève du concret, et celui qui relève du symbolique et se trouve renvoyé à la langue nationale. Ce processus est différent de celui que connut l'Antiquité avec le grec, puis le Moyen-Age avec le latin, la Renaissance avec l'italien, la modernité avec le français et l'allemand : dans tous ces cas, en acquérant le statut de langue internationale, ces langues apportaient avec elles une multitude de références mythologiques et historiques : tout un monde rationnel et symbolique. L'anglais international ne profite que très peu à la communication des cultures. Les poètes anglais, les romanciers américains sont-ils mieux connus aujourd'hui qu'en 1930 ? Certainement pas. En revanche, la diffusion de l'anglo-américain basique contribue à répandre une culture de masse qui a joué un grand rôle dans le rapprochement et l'émancipation des peuples - de la jeunesse surtout - soumis à des régimes de dictature.

Certes, des écrivains, des artistes ont joué un rôle décisif dans les événements qui ont conduit l'Europe centrale à se tourner vers l'Europe occidentale et à la rejoindre, de désir au moins. Mais, ce faisant, ces pays sont destinés à s'ouvrir davantage à cette culture de masse qui les arrachait à la langue de bois et aux manifestations rituelles du folklore. Minoritaire dans un pays opprimé, la démocratie, une fois triomphante, fait naturellement prévaloir les goûts de la majorité. Le lien nourricier entre la culture et la résistance se trouve alors rompu, et le divertissement l'emporte sur l'engagement. Finis les *samizdats* et les lectures plus ou moins clandestines devant des assemblées ferventes. La censure conférerait à cette culture une gravité qu'elle ne retrouvera plus, et les mots perdront le prix que leur donnait le risque. C'est une évolution que l'Europe occidentale a connue, et que l'on peut prédire et déplorer. Ainsi s'élargit le fossé que nous avons décrit : d'un côté un peuple redevenu public ; de l'autre une intelligentsia promise à la margina-

lisation. Situation normale en somme, mais redoutable dans l'Europe actuelle car, pour la première fois, ce n'est pas d'elle que provient la langue de sa libération et de sa communication, si du moins l'on admet que l'anglais la relie aux Etats-Unis infiniment plus qu'à la Grande-Bretagne. Les autres langues s'en trouvent dévalorisées, non seulement dans leur usage, mais dans leur fonction.

Les cultures européennes n'étaient pas préparées aux conséquences d'une démocratisation qui avait été pour-tant conçue en Europe. Les élites traditionnelles qui les portaient avaient compté sur l'enseignement pour former le peuple et lui distribuer les biens de l'esprit. Mais cet idéalisme, que les élites ouvrières ont d'ailleurs partagé avec les élites bourgeoises, a été balayé par l'irruption des masses et l'intégration de la culture à la production-consommation. Ce phénomène a été souvent dénoncé par des Européens pris à contre-pied par la démocratisation qu'ils avaient désirée, prônée, sans en prendre les moyens. C'est ainsi que l'acculturation du peuple, ou du moins d'une partie du peuple, qui s'était réalisée aux XII^e et XIII^e siècles dans le cadre vernaculaire, se produit maintenant dans un cadre international façonné par la culture états-unienne.

Certes, les cultures nationales et régionales ne sont pas annihilées. Par certains côtés même, l'uniformisation provoque, comme nous l'avons vu, un retour des particularismes. Mais il s'agit là d'un réflexe de défense, peu propice à la création. L'importation d'une culture étrangère produit des résultats différents selon les circonstances. Si la culture importée paraît supérieure, elle intègre la culture indigène et il en résulte un métissage : ce fut le cas de la Gaule romanisée. Si la culture importée paraît inférieure, elle est assimilée : ce fut le cas pour les envahisseurs barbares. La solution qui se dessine en Europe sera probablement différente : une coexistence semble s'installer entre une culture de masse, américaine ou américanisée, et une culture cultivée qui se cantonne dans ses domaines traditionnels. La nationalisation ou la provincialisation des grandes cultures européennes tient à ce qu'elles ont perdu leur foi dans leur pouvoir d'universalisation ; c'est la culture de masse qui revêt aujourd'hui le caractère universel, même si cet universel est plutôt de l'ordre des formes de l'expression que des contenus. Il s'ensuit que les cultures nationales sont poussées à produire ou à mettre en valeur des aspects singuliers, que goûtent certes les touristes et les spectateurs étrangers, mais qu'elles perdent progressivement leur capacité de créer des œuvres d'intérêt général et de susciter des débats universels. Par là, chaque pays offre à la culture mondiale, produite industriellement, des possibilités très larges d'extension et d'exploitation. Une part croissante des produits culturels est destinée à l'exportation, non plus à l'usage ou à la consommation intérieure. Ainsi le sort qui est celui de l'artisanat dans les pays exotiques menace-t-il les cultures européennes qui promeuvent et conditionnent leurs produits traditionnels, leurs monuments, leurs paysages, leur folklore à l'intention des acheteurs et visiteurs étrangers. Ce chassé-croisé est manifeste dans la gastronomie : à l'ex-

tension du *fast food* en France et en Italie répond la croissance de la fréquentation des restaurants de grande cuisine par des étrangers, - une cuisine traditionnelle, de moins en moins pratiquée à domicile. Ainsi s'élargit le fossé qui sépare la culture de la vie. Ce qui jadis appartenait à la vie quotidienne devient un luxe rare, ou bien se transforme en folklore, en publicité, en symboles. En revanche, ce qui accompagne la vie quotidienne devient *artefact*, technique, abstraction.

DÉFECTION DE LA CRITIQUE

Un écrivain allemand, très au courant de ce qui se passe en Europe, a écrit que la culture y est devenue un ornement distingué qu'utilisent les Etats et les entreprises, un appât touristique, un alibi pour leur capitulation devant l'"impérialisme américain"... Ces phénomènes sont particulièrement sensibles en France où la culture tient une place éminente et sert le prestige de la politique. La perte d'influence des intellectuels et la valorisation des entrepreneurs et des décideurs est typique de l'évolution signalée par L. Baïer (3). On découvre maintenant à quel point la culture française est demeurée aristocratique, reposant sur une hiérarchie presque immuable de goûts, d'œuvres et de fonctions. La divulgation médiatique, la remise en question des autorités et des privilèges, qui atteignit son apogée en mai 68, ont entraîné la quasi-disparition des maîtres à penser. Les cycles de la mode ont remplacé les réputations consacrées et la fidélité des disciples. Aux "écoles de pensée" ont succédé des *lobbies* intellectuels composés non plus de disciples mais de partisans qui occupent des places fortes dans les médias et les maisons d'édition, et montent des "coups médiatiques" en faveur de personnalités dont ils attendent une rétribution. Dans ce système, la littérature devient une activité du même genre que le sport, avec ses prix, ses primes et ses performances. Y triomphent d'ailleurs souvent des auteurs qui ont acquis leur réputation dans des domaines très éloignés de la littérature.

Cet état de choses retentit sur la qualité de la production littéraire, en particulier de l'essai, genre inauguré en France où il s'est acquis une renommée mondiale. L'essai n'a d'autres règles que celles que l'auteur se donne à lui-même, et par là c'est le genre le plus difficile à manier, et celui qui dépend le plus de l'accueil que lui fait le public. Or cet accueil est de plus en plus anticipé, préfabriqué par des opérations qui tiennent davantage de l'art militaire que de l'édition. De plus en plus nombreux sont les essais conçus en fonction de la mode. Le sujet, dit-on, est "dans l'air", ou bien "il n'est pas d'actualité". Mais qui décide de l'actualité sinon les médias eux-mêmes ? Ainsi l'opinion est-elle mobilisée quelques jours sur un thème jusqu'à ce qu'une autre actualité fabriquée soit assez forte pour servir de support à une œuvre nouvelle... L'essai tend ainsi à devenir une réponse à la demande - demande elle-même suscitée par les *opinion leaders* des médias. Il s'ensuit qu'une partie croissante de la production intellectuelle relève de la fabrication et non de la création.

Certes, l'engouement, les modes ont toujours existé et lorsqu'on feuillette des essais parus dans les siècles précédents, on y trouve souvent du bavardage. Mais si l'on prend pour référence les essais de la période qui précède l'âge médiatique, on constate que, si l'actualité y est présente -, parfois même brûlante, leur qualité tient à l'empreinte d'un auteur sur la pensée et l'expression. Bernanos, Mauriac, Camus, Sartre ne dépendent pas de l'actualité : ce sont leurs livres qui la marquent et quelquefois la font. Dans ce domaine, le déclin est incontestable. Si on peut l'affirmer, c'est parce que l'essai est destiné à être apprécié sur le moment alors que l'œuvre

poétique, romanesque, théâtrale a besoin d'un jugement plus médité et passe souvent par une phase d'oubli, de "purgatoire". Il faut dire "avait besoin" car la promotion médiatique a empiété sur l'instance critique qui a perdu la plus grande partie de son pouvoir, sauf en des domaines spécialisés. On comprend pourquoi : le rendement d'un critique n'est pas susceptible d'amélioration (il faut aussi longtemps pour lire un livre et en écrire qu'il y a cent ou deux-cents ans) et par conséquent la rémunération est insuffisante. D'autre part, la spécialisation croissante exige des connaissances de plus en plus poussées dans le domaine qui est traité. Or le meilleur spécialiste n'est pas forcément le meilleur critique. Enfin, la camaraderie, les échanges d'influence et parfois la corruption compromettent un métier qui exige une totale indépendance. Cette dégradation est particulièrement sensible en France à cause d'une excessive concentration. Il en va autrement aux Etats-Unis où les centres de recherche et d'enseignement sont assez dispersés, et dans une certaine mesure en Grande-Bretagne, Allemagne et Italie, où les grandes universités, les périodiques, les magazines sont répartis dans différentes villes. Cependant, on doit constater un déclin général de la fonction critique en Europe. La race des grands critiques européens est en voie d'extinction (4).

Mais la crise de la critique a une autre cause, plus profonde, dans la crise même de la culture. En effet, l'exercice de la critique requiert des normes et des références communes au critique et à un public qui lui fait confiance. Or ce public se diversifie et il est de moins en moins "fidélisé" comme disent les marchands : il regarde la télévision et les magazines. La bourgeoisie, qui se posait en arbitre du goût, tend à se fondre dans une classe moyenne aux frontières floues, dont les normes de choix sont incertaines et changeantes. Il n'y a même plus "la mode", mais des modes qui se succèdent à toute allure ou peuvent même coexister, à l'instar de la mode vestimentaire qui tolère des styles disparates. Ainsi se trouve périmée la prétention de trier et de classer des œuvres, en même temps que celle d'orienter les choix d'un public. Cette situation interdit l'établissement d'une hiérarchie de valeurs. Mais aussi, en créant la confusion, elle complique encore l'évaluation des cultures européennes.

(à suivre)

Jean-Marie DOMENACH

(1) Aux Etats-Unis, le réseau des bibliothèques universitaires fournit une base de tirage suffisante pour les ouvrages de qualité.

(2) M. Deguy : "A la recherche du culturel", Le Temps de la réflexion, IV, 1983, Gallimard.

(3) Lothar Baier, L'Entreprise France, Calmann-Lévy, 1989. Voir aussi Le Monde (19 mars 89) et l'Événement du Jeudi (27 avril 89).

(4) En France, son dernier représentant fut Albert Béguin (mort en 1957), incarnation d'un humanisme européen dont la Suisse a donné plusieurs représentants exemplaires. En Grande-Bretagne, on doit citer George Steiner.

Jean-Paul Sartre : de son temps, le prestige des intellectuels ne dépendait pas des médias

LES DEUX INDIVIDUALISMES DE FRANÇOIS BOURRICAUD

par René PUCHEU

L' *individualisme* - comme courant de pensée - a perdu un de ses bons auteurs et un de ses champions vigoureux avec la mort de François Bourricaud (à l'automne 1991).

"L'*individualisme*" ? Qu'est-ce à dire ?

Certes, il court, il court, le mot. Et ce n'est pas d'aujourd'hui ! Assurément, il a prospéré et il est bien porté dans les sciences sociales. Il tient bonne place dans "le nouveau paysage idéologique" (1).

Pourtant, ce mot-choc est chargé d'incertitudes. Les "*individualismes*" sont légion, ainsi que l'ont montré Pierre Birnbaum et Jean Leca, en introduction d'intéressantes études publiées, récemment, sous le titre "*Sur l'individualisme*" (FNSP, 1991). Il y a "*l'individualisme utilitariste*", "*l'individualisme romantique*", "*l'individualisme juridique*", "*l'individualisme épistémologique*", etc.

Tant et si bien que, comme souvent, quand un mot a de si nombreuses et si variées occurrences, "*individualisme*" culmine - encore que, peut-être, il ait commencé

sa carrière par ce trait - en magie :

"Un spectre hante périodiquement l'Occident contemporain et ses intellectuels : l'individualisme. Des spectres il a toutes les caractéristiques : l'indétermination des contours, la puissance évocatrice, la multiplicité des attributs qu'on lui prête... le côté bienveillant ou terrifiant selon les projections dont il est l'objet".

Inutile de souligner que cet effet de terreur, l'"*individualisme*", ce "spectre", l'a toujours particulièrement exercé sur et dans les familles "catholiques sociales" et "démocrates-chrétiennes". A quelques exceptions près, toutefois. Notables. Le mot n'a pas que des connotations mauvaises chez Marc Sangnier. Ni non plus chez Paul Archambault, le fondateur et l'animateur des "Cahiers de la Nouvelle Journée".

Dès lors, "*individualisme*", qu'est-ce que ce mot veut dire, ici et maintenant ? Plus spécialement dans les textes de François Bourricaud. Puisque ces brefs et sommaires propos se veulent remerciements pour les collaborations dont il gratifia, "France-Forum".

L'INDIVIDUALISME COMME MÉTHODE

La réponse ne peut être qu'en partie double. A travers l'œuvre de François Bourricaud, "individualisme" est conjugué, en effet, sur deux registres. Tantôt il vient comme mode d'explication des faits sociaux, tantôt il apparaît pour nommer une certaine éthique (2).

Passionné par le sociologue américain, T. Parsons, - ce ne fut, probablement, pas accidentel - François Bourricaud était devenu, avec Raymond Boudon, l'une des figures de proue de "l'individualisme méthodologique".

Selon l'hypothèse de base de cette école sociologique les individus précèdent les sociétés dans l'existence, si l'on ose ainsi écrire. Elle postule que ce sont les individus qui font les sociétés et non les sociétés, les individus. En tout cas, elle cherche à montrer que les sociétés ne font pas tout des individus (3).

"La société n'est pas un programme qui se déroule imperturbablement et l'intervention des individus est autre chose qu'une erreur ou qu'un accident"(II).

Sur cette lancée, "l'individualisme méthodologique" se dresse contre Durkheim :

"L'individu durkheimien n'est-il pas que le support de la conscience collective, laquelle, non contente de le soumettre aux sanctions extérieures de la coutume et de la loi, le manipule du dedans grâce aux instances représentatives du Surmoi ?"(II).

Pour valider son hypothèse, cette sociologie "individualiste" s'attache à analyser de près comment "fonctionnent" les individus dans les sociétés, quel est le "jeu" de ces "acteurs" et comment ils le jouent. Car, il va de soi, que, si "la société n'est pas une chose", "une totalité close", elle est "un ordre plus ou moins rigoureux" et l'individu y est "un acteur qui se meut dans un espace d'action qui lui fournit des points d'appui et des obstacles, des contraintes et des ressources"(II).

Dépassé "le despotisme des structures"(R. Boudon), la société ne peut plus être considérée comme "un acteur unique et intégré"(RD). Plutôt s'impose l'image d'un chantier en continu - l'agrégation sociale étant le produit, perpétuellement instable, de millions de bricolages. Pour rendre compte de la manière d'être des intellectuels, François Bourricaud a parlé de "bricolage idéologique" (cf. France-Forum : Janvier-Mars 87). Mais, dans sa perspective, c'est tout le monde qui, incessamment, bricole la société, dans la société.

Les plus grands bricoleurs étant, comme de bien entendu, les pouvoirs, et, spécialement, les pouvoirs politiques. Le politicien ? "Celui-ci est un négociateur, un courtier"(EA). Aussi "la politique pourrait se définir comme l'art de percevoir la contradiction, tantôt pour l'éluder, tantôt pour la surmonter. En tout cas, cet art exige une grande dépense d'activité, d'ingéniosité, tantôt d'adresse et de ruse et tantôt d'authentique vertu créatrice"(EA).

De l'analyse serrée du fonctionnement des pouvoirs, François Bourricaud en est amené à penser :

François Bourricaud intervenant
lors d'un colloque "France-Forum" sur la Culture

"Nous ne nous résignons pas à croire que toutes les contradictions apparentes dans certains énoncés soient insolubles ; mais elles ne peuvent (...) être [surmontées] que par un effort et avec du temps. Du même coup, la grande ambition démocratique de fournir à tout moment et à tous les hommes les moyens de prendre en main et d'assumer leur propre destin doit être appréciée avec scepticisme". (EA).

En réalité, croit pouvoir diagnostiquer le sociologue, notre aujourd'hui, c'est la "polyarchie". Or "les régimes polyarchiques peuvent se caractériser par le rejet du modèle "autoritaire", l'idéalisation du modèle "démocratique", et l'impuissance ou la gêne à les combiner tous les deux"(EA).

L'INDIVIDUALISME COMME "IDÉAL"

Face à ce diagnostic, venu de "l'individualisme méthodologique", François Bourricaud va-t-il être saisi par le désenchantement ? Non, puisqu'il n'a jamais participé aux "orgies lyriques"(RD), qu'il n'a jamais professées, "ni l'idéologie 45 - celle de l'existentialo-marxisme -, ni la philosophie 68 - le néo-marxisme accommodé aux diverses modes philosophiques"(RD). Très tôt, il fut dans le sillage de Raymond Aron et eut une certaine attirance pour Jacques Rueff.

Plutôt, François Bourricaud va se choisir et proposer une sagesse pour temps de polyarchies. Son "individualisme méthodologique" débouche sur un "individualisme éthique", doctrinal. On pourrait disserter sur l'inévitabilité ou non de la liaison. Chez lui, elle était, probablement, intime.

Cependant, "l'individualisme éthique" n'est pas unique. Il existe au moins autant d'individualismes doctrinaux que de socialismes théoriques. Fait que semblent bien ne pas avoir aperçu la plupart des "non conformistes des années 30", soit noté en passant ! Et voilà pourquoi ils inventèrent le personalisme... peut-être !

Quoiqu'il en soit, parmi les "individualismes" disponibles sur le marché des idées, François Bourricaud jette son dévolu sur "l'individualisme de civilité". Sans hésitation, il opte pour la lignée d'Adam Smith contre celle de Hobbes.

Catégoriquement, il refuse d'admettre que "l'homme soit un loup pour l'homme". Ce que rejettent aussi - ou ont longtemps rejeté la plupart des "individualismes" américains. L'individu ne lui apparaît ni muré dans son "égoïsme", ni réduit à une pure agressivité contre les autres :

"Pour s'en convaincre, il suffit d'ouvrir au début la Théorie des sentiments moraux d'Adam Smith : "Quelque degré d'amour de soi qu'on puisse supposer à l'homme, il y a évidemment dans sa nature un principe d'intérêt pour ce qui arrive aux autres, qui lui rend le bonheur nécessaire, lors même qu'il n'en retire que le plaisir d'en être le témoin..."

"Bonheur nécessaire..." a écrit Adam Smith ? Stop ! Illico, François Bourricaud précise en quelques lignes très significatives :

"Passons sur cette "nécessité" : nous n'en demandons pas tant. Il suffit que l'amour-propre soit compatible avec "l'intérêt pour ce qui arrive aux autres" ou même qu'il n'en soit pas exclusif. Du même coup, nous voilà débarrassés à la fois du mythe noir et du mythe blanc. L'être humain n'est pas un loup pour ses semblables, mais rien ne nous oblige à rêver d'une universelle embrassade - passée ou future. Rien ne nous empêche non plus de penser que, dans certains cas, certains hommes se rendent ou essayent de se rendre tolérables à certains autres ? C'est déjà beaucoup demander à la loi qu'elle facilite leur coexistence. Attendre plus serait non seulement naïf mais imprudent" (RD).

Ici, nous sommes au cœur - ou à l'un des cœurs - de "l'individualisme de civilité" tel que le pense François Bourricaud. Deux caractéristiques surgissent : une certaine confiance dans l'individu, un acharnement à la "modération".

Confiance dans l'individu, certes ! Toutefois, confiance sans triomphalisme ni exubérance. "Bonheur nécessaire" ? "... Passons sur cette "nécessité" : nous n'en demandons pas tant. Il suffit..." Confiance n'exclut pas prudence.

Confiance qui entraîne une sacrée méfiance à l'encontre des pouvoirs :

"L'autorité... c'est d'avoir raison ; il vaudrait mieux dire que c'est d'avoir le dernier mot. Et, du coup, il ne s'agit plus que je cherche à persuader autrui, de l'amener à découvrir la solution la meilleure... Je me propose de l'amener à me laisser "carte blanche"... La persuasion cesse d'être un processus pédagogique pour devenir une manipulation" (EA).

Ce texte ne vous rappelle personne ? A l'évidence, c'est le sociologue qui confirme, à travers ces lignes, le philosophe. Il y a de l'Alain là-dessous. Au demeurant, ce ne peut être un hasard si François Bourricaud s'est plu à préfacier la publication dans les années 1980 du "Citoyen contre les Pouvoirs" (1926) d'Alain, précisément, de "La République des camarades" (1914) de Robert de Jouve-

nel, de "La République des Professeurs" (1927) d'Albert Thibaudet. Est-ce la sociologie américaine qui l'a ramené à ces bons vieux libéraux sceptiques du temps de Grand-Papa ou sont-ce eux qui l'avaient conduit vers Parsons ? Hum ! Hum !

En plus, cet humanisme individualiste a pour vertu suprême la "modération". C'est-à-dire "l'aptitude du sujet à se fixer lui-même les limites qu'il ne laissera pas autrui violer à son détriment" (EA). Surtout, la "modération" c'est le sens des limites. D'où une certaine phobie de l'utopie et des utopistes :

"Le cœur de l'enseignement libéral est une conception prosaïque de l'individu et de sa liberté. Pour un libéral, la liberté n'est pas un pouvoir arbitraire, c'est une capacité de choix. Cette capacité s'exerce sous contraintes et dans des limites..."

"...Les libéraux à la Rueff s'interdisent de rêver au meilleur des mondes. Ils se contentent de contribuer à l'avènement ou à la consolidation du moins mauvais des ordres possibles. Pour eux, ce prosaïsme constitue le premier niveau de la sagesse. En constitue-t-il le dernier ? Il est permis d'espérer que les degrés plus hauts nous sont accessibles. Mais les libéraux prennent discrètement congé pour nous remettre en d'autres mains..." (JR).

"L'individualisme" à la François Bourricaud pratique la "prudence du raisonnable". Au temps où nous savons, croit-il, que la polyarchie est indépassable, qu'on ne peut que l'aménager, le mieux, pour bien faire, est de renoncer à croire, aussi bien à Droite qu'à Gauche, "au meilleur des mondes possibles".

Oui mais... si :

"L'idéal démocratique" tend à devenir une idéologie des régimes polyarchiques. Il reste à savoir si la réalité polyarchique est supportable pour des consciences façonnées par l'idéal "démocratique..." (EA).

Vaste question. A bien considérer. N'est-ce pas la question sur laquelle se jouera le devenir de la politique et le statut du politique, dans les premiers temps du Troisième millénaire ? A suivre, donc ! Il est des "individualismes" toniques !

René PUCHEU

(1) In Commentaire, n° 55 - Automne 1991. Cet article qui figure dans un ensemble sur la "situation du libéralisme" est le dernier texte publié par François Bourricaud dans cette revue.

(2) La distinction entre "individualisme", comme méthode et "individualisme éthique" est empruntée à "Sur l'individualisme". P. Birnbaum et J. Leca y ajoutent une troisième sorte d'individualisme : l'individualisme comme comportement.

(3) François Bourricaud a publié autour d'une vingtaine de livres ou d'essais. On fait surtout référence, dans ces propos-ci à : Esquisse pour une théorie de l'autorité (Plon, 1961 et 1969) - que l'on signale par EA -, L'individualisme institutionnel. Essai sur la sociologie de T. Parsons (PUF 1977) - signalé par II -, Le libéralisme de Jacques Rueff in Présence de Jacques Rueff (en collaboration avec P. Salin. Plon, 1989 - JR), Le retour de la Droite (Calmann-Lévy 1986) - RD.

LA VIE LITTÉRAIRE

par Philippe SÉNART

Marc Fumaroli : "L'Etat culturel". - Une biographie de Gide, par **Eric Deschodt**. - **Marguerite Yourcenar** face à l'éternité. - Les lettres de **Céline** à son éditeur. - **Jean Dutourd** : "Portraits de femmes". - **Françoise Mallet-Joris** : "Divine". - **Pierre Combescot** : "Les filles du calvaire". - De **Laurent Puech** à **Pierre Moustiers** : Orages provençaux. - En se promenant avec **Jacques Réda** : Un maraudage de souvenirs. - **Pascal Quignard** : "Tous les matins du monde" - **Paule Constant** : "Le Grand Ghâpal".

Le livre de M. Marc Fumaroli sur l'*Etat culturel* (1) est sous-titré *Essai sur une religion moderne*. Ce sous-titre en manifeste la dimension. L'anecdote, le menu n'en sont pas pour autant absents. M. Fumaroli, retraçant les origines historiques de l'Etat culturel, rapporte le propos du général de Gaulle. Ebloui, mais embarrassé par Malraux, il voulut, lorsqu'il constitua son gouvernement en 1958, l'écartier à la fois de l'Information et de l'Education nationale, conseillant cependant à Michel Debré de le "garder". "Il vous sera utile. Taillez pour lui un ministère, par exemple un regroupement de services que vous pourriez appeler affaires culturelles". En 1815, la marquise de Montcalm avait réclamé auprès de son frère, le duc de Richelieu, pour Chateaubriand, aussi embarrassant que Malraux, un département formé des cultes, de l'instruction publique, des arts et des spectacles. "Un petit département de fantaisie", disait Molé, qui, s'il avait vu le jour, aurait présenté bien des analogies avec l'arlequinade ministérielle taillée à la demande de De Gaulle pour le chantre de son régime. De cette arlequinade, M. Jack Lang a tiré un système de gouvernement dont M. Fumaroli analyse avec pertinence et l'emprise et la finalité totalitaires.

M. Fumaroli oppose à la Culture la Civilisation, aux "loisirs de masse" l'éducation individuelle et ce que Cicéron appelait la "cultura animi", à l'Etat culturel, objet d'idolâtrie, la démocratie libérale, dernier avatar de l'humanisme classique. Il en voit la plus parfaite expression dans la III^e République de fondation orléaniste, que d'aucuns n'ont pas hésité à nommer la meilleure des monarchies. Il n'exclut donc pas de cette démocratie, où

il nous dit non sans embarras que "la France patauge un peu", l'élément aristocratique qui lui permet de se hausser au dessus du niveau de "l'honnête moyenne" à laquelle Jules Grévy voulait ravalier la République et d'aller respirer dans les altitudes où l'esprit s'est toujours fortifié et purifié. Il n'en exclut pas davantage le certain socialisme auquel on veut donner "visage humain", qui serait celui de Jaurès, de Blum et, aussi bien, dans son splendide isolement au centre d'une République dont Gambetta ne reconnaîtrait plus le caractère athénien, peut-être d'un Mitterrand.

La civilisation, dit M. Fumaroli, c'est l'esprit des lumières. Il nous renvoie ainsi au XVIII^e siècle et à l'Europe française, héritée de Louis XIV, tout infiltrée qu'elle soit de philosophie anglaise. Mais, première difficulté pour M. Fumaroli, il cherche les fondations de sa République dans l'Antiquité classique, et celle-ci, dit Joubert, qu'il cite, prend fin en 1715, date qui coïncide, si l'on ne remonte pas à la Renaissance et à la Réforme, avec celle fixée par Paul Hazard dans son ouvrage capital sur *la Crise de la Conscience européenne*. Deuxième difficulté : s'il faut distinguer selon M. Fumaroli entre démocratie libérale et démocratie populaire, où commence cette dernière ? A Rousseau... Comment expliquer le facile passage à travers celui-ci, sinon par l'existence d'une pente cachée d'une démocratie à l'autre, entre l'esprit des lumières et l'esprit des ténèbres qui régna sur la France en 92-93-94 et la mit au ban de l'Europe civilisée ? Enfin, la III^e République, si athénienne que la rêvât Gambetta et si ouverte qu'elle fût à la promotion des élites par l'enseignement des humanités (on n'imagine pas aujourd'hui, à l'Assemblée nationale, de débats tels ceux qu'illustrèrent, à la Chambre des

députés, Barrès, Léon Daudet, Léon Bérard, Edouard Herriot), n'en a pas moins formulé sa doctrine de l'éducation par Léon Bourgeois, son ministre de l'instruction publique, homme cependant d'esprit libéral : "Une société ne saurait vivre dans la sécurité et la paix si les hommes qui la composent ne sont pas unis et comme volontairement disciplinés par une même conception de la vie, de son but et de ses devoirs. L'éducation nationale a pour fin dernière de créer cette unité des esprits et des consciences". C'est, observait Albert Thibaudet dans *Les Idées politiques de la France*, livre publié en 1932, "la pure doctrine du fascisme et la pure doctrine de Moscou". Le passage de Léon Bourgeois à Jack Lang, ce n'est pas une porte dérobée, c'est, ô Malraux !, une voie royale. En dernier lieu, est-ce que dans le monde moderne (c'est-à-dire le monde démocratique) l'intelligence ne diminue pas, en s'étendant ? C'est Tocqueville qui l'a dit.

Que d'obstacles pour parvenir à cette Europe de l'esprit que M. Fumaroli oppose avec une belle vigueur à l'Europe massifiée et matérialiste dont l'Etat culturel est l'outil ! Espérance ou nostalgie ? Ecoutons Jacques Bainville dans son discours de réception à l'Académie Française : "Pour les renaissances, il est toujours de la foi". Plus nombreux sont ces obstacles, plus fortifiante et plus exaltante est la lecture d'un livre dont le souci est de porter notre regard "vers le haut".

*
* *

"Pourquoi écrire une biographie de Gide ?" demande M. Eric Deschodt. Gide a écrit lui-même sa biographie ; mieux, il n'a vécu sa vie que pour l'écrire et il l'a vécue en l'écrivant. Alors ?... Après le livre du professeur Jean Delay sur la jeunesse de Gide, après celui de M. Claude Martin sur sa maturité, que reste-t-il à faire ? M. Deschodt a cherché une réponse. Le biographe peut raconter une vie, en prendre une photographie, la développer au sens propre du terme. Mais, en la développant, il y ajoute ou la rectifie. Il y a dans le biographe un critique qui s'essaye. Nous y sommes. M. Eric Deschodt nous dit que son *Gide* (2) est un "essai biographique", un essai dont "le phénomène Gide" est le prétexte. André Gide a déclaré un jour qu'il avait "augmenté l'esprit critique". En écrivant sa vie, il l'a vécue au second degré. C'est dans cet intervalle entre la vie vécue et la vie écrite que se place M. Eric Deschodt. En se distanciant, il écrit sur Gide ce qu'on pourrait appeler un discours indirect. Gide dit que... Entre ce que dit Gide et ce que rapporte M. Deschodt, il y a concordance de temps, mais changement de mode et, partant, de ton.

Le ton de M. Deschodt est celui de la révérence ironique. Gide s'éloigne, écrivai-je ici (3). M. Deschodt dit : "Revenons à Gide". C'est pour ajouter aussitôt : "Pourquoi pas ?" Il y a dans ce "pourquoi pas ?", qui claque comme un "chiche !", un air de défi. M. Deschodt titre son livre *Gide ou le contemporain capital* en soulignant le ridicule de cette expression que l'on ne doit pas à Malraux (on ne prête qu'aux riches) mais à André Rou-

veyre. Contemporain capital, Gide ? Peut-être, mais capital comme le péché. La pédérastie et le christianisme ont été les deux grandes préoccupations de ma vie, a-t-il écrit. Gide devenu vieux est retourné en Algérie à la recherche de ses premiers émois. Il s'est enfoncé dans des jardins obscurs d'où surgissaient des fourrés, formant une double haie triomphale, des dizaines de membres virils. Il a cru que le communisme libérerait tous les instincts. "Une société sans famille et sans religion, écrit-il en U.R.S.S., on va voir ce que cela donne". On le voit aujourd'hui, peut-être en France même. Revenu de son voyage en U.R.S.S. où il brandissait sur les tribunes entre Staline et Thorez un frêle poing d'intellectuel, Gide prononce la seule parole de sa vie qui a chance d'avoir encore une audience : "Le flanchage du communisme restitué au christianisme sa portée révolutionnaire". Il suffit de donner à ce dernier mot son sens authentique.

Gide, dont M. Eric Deschodt tire de son bréviaire des fleurs séchées entre des pages désormais glacées, s'est condamné lui-même lorsqu'il a déclaré "admirable" le discours du Maréchal Pétain sur "l'esprit de jouissance". Dans la France de l'après-guerre où l'homosexualité, péché capital, est devenu péché mignon, il était trop tard pour exercer une influence. Gide n'est qu'un contemporain ordinaire. C'est dans ce rang que M. Deschodt l'a fait rentrer en écrivant sur lui un livre d'arrière-saison où ironie et nostalgie font un aimable vieux ménage.

*
* *

La Bibliothèque de la Pléiade a rassemblé en un volume *Essais et Mémoires* de Marguerite Yourcenar (4). On aura plaisir à y relire les trois tomes de *Souvenirs* parus en 1974, 1977 et 1988 : *Souvenirs pieux*, *Archives du Nord*, *Quoi ? l'Eternité*. "Le tracé d'une vie humaine, écrivait Marguerite Yourcenar dans ce dernier livre, est aussi complexe que l'image d'une galaxie. A y regarder de près, on s'apercevrait que ces groupes d'événements, ces rencontres, perçus d'abord sans rapport les uns avec les autres, sont reliés entre eux par des lignes si ténues que l'on a du mal à les suivre et qui tantôt cessent de mener nulle part et tantôt se prolongent". De ces chemins enchevêtrés à la surface d'une vie se dégage, non pas une carte de l'Espace, mais une carte du Temps, avec une perspective en profondeur. Dans *Souvenirs pieux*, Marguerite Yourcenar a remonté le Temps. Ayant quitté son pays, elle n'a plus retrouvé après la Grande Guerre qu'une table rase. Elle ne reconnaissait plus les chemins de son enfance. Elle a, dans un inextricable lacs de ramifications, entrepris d'en réinventer le tracé. A la recherche de son origine, Marguerite Yourcenar en découvre des millions. Chacun de nous sort de tous les autres. Remontant le Temps, à chaque carrefour, à chaque bifurcation, elle s'embrouille dans un écheveau de filières humaines. Elle est saisie de vertige ontologique. Dans *Archives du Nord*, Marguerite Yourcenar redescend le Temps. En se laissant aller à la dérive de l'Histoire universelle, elle retrouve le produit unique, le moi irremplaçable, le petit îlot d'absolu que, dans le flot du relatif, elle est. Aurait-elle abouti à un point fixe d'éter-

nité ? Le dernier livre de ses Souvenirs est resté inachevé. Marguerite Yourcenar a entrepris dans ces Mémoires une critique de sources, en posant la question de savoir d'où elle vient. Mais où va-t-elle ? Un point d'interrogation est suspendu au bord de plusieurs points de suspension. Mémoires critiques, les Mémoires de Marguerite Yourcenar sont ceux d'une épopée d'humanité dans sa marche aveugle vers, sans doute, l'abîme.

*
* *

La N.R.F. a, dans une histoire de l'édition française au XX^e siècle, manqué Proust et Céline, mais elle a su les rattraper. Céline, cependant, n'a jamais pardonné à Gaston Gallimard de ne pas lui avoir ouvert sa maison dès son premier appel. Le manuscrit de *l'Eglise* avait été refusé en 1927. Céline présenta son *Voyage au bout de la nuit* à la N.R.F. en 1932. Le jugement du lecteur : "Roman communiste contenant des épisodes de guerre très bien racontés. Ecrit par moments en style argotique un peu exaspérant mais en général avec beaucoup de verve. Serait à élaguer". Denoël dama le pion à un Gallimard hésitant. Ce n'est qu'après la guerre que Céline, proscrit, mais célèbre, est entré rue Sébastien Bottin.

Les lettres de Louis-Ferdinand Céline publiées aujourd'hui par Gallimard (5) racontent l'histoire des difficiles rapports de l'écrivain et de son éditeur. Elle tient en deux mots : Céline est *pauvre* et Gallimard est *riche*. L'association capital-travail est l'idyllique programme des partis bien-pensants. Pour le mal-pensant Céline, capital et travail, deux frères siamois ne pouvant vivre l'un sans l'autre, ne peuvent être entre eux qu'à couteaux tirés.

Les trois correspondants de Céline sont, dans la maison Gallimard, Paulhan, Nimier et Gaston Gallimard lui-même. Paulhan a été le premier à secouer après la guerre la tutelle du Centre national des écrivains. C'est grâce à l'auteur de la *Lettre aux directeurs spirituels de la Résistance* que Céline fera son entrée à la N.R.F. Il ne lui en a eu aucune reconnaissance. Sorti de sa prison de Copenhague, couvert de crachats, traîné dans la boue, il traite de haut avec les puissants seigneurs de la rue Sébastien Bottin. "Je suis un ouvrier", déclare-t-il. Il exige à la signature de son contrat 18 %, "cash, sur la table, d'avance. Pas de boniments. Merde, je suis un ouvrier, c'est tout. Si vous ne voulez pas, cassez-vous. C'est pas les amateurs qui manquent". Il tend sa sébille, l'invective à la bouche. Paulhan a eu vite assez de ce mendiant ingrat. "Je ne trouve dans vos lettres que malveillance... Je ne puis vous dire que je vous en veux. Vos lettres sont amusantes comme peuvent être amusantes des lettres d'enfant ou de fou... Mais elles ont cessé de m'amuser. Veuillez adresser les prochaines, par exemple, à Marcel Arland. Pour moi, je vous salue bien".

Gaston Gallimard a su se montrer plus patient. Il est traité de "foutriquet, paltoquet, vieillard baveux, désastreux épicier, coffre-fort qui fait bla-bla". Mais est-ce parce que Céline lui dit, en d'autres moments, qu'il est "le

seul homme d'esprit de son bazar", c'est gentiment, paternellement que Gallimard l'admoneste. Il ne le traite pas en fou furieux, mais en enfant terrible. "Vous aurez toujours dix-huit ans, c'est ce que j'aime en vous et c'est ma faiblesse envers vous". Il essaye de lui expliquer comment fonctionne une maison d'édition, ce qu'est un contrat, qu'il faut le respecter, qu'il ne saurait être question qu'il le rompit pour aller porter son manuscrit chez un concurrent. Papa attendri, Gaston Gallimard n'en tient pas moins ferme sur la ligne de résistance entre capital et travail. Pas de bla-bla devant le coffre-fort !

Avec Nimier, tout change. Nimier a retrouvé dès son premier livre, *Les Epées*, le ton de la chevalerie française, celui que Céline aime dans la Chanson de Roland et dont Verdun, en 1917, lui a renvoyé l'écho. L'histoire de France a commencé avec Roland à Roncevaux et finit au Fort de Vaux. Nimier, c'est, devant Céline, le charmeur de serpent. Le crotale Céline agite ses sonnettes et refoule son venin. Il y a entre l'auteur du *Voyage au bout de la nuit* et celui du *Hussard bleu* un musical échange de tendresse.

*
* *

J'ai posé la question à propos des *Séminaires de Bordeaux* : "M. Jean Dutourd est-il un vrai romancier ?" Il y a en lui un chroniqueur, un essayiste, un pamphlétaire. Il arrange chronique, essai, pamphlet en forme de roman. De chacun de ses romans, on peut tirer l'esquisse d'un traité de morale. M. Dutourd est ce qu'on appelle dans la tradition française un moraliste. Il a écrit un livre intitulé *Le Fond et la Forme*. La forme seule, chez lui, est romanesque. Il vient de publier *Portraits de femmes* (6). Ce titre paraît emprunté à Sainte-Beuve qui a mis de la morale dans la critique comme M. Dutourd en met dans le roman.

Il y a, dans la galerie de portraits féminins autour de laquelle il nous entraîne, un personnage central. C'est le romancier Chapotot, porteur d'un nom à la Balzac ou à la Labiche, mais héritier de Zola, et que la critique est unanime à déclarer un romancier "authentique", petit bourgeois promu, par ses tirages et la considération dont, subséquentement, il jouit, au rang de haut fonctionnaire de la littérature. La première phrase du livre de M. Dutourd est celle-ci : "L'élection de Rémi Chapotot à l'Académie française se fit simplement, convenablement et de sa part sans transports exagérés". Une fin de carrière ! A la dernière page, on a vu l'ambitieuse petite Madame Chapotot manigancer cette élection. Entre temps, se déroule sur deux cent cinquante pages le roman. Il raconte, en nous ramenant en arrière par de lents chemins sinueux, le mariage de Chapotot. Mademoiselle Lataste, esthéticienne bordelaise, grande dévouée des romans du célèbre fabricant, a découvert un jour qu'il était à quarante ou cinquante ans comme le Chardin des Lupeaulx de Balzac "un reste de joli homme". Elle s'arrange donc pour entrer dans sa vie. Elle était déjà installée dans son œuvre. Non seulement Chapotot a la surprise, l'écoutant parler, d'entendre ses

propres idées, ses opinions, sa psychologie, sa philosophie”, l'écho même de sa voix, mais encore il reconnaît dans “la douceur de ce minois peint par un pompier de 1880 le visage commun à toutes ses héroïnes”. Le pompier ne pouvant être que lui, Chapotot est renvoyé par le portrait de Mademoiselle Lataste à son propre portrait. Autre portrait de femme dans cette galerie de peinture : Madame Petitdidier, la secrétaire du romancier. “Elle lui fournissait sur lui des lumières qu'il n'eût pas aperçues tout seul”. Le portrait de Madame Petitdidier, comme le portrait de Mademoiselle Lataste, renvoie à celui de Chapotot. Ce sont des miroirs où il se regarde, se reconnaît, ne se déplaît pas. Madame Petitdidier et Mademoiselle Lataste ayant en commun les mêmes qualités d'ordre, de sérieux, d'énergie - ce sont des petites” Madame Rabourdin”, la “femme supérieure”, l'héroïne des *Employés* de Balzac, chère, on le sait, au cœur de M. Dutourd -, Chapotot ne peut tirer de la contemplation de ces portraits de femme qu'une bonne opinion de lui-même.

M. Jean Dutourd manifeste dans ce livre une sympathie confraternelle pour Chapotot. Il ne faut pourtant pas le confondre avec ce personnage qu'il regarde de haut et qu'il tient pour un tâcheron de la littérature. D'ailleurs, Chapotot est de gauche et M. Dutourd, de droite, ce qui les fait appartenir à deux mondes radicalement différents. Ils ne se ressemblent que par la grande considération qu'ils ont tous deux de l'Académie française. Où chercher, où trouver M. Dutourd ? On sait qu'il n'aime pas, lorsqu'il écrit, se confiner dans une neutralité objective, encore moins s'effacer de la scène. Ce n'est pas lui qui se lavera les mains de ce que pensent, disent, font ses personnages. Il les pousse en avant, mais reste derrière eux, en se cachant dans un coin. C'est dans ce coin où il se tient dans une semi-clandestinité qu'il faut chercher et faire apparaître, comme dans un dessin-devinette, la figure de M. Dutourd. Ici, peut-être, M. Dutourd montre-t-il le bout de son oreille sous le masque du romancier Desbarreaux dont il nous dit qu'il est un romancier de droite, “moqueur, porté à la caricature, inspectant le monde d'un regard volontiers ironique”. Il y a une relation plus profonde entre M. Dutourd et un autre personnage de son roman, le jeune Eric Carloman, un collégien de province, amoureux de Mademoiselle Lataste, qui en devient l'amant et que le pauvre Chapotot patronne dans les milieux littéraires parisiens. “Quelque jeune qu'il fût, écrit M. Dutourd, Eric avait le sentiment puissant et grisant de lui être supérieur par l'intelligence, le caractère, le talent, encore qu'il n'en eût aucune preuve, mais il y a des choses que l'on sent, par la fantaisie, par la jeunesse”. Oui, la jeunesse... M. Dutourd peint sous les traits de ce charmant garçon auquel rien ne résiste le jeune homme qu'il se rappelle avoir été (ou aurait rêvé d'être). Le style de M. Dutourd est naturellement gai. Il ne se tient pas de joie (en se teintant de nostalgie) et se fait caressant quand il trace les contours de ce frais visage.

*
* *

Jeanne Grandin, l'héroïne du roman de M^{me} Françoise Mallet-Joris, *La Divine* (7), a découvert que l'obésité était un problème à l'occasion d'une panne d'ascenseur qui l'a obligée à hisser son corps de deux cents livres au trente-septième étage de la tour qu'elle habite. On peut s'étonner qu'elle ait vécu jusqu'à ce qui n'est qu'un incident en parfaite harmonie avec ce corps devenu en un instant un insupportable gêneur. Elle décide de maigrir. Autre “motivation”, comme on dit aujourd'hui, elle est secrètement amoureuse d'un jeune et beau garçon. Que ne s'en est-elle aperçue plus tôt ! Voilà un roman bien féminin. Il s'adresse à toutes les lectrices de journaux de mode.

Mais ne s'agit-il pour Jeanne Grandin que de perdre quelques kilos ? Avoir la ligne, c'est-à-dire se conformer au modèle standard de la femme moderne, être “normale” - ô corps, mon beau souci... -, Jeanne Grandin n'a qu'un souci en entreprenant un régime : se débarrasser de ce corps qui n'est qu'un gêneur, pire, un piège. S'alléger, mais aussi se libérer. D'une mode, on s'élève à une métaphysique. Le roman réaliste, le roman physiologique débouche sur le roman mystique. Même parcours, même issue pour Huysmans écrivant *A vau l'eau*.

Y a-t-il une issue ? semble demander M^{me} Françoise Mallet-Joris. Jeanne Grandin contemple son réfrigérateur vide de toutes les vaines nourritures terrestres, comme le chrétien, le tabernacle, devant lequel Ruysbroeck, un mystique cher à M^{me} Mallet-Joris, a ressenti dans les affres une divine absence et où Dieu, présent-absent à la fois, signifie “Faim”. Une règle d'hygiène : toujours se lever de table avec un léger appétit. Peut-on transposer cette règle sur un plan supérieur ? Est-ce dans ce manque, dans cette faim inassouissable, que Dieu doit être trouvé ?

L'obésité est une tare physique. Non, c'est un péché, dit M^{me} Mallet-Joris tirant du “martyre de l'obèse” une leçon spirituelle. Péché du corps contre l'esprit, peut-il être remis ? M^{me} Mallet-Joris termine son roman sans donner de réponse, ou plutôt en l'escamotant. On reste sur sa faim.

*
* *

Le roman de M. Pierre Combescot, *Les Filles du Calvaire* (8), commencerait, si l'ordre chronologique n'en était bouleversé, dans le quartier juif de la Goulette à Tunis au début de ce siècle, pour se terminer, si l'on peut lui assigner une fin, au même endroit, de nos jours, après s'être déroulé, par des itinéraires compliqués et enchevêtrés entre lesquels s'établissent de mystérieuses communications, dans le Paris du quartier des Filles du Calvaire auquel est annexé tout un territoire délimité par la rue de Rochechouart, le square d'Anvers, la place Pigalle, s'ouvrant par la rue des Martyrs, sanglante déchirure dans la nuit, sur le Sacré-Cœur. *Les Filles du Calvaire* a pour cadre ce Paris de cirques, de petits théâtres, de bars, de bordels clandestins pour tous sexes,

mais dresse aussi, sur un calvaire symbolique, un groupe de femmes, toutes marquées par le signe flamboyant d'une élection démoniaque, tentant de s'élever au-dessus des vivants et des morts à une vision béatifique de l'humanité. Emma, Léa, Rachel, Yvonne, elles se transmettent de mère en fille l'héritage d'une malédiction originelle, celle qui a frappé Lilith, la première femme d'Adam. "Tu es Lilith et aussi son contraire", a proclamé, s'adressant à elles, un rabbin prophétique. Rachel dite Maud, porteuse d'une double identité, assume, transcende, offre, en holocauste expiatoire, le destin de toutes. Qu'est-ce qu'un destin ? demande M. Pierre Combescot. "Un mélange de vie réelle et de vie imaginaire". Rachel dite Maud fait, *rêvant*, le mal comme sa grand-mère Lilith, ordonnatrice de songes maléficiels, mais, *vivant*, veut le bien. Il y a "un péché de vivre". Maudit soit le fruit de tes entrailles... Toutes ces femmes ont enfanté dans l'horreur de donner la vie. Rachel dite Maud, Madeleine repentante, est désignée pour une opération de rachat. L'histoire, la geste des quatre femmes Aboulalia, est déroulée dans l'attente de Celui qui, issu de leur race, doit *venir*. Il faut entendre dans *Les Filles du Calvaire*, sous la rumeur montant des bas-fonds d'un Paris infâme, l'accent d'une salutation angélique. On aperçoit furtivement, dans la trouée de la rue des Martyrs, au détour d'une page opaque, l'illumination du Sacré-Cœur.

Une critique facile, qui ne se donne pas le temps de lire et de réfléchir, a comparé *Les Filles du Calvaire* aux *Mystères de Paris* d'Eugène Sue. C'est du côté du Huysmans de *Là-bas* et de *En route* qu'il faut ranger ce beau roman noir et or tiré de la fange dans une puissante aspiration au surnaturel.

*
* *

Il y aurait une étude bien intéressante à faire sur la société provençale du XVIII^e siècle. Elle est riche en magistrats, soldats, hommes du monde diserts et érudits, moralistes. Elle se distingue par un appétit d'indépendance où se mêlent dans un très libre et très vif esprit de gentilhomme le goût de l'aventure et le sérieux de la réflexion. Des originaux hauts en couleur lui donnent son éclat : Mirabeau le père, Vauvenargues, d'Argens, Valbelle-Tourves de la vie de qui il a été tiré récemment de brillants mémoires apocryphes par un jeune écrivain né de l'autre côté du Rhône, M. Laurent Puech (9). Valbelle a poursuivi une aventure exemplaire, d'Aix, enclave française, versaillaise, classique, en terre d'Empire, jusqu'aux marches de l'Europe : Dresde, Prague, Saint-Petersbourg, à travers un siècle cosmopolite. Elle s'est achevée dans un crépuscule de ruines à la Hubert Robert éclairé de lueurs pré-romantiques. C'est dans la même société d'aristocratie provençale de la fin de l'Ancien Régime que nous ramène M. Pierre Moustiers dans son roman *Un si bel orage* (10).

Il accompagne sur la route de Saint-Antonin à Aix, en bordure de la montagne Sainte-Victoire, deux jeunes officiers rentrant dans leur pays au déclin de l'été, après

la bataille de Rosbach où Soubise cherchait son armée, une lanterne à la main. M. Pierre Moustiers peint l'amitié fraternelle de ces deux soldats. "Une amitié entre hommes, dit-il, c'est si clair, si lumineux". Il y a dans cette peinture une touche hautaine et tendre de Vauvenargues. Mais Antoine et Renaud vont rencontrer sur leur chemin la jeune fille à l'allure de garçon sauvage qui allumera dans leurs cœurs le même feu, n'apportant dans la belle lumière d'arrière-saison classique de la campagne aixoise que la confusion et le désordre, prélude aux orages romantiques que la plume nerveuse de M. Laurent Puech, décrivant la même société au même moment, avait fait pressentir. Mademoiselle de Tallert ne choisit pas entre ses deux amoureux. Dans son cœur, comme dans son lit, ils ne font qu'un. Cette fière Provençale secrète, à l'écart de tous les dévergondages, sa propre morale. Elle la place sous le signe conjoint de l'Amour et de l'Honneur. "Honneur et Amour m'ont toujours accompagné", proclamait le comte de Valbelle dans les mémoires romancés de M. Laurent Puech. Peut-être, dans cette proclamation ostentatoire, perçait une pointe de rousseauisme. Mademoiselle de Tallert est, pour parler comme Sainte-Beuve, "une femme d'avant Jean-Jacques". C'est une héroïne antique. Il y a de la romanité dans l'air de Provence. Le romantisme y est contenu, assimilé, sinon réprimé, d'une plume ferme, sans concessions à ce qui pourrait obscurcir l'esprit et affaiblir l'âme, par M. Pierre Moustiers.

*
* *

M. Jacques Réda a écrit naguère *Recommandations aux promeneurs*, récit-poème où nous avons goûté un de ces sucs exquis que les espaliers bien travaillés de la littérature produisent avec parcimonie. On voit aujourd'hui, dans un joli petit livre habillé de bleu, *Aller aux mirabelles* (11), M. Jacques Réda se promener dans un jardin en maraudant des souvenirs d'enfance. Mais est-ce à un simple grappillage que nous assistons ? M. Réda ne nous convie-t-il pas à un pèlerinage ? Il remonte, après une longue journée de route, la côte d'où il embrasse tout le panorama lorrain de la ville qu'il appelle Xermaménil et qui a été jadis, sous le règne d'un petit despote débonnaire, une aimable capitale. "N'abandonne pas ta maison", c'était, recueillie par Marcel Arland dans *Proche du silence*, la recommandation d'une mère à son fils. M. Jacques Réda revient dans sa patrie, dans sa maison, après six ans d'absence, comme vers "une présence maternelle". Il a entendu la même voix que Marcel Arland. Il en répercute l'écho dans la même tonalité.

"J'en suis à me dire, écrit-il, que le paradis terrestre n'est pas perdu, qu'il devrait être possible de le préserver au cœur de cette ville silencieuse où chaque jour on reprendrait à peu près les mêmes circuits rêveurs et les mêmes gestes". Est-ce une ville réelle ? Est-ce un pays inventé ? M. Jacques Réda rêve la ville de son enfance en la fixant dans une *idée* transcendant tous les changements. Le temps est suspendu au-dessus d'elle. M. Réda s'avance dans une brume où chaque chose, chaque visage est cerné d'un trait précis, où, à travers le flou, se révèle,

dans une profondeur mystérieuse, une figure inaltérable. "Comment mon moi imprévisible, s'interroge M. Réda, est-il devenu fatal dans ce "lieu natal", dans cet "endroit énigmatique et neutre", quelque part sur la Terre ? Comment s'est faite cette opération ?" Il n'y a aucune alchimie dans le livre de M. Réda, on n'y respire rien qu'un air de bonheur en allant très simplement, très familièrement avec lui "aux mirabelles" par les chemins retrouvés d'un paysage de pré-éternité.

Où est la patrie ? demandait Valery Larbaud, et il répondait : "c'est là où l'on est bien". Dans le livre de M. Jacques Réda, on y est bien.

*
* *

Il s'élève de *Tous les matins du monde* (12), dernier roman de M. Pascal Quignard, la même musique silencieuse que celle dont nous avons subi délicieusement l'envoûtement dans *Le Salon du Wurtemberg* et *Les Escaliers de Chambord*. Il s'en élève la même chaleur glacée. M. de Sainte Colombe est un grand musicien. Il a composé sur le lit de mort de sa femme le *Tombeau des regrets*. Depuis, il ne parle ni ne rit. Il a toujours eu peu de disposition pour le langage. "La musique est là, dit-il, pour parler de ce dont la parole ne peut pas parler". C'est un langage, mais lié au silence. M. de Sainte Colombe vit retiré du monde dans une cabane sur un arbre. Il a été un ami des solitaires de Port-Royal. Il lui en est resté la marque. Le Roi, à qui il a refusé de venir jouer de sa musique à la Cour, l'appelle un "récalcitrant". Il a deux filles auxquelles il enseigne la viole, mais il n'a de commerce véritable qu'avec le fantôme de sa femme qui vient le visiter. Il mène au fond du silence et sous les ombres de la mort "une vie passionnée". Il vit dans le souvenir et le songe de l'amour.

Le récit de M. Pascal Quignard, froid à sa surface, est, dans son intime, brûlant. "Je ne sais comment dire, confie-t-il au fantôme de sa femme, douze ans ont passé et les draps de notre lit sont encore chauds". M. Quignard n'écrit que pour apprendre à se taire, pour rendre son style invisible. Le beau style, disait Jules Renard, à la fin de sa vie, doit être invisible. Le but de Jules Renard était d'atteindre à une sécheresse idéale, de pouvoir nommer une chose sans avoir à la décrire. Le silence auquel tend M. Quignard est tout le contraire. Ce n'est pas une coque vide, recroquevillée et desséchée, mais un fruit mûr, éclatant, dans une profusion éthérée, de tout l'indicible du monde.

*
* *

Il y avait dans *White spirit*, qui valut le Prix Fémina-Vie heureuse à M^{me} Paule Constant, un voyage, à travers la nuit célinienne, au bout de la lumière. Quelle lumière baigne le *Grand Ghâpal* (13) ? C'est une lumière noire, avec des reflets froids. Elle rayonne d'un diamant mystérieux nommé le Grand Ghâpal que Saint Hilaire donna à Sainte Radegonde le jour où elle fonda le couvent de C. et qui se transmet d'une mère abbesse à l'autre dans

l'illustre maison des ducs de C. à laquelle elles appartiennent toutes. Le Grand Ghâpal est un relais de sainteté, mais qu'il faut dire, s'il n'y a pas antinomie entre ces deux termes, luciférienne. C'est un flambeau qui illumine une "immense absence", un désert qui pourrait être celui de Port-Royal, mais où il n'y a d'autre porte pour accéder à l'état supérieur d'humanité auquel aspirent les abbesses de C. que celle ouverte, dans le silence de l'âme, par l'intense pratique d'une volupté mêlée de souffrance. Amour et politique semblent être les préoccupations essentielles des abbesses de C. "Dieu, entre toutes ces affaires, je n'y songeais pas", déclare Emilie-Gabrielle de C. dont M^{me} Paule Constant raconte les apprentissages spirituels.

M. Pascal Quignard nous a conduit dans une semblable quête silencieuse autour du vallon sacré d'où la mère Angélique adresse ses signaux à M^{me} Paule Constant. La petite Emilie-Gabrielle, qui commence à écrire ses mémoires à l'âge de sept ans et qui succédera dans sa fonction d'abbesse à sa tante, fait de la vie d'Angélique Arnauld sa lecture habituelle pour corriger ce que la suavité fénélonienne aurait de tentateur pour son style, mais elle corrige le mysticisme de la mère Angélique par la lecture de la *Princesse de Clèves* de cette Madame de la Fayette qui n'aspira durant sa vie qu'au repos, à la paix, à la tranquillité de l'âme, dans une sécheresse douloureusement apprise. Emilie-Gabrielle, si elle éprouve du dégoût pour les hommes et du mépris pour les femmes, n'a pour la passion qu'une sainte terreur.

M^{me} Paule Constant enveloppe son récit avec des gestes de pieuse tendresse dans un linceul de glace brûlante. C'est la même musique silencieuse qui s'en élève que celle qu'orchestre M. Pascal Quignard. Il y avait dans *Les Escaliers de Chambord* un automate musicien qui se mettait en mouvement sans faire entendre aucun son. Le capitaine des gardes du couvent de C. montre à Emilie-Gabrielle "comment jouer d'un instrument sans en tirer de la musique". Qu'est-ce que la musique ? Une manière de s'écarter du silence pour y revenir, a dit Paul Valéry dans son cours de poétique au collège de France. M^{me} Paule Constant nous a entraîné, dans *Le Grand Ghâpal*, dans un monde où tout ce qui se passe, se sent, s'entend, se déroule sur un registre où la littérature, se taisant, se déchiffre en s'exprimant entre les lignes. "C'est entre les lignes qu'il faut lire un écrivain, dit M^{me} Constant, c'est sous leurs robes qu'il faut contempler les femmes, comme si chacun dans leur parade, quêtant le regard, tous s'en défendaient". Ce *Grand Ghâpal* qu'on aurait pu prendre pour un divertissement est, en fait, cette parade.

Philippe SÉNART

- (1) De Fallois
- (2) Perrin
- (3) Cf. *France-Forum* n° 159-160 - novembre-décembre 1977
- (4)(5)(11)(13) Gallimard
- (6)(7) Flammarion
- (8) Grasset
- (9)(10) Albin Michel

DISQUES

par Marc DARMON

Leonard BERNSTEIN : *Candide*

Jerry Hadley, June Anderson, Christa Ludwig, Nicolai Gedda

Orchestre Symphonique de Londres, Dir. Leonard Bernstein

2 CD DG 429 734 2

Gustav MAHLER : 32 Lieder

Walter Berry, Christa Ludwig, Dietrich Fisher-Dieskau, Leonard Bernstein, piano

2 CD SONY SM2K 47170

Leonard Bernstein (1918-1990) a été un musicien complet. Il est difficile de dire s'il a été un compositeur qui se consacrait à la direction d'orchestre (comme Mendelssohn, Mahler, Richard Strauss) ou un chef d'orchestre qui composait (comme Furtwangler, Serechen...). Il a aussi été un pianiste chef d'orchestre (comme Ashkenazy, Barenboïm...) ou un chef d'orchestre pianiste (comme Solti). A vrai dire, il a été les trois à la fois (comme Liszt, Rachmaninov et Prokofiev). Mais cette classification est secondaire et surtout restrictive car Bernstein était plus que tout cela : amoureux de la musique, il a contribué à rendre populaire la musique dans son pays (rappelons ses séances de vulgarisation musicale à la télévision américaine) et à faire connaître des compositeurs qui - sans lui - seraient aujourd'hui nettement moins célèbres : Mahler et Sibelius, mais aussi Nielsen, Ives, Copland et Chostakovitch.

Depuis la mort de Leonard Bernstein, plusieurs enregistrements ont paru qui illustrent toutes les facettes de ce musicien hors du commun.

L'opéra comique *Candide*, d'après Voltaire, est nettement moins connu que le célèbre *West Side Story*. Cette œuvre est pourtant digne du même succès. Enregistrée fin 1989, le coffret Deutsche Grammophon reprend le même principe que l'enregistrement de *West Side Story* de 1984 (2 CD DG 415-253-2) : De grands chanteurs d'opéra, la direction de Bernstein lui-même et une prise de son brillante et spectaculaire. Le résultat est remarquable et ce coffret original mérite le succès commercial qu'il ne manquera pas d'avoir.

La réédition de l'ensemble des lieder de Mahler avec

accompagnement de piano, où Bernstein accompagne Christa Ludwig, Walter Berry et Dietrich Fisher-Dieskau, est un hommage important à celui qui, on l'a dit, a tant fait pour Mahler. Les lieder ont accompagné l'œuvre de Mahler tout au long de sa vie. Cet enregistrement est du même niveau que les deux intégrales des symphonies de Mahler que Bernstein a enregistrées (Sony et Deutsche Grammophon) : des interprétations enthousiastes, dramatiques, tendues, géniales.

Antonio VIVALDI : Musique sacrée (deux *Gloriae*, *Stabat Mater*, *Magnificat*, *Psaumes*, *Motets*...)

Michel Corboz, direction

4 CD ERATO 2292-45716-2

Erato vient de rééditer l'ensemble de la musique sacrée de Vivaldi que Michel Corboz enregistra à la tête de plusieurs orchestres différents de 1974 à 1978. Ce coffret de près de cinq heures est proposé à prix économique et doit être recommandé chaleureusement.

Il s'agit de la meilleure introduction possible à la musique sacrée de Vivaldi car les œuvres présentées ici sont les plus importantes et sont parfaitement interprétées. Malgré l'emploi de chœurs, solistes et orchestres différents (un des quatre disques est joué sur instruments d'époque), le coffret reste très cohérent. Les prises de son analogiques sont très bonnes.

La musique sacrée de Vivaldi est considérée comme la partie la plus importante de son œuvre, quoiqu'elle n'ait pas la notoriété de sa musique concertante ou lyrique. Un tel coffret permet en tout cas de se rendre compte que Vivaldi ne s'est pas contenté, comme le sous-entendait Stravinsky, de composer quatre cents fois le même concerto.

Erato réédite parallèlement en quatre disques les œuvres sacrées les plus connues de Mozart (4 CD 2292-45721-2) sous les directions de Michel Corboz et Theodor Gushlbauer. Le Requiem et la Grand-Messe en ut sont bien interprétés, mais le sommet du coffret est constitué des œuvres plus courtes mais primordiales : Messe du couronnement, Vêpres pour un confesseur, Ave Verum...

notes de Lecture

● Les marchands d'influence de Jean-Dominique Giuliani

A la fin de la IV^e République, les groupes de pression occupaient une grande place dans les recherches de science politique, parce que le phénomène était à la fois spectaculaire et préoccupant. Spectaculaire, il l'était en raison de son terrain d'élection, le Parlement, lieu de visibilité par excellence ; préoccupant, il l'était encore davantage dans la mesure où il symbolisait la déchéance d'un Etat harcelé par les intérêts catégoriels et incapable d'exercer son arbitrage. Le déplacement du centre de gravité du régime comme l'affirmation altière de l'autorité de l'Etat avaient ensuite refoulé la question des rapports entre les pouvoirs publics et les intérêts organisés dans un tête-à-tête plus discret, auquel faisaient seules exception les tentatives des groupements agricoles au début des années 60, mais la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA), et surtout le Centre National des Jeunes Agriculteurs (CNJA), découvrirent bientôt, eux aussi, les nouvelles règles du jeu. La pratique de la "concertation" entre les partenaires sociaux et leurs interlocuteurs publics échappant à la publicité du débat, les groupes de pression cessèrent d'être à l'ordre du jour.

Ils y reviennent, sous l'appellation modernisée de *lobbies*, et cette fois directement en anglais ("groupes de pression" traduisait sans difficulté *pressure groups*, alors que "couloirs" n'est guère évocateur, sinon dans l'expression "faire les couloirs"): Mais la novation va bien au-delà du vocabulaire, comme l'explique très bien Jean-

Dominique Giuliani dans un livre à la fois documenté, foisonnant et nourri de réflexions, qui montre que la modernité du phénomène des lobbies résulte de l'environnement dans lequel ils s'insèrent et dont ils sont le produit. A cet égard, le chapitre sur "l'Europe, patrie des lobbies" est exemplaire parce qu'il préfigure notre avenir et pose la question essentielle, qui est tout simplement celle de la représentation et de sa dialectique entre l'intérêt général et les intérêts particuliers.

Les institutions communautaires constituent en effet un terrain particulièrement révélateur, dans la mesure où leur vocation, qui est essentiellement économique, leur fait occuper une position intermédiaire entre la conciliation des intérêts des pays membres et la formulation d'un intérêt commun européen. Incarné par la Commission, cet intérêt européen n'est pas "représenté", au sens où le Parlement français représente la nation française ; il est l'objet de marchandages entre les intérêts nationaux dont les gouvernements ne peuvent être les seuls avocats. De là la multiplication des lobbies à Bruxelles, qui assurent une représentation qui n'est pas sans évoquer la représentation d'Ancien régime, à la fois particulière et consultative. Particulière, cette représentation ne prétend pas prendre en compte l'intérêt commun mais seulement faire valoir les intérêts de ses mandants en fournissant aux décideurs communautaires les informations qui les confortent ; consultative, elle vise à influencer le

plus efficacement possible la décision.

On a là les deux faces du lobbying, qui tire sa justification des éléments qu'il apporte aux responsables, lesquels ne disposent pas de l'ensemble des informations leur permettant d'appréhender une question sous tous ses aspects : sous ce rapport, le lobby contribue au bon fonctionnement du système, qu'il s'agisse de l'Europe ou des pouvoirs publics nationaux. Mais son intervention ne se borne pas à la communication d'informations qui risqueraient sans cela d'être ignorées ou négligées, il tend à persuader le décideur, à lui "vendre" en quelque sorte la solution désirée : sous ce rapport, les "marchands d'influence" ne considèrent que leurs objectifs particuliers, et leur intervention ne pourrait être tenue pour favorable à l'intérêt commun qu'en supposant réunies les conditions de la concurrence parfaite sur ce marché très particulier. Or tous les intérêts ne bénéficient pas d'avocats, et tous les avocats ne disposent pas des mêmes ressources pour convaincre. On dira que la Commission est là pour arbitrer et faire prévaloir l'intérêt commun, et ce schéma n'est pas sans rappeler celui des Etats-Unis, où le Congrès réunit en effet les ambassadeurs des intérêts en compétition, tandis que la présidence est seule en charge de l'intérêt général. Admettons (sous bénéfice d'inventaire) la validité de la formule dans un contexte fédéral

ou quasi-fédéral, mais peut-on aller plus loin et y voir la préfiguration d'un mode renouvelé de représentation ?

C'est bien là la grande question que soulève le livre de Jean-Dominique Giuliani, et qui mérite réflexion. Il est en effet tentant de conclure à l'obsolescence du principe traditionnel, selon lequel les élus représentent la nation entière et non leur circonscription, en invoquant l'évidence, c'est-à-dire la place que tiennent dans l'exercice du mandat les préoccupations locales et sectorielles. Une rationalisation, qui ne ferait en somme que mettre le droit en accord avec la pratique, consacrerait cette fonction de porte-parole des électeurs en y intégrant l'intervention, en quelque sorte institutionnalisée, des lobbies. L'avenir n'est-il pas à la professionnalisation et à la spécialisation ?

La seule objection, mais elle est de taille, que suscite une approche fonctionnelle de ce type est qu'elle évacue une dimension qu'il faudra bien retrouver, celle de la citoyenneté : ce n'est sans doute pas un hasard si ce défi se dessine à Bruxelles.

Pierre AVRIL

Jean-Dominique GIULIANI, *Marchands d'influence - Les lobbies en France. Seuil, 261 pages.*

● Où va le temps qui passe ? de François Fejtö

Il n'est guère besoin de présenter aux lecteurs de "France-Forum" François Fejtö, qui, tout récemment encore (n° 271-272 - Juin-Septembre 1991), dans son article *Histoire du "Yougoslavisme"*, a démontré sa profonde connaissance des complexités de l'Europe non occidentale en retraçant les origines de l'affrontement atroce entre Serbes et Croates.

Né peu après le début du siècle, très tôt engagé dans la vie intellectuelle et politique de son pays d'origine, la Hongrie, Fejtö n'a pas pour habitude de refuser les risques. Opposé au régime dictatorial du régent Horthy avant la Seconde Guerre mondiale, il fait de la prison, est radié de l'Université, dès 1938 s'exile en France. Mais, à cette date, il a déjà rompu avec le communisme. En France, bien sûr, il sera résistant et, après une brève et dernière tentative de réconciliation avec le gouvernement hongrois d'après la Libération - il sert à l'ambassade de Hongrie à Paris -, il opte définitivement pour la France, se fait naturaliser et, après 1949, n'écrit pratiquement plus que dans notre langue. Journaliste à l'A.F.P., collaborateur régulier de nombreuses revues, y tenant même parfois la place de fondateur ou d'animateur, historien et observateur réputé de l'Europe de l'Est, essayiste, philosophe à ses heures, il ne revendique cependant que la qualité de "commentateur". Mais, très informé, lucide, insensible aux modes, aux conformismes et aux pressions, ses écrits ont eu, face aux séismes et tragédies de ce siècle, valeur de référence.

Après ses *Mémoires*, publiés en 1986, ce livre d'entre-

tiens, revenant sur les combats d'idées qu'il a livrés, sur ses rencontres intellectuelles et ses interrogations profondes, foisonne de richesses. Indispensable pour la connaissance et la compréhension d'événements propres à donner le vertige, il incite aussi le lecteur à se poser des questions, inévitables et essentielles, d'ordre philosophique, voire métaphysique.

A titre d'exemple, parmi beaucoup d'autres, François Fejtö est, pour l'histoire des rapports entre les intellectuels de l'Est ou de l'Ouest et le communisme, un témoin irremplaçable. Il rappelle son itinéraire personnel. Après un bref passage par le communisme, il avait opté pour le socialisme démocratique, animant la nouvelle revue *Szép Szó* avec son ami Attila Jozsef exclu du parti communiste pour n'avoir pas admis, en 1932, l'ordre donné au P.C. allemand par le Komintern de s'allier avec les nazis pour renverser le gouvernement social-démocrate de Prusse. Il regrette toutefois encore aujourd'hui d'avoir eu le temps, durant sa brève période d'"orthodoxie", de convertir à l'idéologie communiste quelques-uns de ses meilleurs camarades.

Tous en effet n'ont pas voulu ou pu échapper à temps au fatal engrenage. L'intelligence peut être aussi aveugle que l'amour, et beaucoup de ces convertis enthousiastes ont plus ou moins rapidement versé dans le fanatisme et la complicité servile, ou été broyés par le système, ou parfois même vécu successivement la double tragédie de l'avilissement et du martyr. L'affaire Rajk en 1949, ici relatée en détail, est à cet égard exemplaire : François

Fejtő avait bien connu ce communiste, et des documents tout récemment découverts dans les archives soviétiques lui permettent de révéler sur ce procès et la période qui l'a précédé de nouveaux "détails" sordides. Mais le plus consternant réside dans le refus obstiné de trop d'hommes politiques et d'intellectuels, en France et ailleurs - bien qu'hors de portée des menaces physiques -, de se rendre à l'évidence, et, pire, dans les pressions inouïes exercées, au moment du procès et longtemps après encore, pour empêcher dans les démocraties occidentales la manifestation de la vérité. On le savait d'une manière générale, bien sûr, mais François Fejtő, impitoyable, aligne précisions, noms et citations. L'affaire Kravtchenko offrit le même navrant spectacle. Et, quelques années plus tard, François Fejtő qui, grâce au soutien d'Emmanuel Mounier, de Gilles Martinet et de quelques autres, avait pu, à "Esprit" ou dans "l'Observateur", écrire jusque-là ce qu'il voulait, se vit tout de même refuser par ce dernier périodique un article où, se fondant sur plusieurs signes et témoignages, il laissait prévoir - ce qui fut rapidement confirmé - l'éclatement d'un conflit majeur entre la Chine et l'URSS. Il était alors sacrilège d'envisager, même au sein de la gauche ne se réclamant pas du marxisme-léninisme, que le monde communiste pût se diviser contre lui-même.

L'auteur ne fait pas mystère de son appartenance à la gauche, mais à une gauche qu'il conçoit débarrassée de ses clichés et de ses sectarismes. Il refuse en effet d'être un "inconditionnel" et un dogmatique. Très informé, sans préjugé ni parti pris, il a participé activement à beaucoup d'aventures intellectuelles de ce temps, avant et depuis la guerre, en Hongrie et surtout en France, dans ses nombreux livres et dans des revues telles que "Arguments", "Esprit", "Contrepoint", devenu aujourd'hui "Commentaire", - et, pourquoi ne pas le mentionner, depuis longtemps à "France-Forum".

Ses multiples rencontres avec hommes politiques et intellectuels à travers le monde nous valent une assez éblouissante galerie de portraits, qui en égratignent plus d'un, mais peuvent être aussi, pour d'autres, émouvants et chaleureux. Un exemple, parmi beaucoup d'autres : le socialiste Olof Palme, qui lui rappelle "les intellectuels des salons parisiens..., plus à gauche que les authentiques hommes de gauche", "personnage ambigu, complexe et peu sincère..., ...homme de ressentiment..., antibourgeois bourgeois".

Plus précieux encore sont certains propos recueillis, lors de ces contacts, et qui l'on profondément marqué, ou les réflexions que ceux-ci lui ont inspirées. Songeant au cheminement d'"Arguments" - époque où je le connus avec Edgar Morin et Pierre Fougeyrollas -, ayant fini par reconnaître "que le marxisme conduisait à une impasse", François Fejtő constate : "Le courage nous a manqué pour rebrousser chemin jusqu'au point de départ, tout simplement un libéralisme qui se voulait social. Nous aurions dû reconnaître que, dans le grand débat idéologique d'après-guerre, c'est Raymond Aron qui avait eu raison". Comme Milovan Djilas, il n'est pas loin de

penser que "l'une des idées les plus pernicieuses conçues par l'humanité est l'idée de la société parfaite" et il s'écrie : "que le diable emporte les perfectionnistes !". Ce qui rejoint d'une certaine manière les remarques, en somme convergentes, d'hommes aussi éloignés que l'employé municipal Gerhardsen, l'un des principaux dirigeants socialistes norvégiens - "Nous luttons pour éviter les queues devant les magasins et non pour donner un sens à leur vie. Le sens de la vie n'est pas du domaine du politique" - et l'intellectuel Edgar Morin - "L'idée de l'homme total réconcilié avec lui-même et la nature, l'homme Dieu, était une religion sécularisée, une hérésie. L'homme n'est aliéné véritablement que s'il tue en lui-même la transcendance, la dimension métaphysique".

Nous y voilà ! Homme de grande culture, François Fejtő sait discerner les questions essentielles - mieux que trop de brillants et superficiels "politologues". Occasion d'évoquer au passage avec nostalgie l'Europe centrale des débuts du siècle, où François Fejtő se forma, foyer d'une grande fécondité intellectuelle, au carrefour de multiples cultures : "plus un pays est petit, plus il est ouvert sur le monde", alors que "les Français ont une culture assez grande et diversifiée pour se permettre d'être presque autarciques". Et de citer la lettre-testament de Saint Etienne, fondateur du royaume de Hongrie il y a mille ans : "Bien faible, l'Etat composé d'un seul peuple et où on ne parle qu'une seule langue !"

François Fejtő n'est pas homme à se laisser enfermer dans les limites d'une culture, encore moins d'une spécialité. Très lié avec Edgar Morin, qu'il admire, il est comme, ce dernier, dévoré d'une curiosité universelle. Il revient, dans "Où va le temps qui passe ?", sur son essai de 1960, écrit en réaction à l'horreur de l'holocauste des années nazies - *Dieu et son juif* (Grasset) -, sur le problème du mal (auquel Etienne Borne s'était, lui aussi, affronté dans le livre publié sous ce titre aux Presses Universitaires de France), et donc sur l'incontournable histoire de Job, "absurde... comme (le sont) beaucoup d'histoires juives ou comme l'histoire de l'humanité".

Après cette incursion aux frontières de la philosophie de l'histoire et de la métaphysique - mais est-ce un détour pour qui veut réfléchir sérieusement, comprendre la marche du monde, mesurer les véritables enjeux politiques ? -, François Fejtő s'interroge sur l'avenir des pays libérés du communisme : "les gens souhaitent la liberté quand ils en sont privés, mais, une fois obtenue, elle leur fait peur". Il a "peur pour l'Europe" ! Non pas que les difficultés à venir soient "impossibles à surmonter, mais... les nouveaux *humanistes* (notez le choix de ce terme qui n'est pas indifférent), ceux du XXI^e siècle, auront fort à faire et sans doute à subir". Parce que, pour lui, l'Histoire n'est pas finie, il a été tenté d'intituler "La fin et la suite" le troisième et dernier tome de son *Histoire des démocraties populaires* (qui vient effectivement de paraître et dont Yves Hamant rendra compte dans un prochain numéro de "France-Forum").

Au fond, plus qu'un "commentateur", François Fejtő est un grand "questionneur". Le livre analysé n'est-il pas

placé sous le signe de trois interrogations, formulées par ceux réputés précisément pour poser les questions les plus dérangeantes : les enfants et les anges..., ou les diables. La première, celle d'un enfant de cinq ans, a donné son titre à l'ouvrage ; la deuxième, d'une petite fille de l'auteur (huit ans), "Grand-père, tu crois en Dieu ?". Quant à la troisième, elle est encore enveloppée de plus de mystère. François Fejtö a cru la déceler dans la scène finale du film "Les Ailes du désir", produit par son ami Anatole Dauman qui, comme dans ses autres pro-

ductions, a su réaliser là une œuvre parlant "des problèmes du monde et de l'humanité" (Jacques Gerber) : peut-être peut-on trouver là "ce que ni les anges ni les diables ne savent, que Dieu seul sait et que parfois, à des moments exceptionnels, j'ai cru entrevoir..." Mais François Fejtö ne poussera pas plus loin la confidence.

Henri BOURBON

"Où va le temps qui passe ?" de François FEJTÖ - Entretien avec Jacqueline Cherruault-Serper - Ed. Balland, 1991.

● L'Aube du Moyen-Age - Naissance de la chrétienté occidentale de Jean Chélini

La Chrétienté, c'est le peuple chrétien et, partant de là, c'est l'ensemble des peuples chrétiens en telle partie du monde. Il y a chrétienté quand il y a un ou des peuples chrétiens, non pas seulement selon une mesure quantitative, mais selon une règle d'identité qui attribue à un peuple ou à un ensemble de peuples la *qualité* de chrétien. Ainsi, quand nous nous demandons aujourd'hui, en notre vingtième siècle finissant, si nous, peuples d'Occident, "sommes encore en chrétienté" nous devons nous demander aussi dans quelle mesure nos peuples voudraient encore se prévaloir de leur identité chrétienne. Grande et grave question - actuelle et inactuelle à la fois - qui pourrait faire l'objet d'une vaste enquête. Celle même à laquelle un Emmanuel Mounier aurait déjà répondu pour sa part, à sa façon et avec une certaine avance, dans *Feu la Chrétienté*, en 1950, l'année de sa mort.

Cependant notre propos ne vise pas le siècle présent, mais, mille ans plus tôt, la naissance de la chrétienté occidentale dont nous procédons - et que Jean Chélini, éditant et complétant, sous certains aspects de la recherche, sa thèse de doctorat de 1974, restitue en la découvrant *dans la réalité de sa foi et de ses mœurs*. Cette chrétienté-là, ce sont dans l'Eglise *les laïcs* sans lesquels on ne saurait parler de peuple. Comment se fait-il que, sans méconnaître l'éloignement mental et moral où nous nous sentons de l'époque carolingienne, nous percevions nettement que nous ne sommes pas en présence d'une civilisation morte et embaumée, mais d'une continuité que l'on pourrait dire périgrinante et militante ?

Que la chrétienté en tant qu'elle identifie et authentifie un peuple ou un ensemble de peuples - comme ceux de l'Eglise occidentale - soit aujourd'hui morte, mourante, vieillissante ou malade..., qu'elle doive se renouveler, se réformer, s'orienter vers de nouveaux horizons, comme l'a voulu le Concile Vatican II, rien de tout cela ne fait que du point de vue de la foi on doive en parler comme si elle avait cessé d'exister. Non, l'encéphalogramme n'est pas à zéro. Il y a vie et mémoire conjuguées ; et, s'il n'y avait que cela, ce serait peut-être assez pour une nouvelle naissance. Non point une Renaissance au sens historique et profane, mais une naissance nouvelle au sens de la parole de Jésus à Nicodème (Jn 3,5). En réalité, nous

sommes peut-être moins à la fin de la chrétienté qu'à la fin d'un âge de la chrétienté. Un âge que nous pouvons évaluer. Ce n'est pas l'âge même de l'Eglise. Celle-ci a été institutée par le Christ, il y a donc près de deux mille ans, mais la chrétienté occidentale dont Jean Chélini étudie la naissance (historiquement) et même *l'enfance* (canoniquement) a plutôt l'âge d'une *tradition* dans laquelle nous autres chrétiens du XX^e siècle avons été élevés et qui remonte à plus de mille ans. C'est peut-être bien cette chrétienté traditionnelle que nous trouvons mal en point aujourd'hui. Mais ce qui est sûr, c'est le lien qui existe entre chrétienté et tradition. Une tradition parmi d'autres dans la Tradition - selon la géographie et l'histoire. Il est certain, par exemple, que la tradition médiévale occidentale qui fait l'objet de ce livre de Jean Chélini (mais également de *l'Histoire religieuse de l'Occident médiéval* du même auteur) n'est pas exactement la tradition des Premiers chrétiens, celle des *Actes des Apôtres* ni celle des premières communautés chrétiennes dans la Rome païenne. Depuis longtemps nous ne cachons pas notre préférence pour ces premiers chrétiens et Pascal l'a dit mieux que personne. Cependant, nous ne pouvons faire que nous ne relevions, selon la loi de parenté, de la tradition médiévale occidentale, mais réformée et relayée par ce qui est devenu jusqu'au XX^e siècle la tradition *post-tridentine*. Apprenons donc à connaître la chrétienté dont nous procédons grâce au travail monumental de J. Chélini et à tous ceux qu'il recense, rapporte et récapitule.

Nous, dis-je, mais qui désigne ce *nous* ? Les chrétiens, certes, mais plus précisément, comme nous l'avons indiqué, *les laïcs chrétiens* sans lesquels on ne pourrait parler de peuple *chrétien* et par conséquent, comme nous l'avons vu, de chrétienté. Les *clercs*, en effet, ne suffisent pas à faire un peuple chrétien ; et, ajouterait-on aux clercs, les *nobles* - si importants à l'époque féodale - et même les *rois*, cela ne ferait toujours pas un peuple. Pour étudier la naissance de la chrétienté médiévale en une période relativement brève de l'histoire de l'Occident (qui va de Pépin le Bref à Charles le Gros, c'est-à-dire d'environ 750 à 900 avec les quarante-cinq années décisives du règne de Charlemagne), il était donc nécessaire

de "décrire" et de comprendre la vie religieuse des laïcs de cette époque. "L'imprégnation religieuse de la vie sociale a été notre grand objet de recherche" écrit Jean Chelini dans son Introduction. Indication qui vaut intention, et qui ne doit pas laisser penser que l'on se trouve en présence d'un ouvrage de "sociologie religieuse". Si J. Chelini n'ignore rien de cette "science humaine" récente à laquelle il a été formé par des maîtres éminents, son ouvrage qui occupe une position centrale dans une œuvre déjà fort dense et dont on perçoit bien l'unité d'esprit, appartient vraiment à l'Histoire qui n'est pas seulement une science mais un art et relève de la "poétique", au sens aristotélicien du terme. *Décrire*, en effet, appartient à la recherche et décrire en historien confronté à "la rareté de la documentation", c'est faire surgir des arbres verdoyants dans le désert. L'abondance et la qualité des notes qui, par bonheur, ne surchargent le texte ni ne détournent l'attention est un témoignage du travail exceptionnel réalisé sur ce sujet. On veut croire sans difficulté, avec le Professeur Jean Riché qui préface le livre, que celui-ci apportera beaucoup et suscitera certainement d'autres recherches. Mais *comprendre*... eh bien ! ne pourrait-on dire avec Thérèse d'Avila que "comprendre, c'est aimer". Jean Chelini écrit sur ce qu'il aime et vous verrez quel est l'objet de cette dilection d'esprit si vous regardez la liste de ses ouvrages. *Pour comprendre* la chrétienté à l'époque carolingienne ne fallait-il pas se placer à une certaine hauteur supposant

une formation canonique et théologique. Celle-ci imprègne tout le livre dans ses quatre grandes parties : I *Un peuple de baptisés*, II *Une société de conjugats - Les mœurs le mariage*, III *L'économie du salut - les pratiques religieuses*, IV *La solidarité des mérites - La Mort Les funérailles la Sépulture*.

Particulièrement sensibles à ce qui est dit du Baptême et de la Mort (*l'Écriture et les Pères - La Mort et le Jugement* - pp. 450-481) nous y avons trouvé les fondements de la vision théologico-politique de Charlemagne, sans doute inspirée de la *Cité de Dieu* de Saint Augustin que le grand *Alcuin* avait fait connaître et aimer à son maître. C'est pourquoi on observera que, si l'empire de Charlemagne s'est défait rapidement au plan politique, il n'en a pas été de même au plan spirituel. G. Duby note dans la Postface à l'ouvrage de Jean Chelini qu'"il vient opportunément rappeler aux Européens l'importance de l'époque carolingienne dans l'histoire de leur culture". Il y a peut-être là plus que de la culture, au sens moderne ; il y a éducation, celle du peuple chrétien d'Occident. Une éducation religieuse (chrétienne) qui fonde une culture... De quoi réfléchir à ce qui est notre culture et à ce qu'elle peut devenir...

Jean-Yves CHEVALLIER

Ed. Picard. Préface de Pierre Riché - Postface de Georges Duby.

● Capitalisme contre capitalisme de Michel Albert

Voici le livre dont nous avons besoin.

Depuis que le vent de l'histoire a soufflé en tempête sur le socialisme, bousculant ses valeurs et ses concepts pêle-mêle avec la forme odieusement caricaturale que lui avait donnée le communisme soviétique, les vertus du libéralisme économique sont redevenues fort justement à la mode.

A la faveur de cette mode s'est réintroduite l'idée simple, et donc séduisante, selon laquelle il suffirait de laisser "la bride sur le cou" au capitalisme le plus fougueux, de le libérer au maximum de toute entrave (prélèvements obligatoires, règlements de toutes sortes, spécialement ceux qui protègent les consommateurs ou les salariés) pour créer les conditions du meilleur des mondes. C'est ce qu'on a pu dénommer *reaganisme* ou *thatcherisme*.

Les démocrates d'inspiration chrétienne ont bien senti ce qu'un tel radicalisme pouvait avoir de socialement et politiquement dangereux. Ils expriment des réserves - d'ailleurs timides et jamais encore bien élucidées, tel l'amendement adopté par le C.D.S. dans son congrès de Saint-Malo, rappelant que le seul jeu du marché est fort loin de résoudre tous les problèmes : pierre d'attente sur laquelle rien encore n'a été construit.

C'est cette lacune que comble le livre de Michel Albert avec la force convaincante d'une analyse et d'une démonstration fondées non sur des considérations théoriques mais sur des faits irréfutables et abondants. Il nous fournit ainsi des instruments de réflexion, et mieux encore des raisons d'espérer et d'agir dont nous avons grand besoin.

Le succès du livre a fait que, d'ores et déjà, et ce n'est pas la première fois avec Michel Albert, ses thèmes et ses formules sont en voie de passer dans le domaine public. On ne rappellera donc que très schématiquement les trois étapes de la démonstration sans pouvoir rendre compte de la richesse de la documentation.

Première étape : la mise en lumière du fait qu'il existe en réalité deux "modèles" de capitalisme dont les caractéristiques sont suffisamment homogènes pour que l'on puisse les opposer, sans méconnaître les phénomènes atypiques qui peuvent nuancer le schéma, sans méconnaître non plus le rôle spécifique exemplaire des "grandes multinationales".

D'une part, essentiellement aux USA, triomphe un capitalisme fondé sur la recherche du profit individuel immédiat, ce qui postule l'affranchissement maximum de toutes entraves (déréglementation) et de toutes

charges (réduction des prélèvements obligatoires) et conduit à privilégier les spéculations financières à court terme sur les investissements, donc à tirer profit des biens existants plutôt que de se soucier d'en produire de nouveaux, moins encore de la façon de les produire.

D'autre part, dans l'Europe Occidentale, et plus spécialement dans l'ex-RFA, comme aussi, dans une autre culture, au Japon, s'affirme, d'une manière moins visible mais non moins consistante, un capitalisme modeste et tempéré, plus soucieux du long terme, ce qui le conduit à valoriser l'investissement, la recherche et la formation des hommes en vue de produire des biens réels - plus soucieux aussi de cohésion sociale et de solidarité. Ce capitalisme-là n'est pas livré "à la corbeille", mais il trouve dans un solide système bancaire les régulations qui lui permettent de concilier ce qu'il faut de sagesse avec ce qu'il faut d'ambition. C'est le modèle que Michel Albert qualifie de "rhénan".

La deuxième étape de la démonstration met en lumière ce que l'on sait déjà confusément, et que Michel Albert rend beaucoup plus intelligible, à savoir que le modèle rhénan l'emporte haut la main sur le modèle "made in US", non seulement du point de vue social (niveau de sécurité, qualité des services publics, niveau général de formation, réduction des inégalités), mais, ce que l'on sait moins, du point de vue économique pur.

A supposer qu'il ne coure pas à la catastrophe à force d'accumuler des déficits, tout en créant de moins en moins de richesses véritables, le système américain génère au moins des déséquilibres sociaux, des insécurités et des frustrations qui ne sauraient être supportés indéfiniment. Tandis que le capitalisme rhénan, ou japonais, ne cesse d'accroître une richesse plus réelle, moins insolente parce que mieux répartie, ce dont la valeur de leurs monnaies rend compte de la manière la plus immédiatement significative ! Et que vaut l'accusation de manque de dynamisme et d'esprit petit-bourgeois à l'heure où la République Fédérale d'Allemagne (RFA) se lance seule dans l'entreprise apparemment démesurée de renflouer en quelques années l'économie de l'ex-République Démocratique Allemande (ex-RDA) ?

Ainsi se dégage une information réconfortante : l'efficacité n'est pas de l'autre côté de l'Océan, mais de ce côté-ci. Il n'est donc "pas vrai que l'efficacité économique doive nécessairement être nourrie de l'injustice sociale", bien au contraire "entre justice et efficacité, la conciliation, les synergies existent plus que jamais".

Et pourtant ! Pourtant la troisième partie du livre met en lumière le paradoxe du capitalisme moderne : son attractivité est en raison inverse de son efficacité.

Le plus "à la mode" des deux modèles, le plus convoité, le plus envahissant, c'est le capitalisme améri-

cain qui brille aux yeux des affamés de l'Est ou d'ailleurs d'une séduction tout hollywoodienne. C'est toujours le mirage de "la ruée vers l'or". Parce qu'il est plus spectaculaire, parce qu'il est plus facile, parce que les cigales plaisent mieux que les fourmis.

Dès lors la question qui se pose pour les Européens, c'est celle du choix entre les deux modèles. Ici se situe la responsabilité propre des démocrates-chrétiens que le livre ne manque pas d'évoquer, ce qui n'étonnera pas si l'on se souvient que Michel Albert est aussi le président du Patronat Chrétien. Après avoir rappelé le rôle de la doctrine sociale de l'Eglise dans l'élaboration de "l'économie sociale de marché" l'auteur poursuit : "parmi tous les éléments qui rapprochent les pays rhénans du Japon, il y a une analogie profonde, quant à la fonction communautaire de l'entreprise, entre la philosophie confucéenne et la pensée sociétale des Eglises. Mais cela aussi demeure ignoré. N'empêche que la "table rase" de l'après-communisme appelle le christianisme social à retrouver un dynamisme et une influence qui, depuis une génération, sont dans une large mesure restés confinés aux pays rhénans".

Ainsi sommes-nous mis en présence de nos responsabilités en même temps que dotés d'une grande partie des armes nécessaires pour les assumer. Il ne s'agit aucunement de généraliser systématiquement les solutions "rhénanes". Il s'agit de s'en inspirer et d'abord de ne plus céder aux séductions d'Outre-Océan auxquelles on ne fait depuis quelques années que trop de concessions.

Sans doute est-il plus difficile de mettre en place des mécanismes de saine orientation et d'équilibre que de "laisser faire". Déjà il se trouve de bons esprits tels M. Jeancourt-Galignani (dans la revue Commentaire n° 55) pour saluer les performances allemande et japonaise tout en déclarant qu'il est impossible de transposer leurs méthodes. Ce serait à trop bon compte se donner des raisons de ne pas réagir à la dérive actuelle. Ce serait aussi oublier que, au regard de la capacité d'évolution des sociétés et des hommes, les déterminismes historiques ou culturels ne sont que des mots.

Qui aurait tenu pour crédible il y a 30 ans que les Français se plieraient à des institutions quasi monarchiques avec régulation judiciaire de type américain ? Cela est pourtant arrivé. Pourquoi ce qui a pu se faire dans le domaine proprement politique ne pourrait-il se réaliser aussi dans le domaine économique ? La société française après tout n'est pas si éloignée des sociétés rhénanes. Disons plutôt qu'il s'agit d'une question de volonté, et, pour une bonne part, de notre volonté.

Pierre FAUCHON

Michel ALBERT - "Capitalisme contre capitalisme" - Ed. du Seuil "L'histoire immédiate".

haute idée de la civilisation dont il se savait le messager, et il avait la conviction, que nous dirions triomphaliste, d'avoir fait avancer le règne de Dieu ; et il eut en effet dans son sillage une belle cohorte de missionnaires dont quelques-uns, et non des moindres, posèrent en termes authentiquement chrétiens le problème de l'évangélisation.

Observateur de l'homme indien. Colomb, comme on le fera au XVIII^e siècle, célébrera le bon sauvage dont les vertus naturelles sont aisément christianisables. Il sera ensuite troublé par des récits de cannibalisme et de sacrifices humains. Il faudra un Bartolomé de las Casas, illustre défenseur des Indiens, déjà tiers-mondiste et ethnologue avant la lettre, pour ne voir dans ces pratiques qu'un rituel sans aucune sorte de méchanceté diabolique, alors que d'autres missionnaires seront plutôt portés à reconnaître la griffe de Satan dans les rictus surréalistes des idoles aztèques.

A partir de Colomb, l'homme indien est entré dans la conscience de l'Occident : qu'avons-nous fait ? Montaigne dira bientôt, nous sommes tous des cannibales. Grandeur et vulnérabilité de l'Europe : savoir plaider coupable. L'Occident a été infidèle à son propre idéal en cherchant à le réaliser par les moyens de la force. Mais l'Europe n'a pas à avoir honte des idées et des valeurs, des principes et des vérités qu'elle a apportés à un plus large monde, et dont elle doit rester le foyer lumineux. Accusations et malédictions montent de toutes parts. Leur faire écho par un masochisme morose, serait une lâche démission. Dans les vents qui gonflaient les voiles des caravelles, il n'y avait pas que rapacité et volonté de puissance, mais aussi le sens de l'universel et la passion de totaliser l'univers. Ce sens et cette passion définissent les génies conjugués de Colomb et de l'Europe, laquelle, vieillie et rajeunie, n'a jamais manqué de héros et de saints. N'insultons pas ce passé. Colomb avait trop de superbe pour être un saint, mais il était possédé par ce courage infatigable, tour à tour glorieux, souffrant, militant, qui sacre les héros, et fait de Colomb le héros de l'Europe.

Copernic n'est pas un héros de l'action, mais un géant de la pensée. Dans la vie de ce clerc qui, en repensant le ciel, a mis la terre en mouvement, on ne trouve rien qui ressemble à ces vicissitudes flamboyantes et à ces retournements dramatiques qui scandent l'existence d'un Colomb, qu'on a vu tour à tour familier des princes et rappelé d'Amérique chargé de chaînes, tantôt en grand amiral de la mer océane, tantôt sous la bure franciscaine. Autant de façons d'être glorieux. Par contraste, la gloire de Copernic, qui fut surtout posthume, rayonne une clarté unie et uniforme. Pas de véritables événements dans cette vie, animée de bout en bout par la passion de savoir. Copernic appartient à la cohorte de ces hommes de la Renaissance, qui redécouvraient avec jubilation les

sources antiques, et actualisaient la philosophie hellénique et la science grecque ; lui-même, dans ses années d'apprentissage, avait fréquenté en Italie les hauts-lieux de la nouvelle culture, et il n'avait pas lu Platon en vain.

Polonais des rives de la Baltique, Copernic n'a guère observé un ciel toujours brumeux. Pour démontrer l'héliocentrisme, il lui a suffi d'avoir une certaine idée de l'intelligibilité à base de nombre et de mesure. Le système de Ptolémée rendait passablement compte des apparences, mais à force de complications et de corrections. En postulant le double mouvement de la terre, on introduisait simplicité et harmonie dans la représentation du monde. Une géométrie, inspirée par le Timée de Platon plutôt que par la physique d'Aristote, alors régnante, a tué le géocentrisme.

Galilée, un peu plus tard, reprit l'idée copernicienne. S'il n'y eut pas d'affaire Copernic, alors qu'il y aura une affaire Galilée, c'est que le précurseur avait présenté son image du monde comme la plus cohérente parmi les hypothèses possibles, alors que Galilée a défendu la prodigieuse nouveauté avec un dogmatisme batailleur, qui n'était pas sans panache et lui a valu d'entrer dans le panthéon des martyrs de la science.

Copernic n'a pas fait preuve d'une moindre hardiesse intellectuelle, et il fut, lui aussi, exposé à une rumeur de scandale. Luther le traita de fou, en lui opposant, comme les censeurs romains pour Galilée, un littéralisme biblique. Sa conception d'une hypothèse mathématique, qui correspondait à sa vision du monde, le mit à l'abri d'une persécution systématique ; et, par un redoublement de bonheur, elle anticipait sur le relativisme de la science moderne. Il se pourrait en outre que la révolution copernicienne ait eu sa source dans une profonde et fertile intuition philosophique qui lui a fait chercher et trouver la vérité, en allant, non du monde à la pensée, mais de la pensée au monde.

Après Colomb et Copernic apparaît ce qu'on pourrait appeler l'insupportable légèreté du globe terrestre, qui se meut dans l'espace et dans le temps, soutenu seulement par les lois de l'ordre universel. La terre ne saurait plus reposer sur la solidité immobile de la matière, elle est une goutte d'étoile en mouvement dans un univers éperdument vaste et profond, et qui se déferait dans une dispersion équivalente au néant s'il ne tenait pas en haut, c'est-à-dire par l'esprit. La terre humanisée et pensante peut fraterniser avec le ciel. Si elle n'est plus le centre physique du monde, elle en est plus que jamais le centre métaphysique. Tout se passe comme si une pensée, une parole, un Verbe, surgis de la terre mais venus d'ailleurs, rompaient le silence des espaces infinis et des temps indéfinis.

Etienne BORNE

De Colomb à Copernic

Sur la terre et dans le ciel

par Étienne BORNE

En 1492, il y a cinq cents ans, commençaient les temps modernes. Le vent, qui poussait les caravelles de Colomb à la découverte de l'Amérique, était aussi un grand souffle historique, spirituel, métaphysique, qui, irrésistiblement, entraînait l'homme occidental hors d'un Moyen âge, avec lequel les amarres étaient définitivement rompues. Un assaut de questions neuves allait assaillir le vieux continent et l'inconnu envahir le quotidien.

En ce XVI^e siècle, qui faisait une impatiente irruption en avance sur le calendrier des siècles, un génie de la pensée, en connivence secrète, avec ce génie de l'action que fut le premier des conquistadors, viendrait bientôt, lui aussi, abolir les repères rassurants et l'imaginaire familier. Il fallait à l'homme européen, sous ses pieds, une terre plane, plate et immobile, gage de sa propre stabilité, et, au-dessus de sa tête, le mouvement apprivoisé d'une horlogerie céleste, aux rythmes prévisibles et attendus. Après Colomb et Copernic, ni la terre ni les cieux ne sont plus ce qu'ils étaient. La terre, dont on sait maintenant qu'elle n'est qu'une machine ronde, lancée dans l'immensité des corps célestes, cesse d'être le centre de l'univers. L'homme ainsi déstabilisé serait-il à réinventer ?

La révolution, à la fois colombienne et copernicienne, introduit le vertige dans l'esprit qui sera désormais en état de crise permanente. La modernité, maintenant cinq fois séculaire, sera le temps d'une longue anxiété. Les deux grands initiateurs élèvent et abaissent la terre des hommes. Colomb, en abattant de vieilles frontières, pousse plus loin l'espace européen et il n'est rien de moins que l'unificateur de notre monde ; mais il a du même coup rétréci la terre, tué le mirage de l'indéfini, montré que notre espace est courbe, et qu'il suffit d'aller toujours devant soi pour revenir à son point de départ. Copernic, en mettant la terre en mouvement, l'a promue à la sublimité d'un corps céleste, tout en la banalisant et en lui ôtant des privilèges sacro-saints. Par un biais comme par un autre, l'homme est dépouillé d'une symbolique sécurisante et d'une consolante cosmologie. Mais il se heurte plus dur que jamais à sa propre finitude. Il est appelé à dépasser sans cesse ses limites.

Parmi les personnages de l'histoire, Christophe Colomb est l'un des mieux connus, du moins objectivement, car reste le secret d'une âme hors du commun. L'érudition contemporaine permet de suivre sa vie, quasi heure par heure, et de mettre nos pas dans chacun de ses pas, sur terre comme sur mer. N'ont plus cours des

légendes longtemps reçues : Colomb n'a pas surgi d'on ne sait où, il est né à Gênes, carrefour de routes et d'influences, en un temps où le christianisme pouvait encore hébraïser, et où la politique s'enlumina d'imageries épiques. Nullement un aventurier sans principes, capteur, par sa façon de devenir, couronné par l'exploit, le premier marin de son temps. Le génie naît d'une idée simple. L'œuf de Colomb c'est la rotondité de la terre, un globe, dont chacun peut prendre l'effigie dans sa main. Il a suffi de faire confiance au soleil et de le suivre dans sa course, pour joindre le levant au couchant et ainsi accomplir la terre.

En vérité, Christophe Colomb était assez familier de la mer, des vents et des étoiles pour appartenir à une élite navigante, avant de devenir, couronné par l'exploit, le premier marin de son temps. Le génie naît d'une idée simple. L'œuf de Colomb c'est la rotondité de la terre, un globe, dont chacun peut prendre l'effigie dans sa main. Il a suffi de faire confiance au soleil et de le suivre dans sa course, pour joindre le levant au couchant et ainsi accomplir la terre.

Si on sait tout de Colomb, reste en suspens, et peut-être inachevée, la figure qu'il a faite, fait ou fera dans l'histoire. Un Paul Claudel, un Léon Bloy ont, poétiquement et mystiquement, exalté Colomb, admirant le héros, attendant de l'Esprit la canonisation du saint. Aujourd'hui en ce cinquantenaire un vent mauvais souffle sur la mémoire de Colomb. Une action historique ne va jamais sans de grandes passions forcément ambiguës, et on ne veut voir dans l'âme de Colomb que le couple rouge et noir de l'ambition et de l'avarice : obsession des prestiges et des titulatures, souci de fortune et grande faim de l'or. Au surplus, on fait assumer à Colomb, grand homme d'une hispanité impérialiste, toutes les pages sombres de la conquête dont il a été l'initiateur : dévastation d'une culture et massacre des Indiens.

Le choc des cultures a toujours été fatal à celle des deux qui était la plus démunie en techniques et en savoirs. Pas de génocide délibéré. L'haleine de l'homme est mortelle pour l'homme, surtout pour celui qui est le plus pauvre en ressources immunitaires. Conquistadors et conquies échangeaient microbes et maladies. Et, plus implacables que le travail forcé, les épidémies firent disparaître des centaines de milliers d'Indiens. Quoi qu'il en soit des causes et des responsabilités, l'évangélisation de l'Amérique ne pouvait commencer dans des conditions plus dramatiques. Homme de toutes les ambitions et les poussant chacune à l'extrême, Colomb se faisait une